



INTERNATIONALE DE L'ÉDUCATION  
AVEC LE SOUTIEN DU PROGRAMME INTERNATIONAL POUR L'ABOLITION DU TRAVAIL  
DES ENFANTS DE L'ORGANISATION INTERNATIONALE DU TRAVAIL (OIT-IPEC)



ENSEIGNANTS ET  
SYNDICATS DE L'ÉDUCATION:

## ÉRADIQUER LE TRAVAIL DES ENFANTS

Manuel pratique à l'usage  
des enseignants et des  
syndicats de l'éducation



Juin 2014

# ÉRADIQUER LE TRAVAIL DES ENFANTS

## Table des matières

Manuel pratique  
à l'usage des  
enseignants et  
des syndicats de  
l'éducation

<b>Avant-propos et remerciements</b>	<b>2</b>	<b>5. Orientation et conseil aux apprenants</b>	<b>47</b>
<b>Résumé</b>	<b>5</b>	<b>6. Transmettre des compétences de vie essentielles pour permettre aux enfants de faire des choix responsables et appropriés</b>	<b>48</b>
<b>INTRODUCTION</b>		<b>7. Communiquer avec les parents, la communauté scolaire, les APE et d'autres structures</b>	<b>50</b>
<b>Comprendre le travail des enfants : contexte général et définitions</b>	<b>7</b>	<b>8. Synthèse : Formation et partenariats pour aider les enseignants dans leur action sur le travail des enfants</b>	<b>52</b>
1. Définition du travail des enfants	7		
2. Quelles sont les causes du travail des enfants ?	9		
3. Enfants et adolescents vulnérables	12		
4. Conventions et autres normes internationales	12		
<b>MODULE 1: Le rôle des syndicats d'enseignants dans l'abolition du travail des enfants et la promotion de l'éducation pour tous</b>	<b>16</b>	<b>MODULE 3: Orientations pour apprendre à des enfants d'âges différents ce qu'est le travail des enfants</b>	<b>54</b>
1. Pourquoi mon syndicat devrait-il se préoccuper du travail des enfants et de leur éducation ?	16	Activité 1: Lire à haute voix ou silencieusement, comprendre des textes écrits et discuter en classe	57
2. Ouvrir la voie : Expliquer pourquoi les syndicats d'enseignants et leurs membres sont bien placés pour contribuer à l'élimination du travail des enfants	18	Activité 2 : Ecriture créative et rédaction sur des expériences réelles	60
3. Actions que les syndicats peuvent mener pour lutter contre le travail des enfants	19	Activité 3 : Rédiger dans différents genres ou formes, comme des poèmes ou des articles	62
		Activité 4 : Mettre en scène un dialogue/Jeu de rôles	64
		Activité 5 : Débat	67
		Activité 6 : Théâtre	69
		Activité 7 : Utiliser la musique pour exprimer des sentiments et mobiliser un soutien	71
		Activité 8: Art	73
		Activité 9 : Art mural communautaire	74
		Activité 10 : Campagnes de plaidoyer	75
<b>MODULE 2: Programme de perfectionnement professionnel des enseignants : Former les enseignants à la problématique du travail des enfants</b>	<b>37</b>	<b>RÉFÉRENCES</b>	<b>77</b>
1. Promouvoir un environnement scolaire adapté aux apprenants	38	Ressources	77
2. Identifier les enfants travailleurs et ceux qui risquent de le devenir	40	Sites Internet utiles	78
3. Surveillance de la fréquentation scolaire et des progrès des apprenants	41		
4. Sensibiliser et informer les apprenants sur le travail des enfants	44		

# ÉRADIQUER LE TRAVAIL DES ENFANTS

## Avant-propos et remerciements

### Manuel pratique à l'usage des enseignants et des syndicats de l'éducation

Alors que plus d'une décennie s'est écoulée depuis l'an 2000, le travail des enfants demeure un fléau qui touche 168 millions d'enfants dans le monde, selon les estimations les plus optimistes. Cette violation des droits de l'homme nie les droits fondamentaux à l'éducation et à l'enfance de millions d'enfants, leur laissant des stigmates à vie et affectant leur avenir d'adultes et de citoyens productifs, celui de leur famille, de leur communauté et de leur pays. Le travail des enfants est un facteur majeur de pauvreté et de misère, qui sape le principe du travail décent pour tous.

Tous les travaux effectués par des enfants ne relèvent pas du phénomène du « travail des enfants ». Dans de nombreuses sociétés, il est courant que les enfants participent aux tâches ménagères ou aident leurs parents dans des activités agricoles vitales ou d'autres travaux essentiels au bien-être de la famille, tout en continuant à fréquenter l'école et à jouir des autres avantages de l'enfance. En revanche, le travail inadéquat et dommageable considéré comme travail des enfants affecte négativement la santé, le développement personnel et l'éducation des enfants. Au XXI<sup>e</sup> siècle, il ne devrait plus être admis.

Il existe une solution : **l'éducation et la formation de chaque enfant**, où qu'il soit dans le monde, jusqu'à l'âge minimum d'accès à l'emploi reconnu dans les normes du travail de l'Organisation internationale du travail (OIT). Pour atteindre cet objectif – qui n'est pas irréalisable –, il faut une stratégie ou un plan afin d'assurer une éducation de qualité, universellement accessible, pour tous les enfants, des ressources essentiellement

publiques complétées, si nécessaire, par des ressources privées en vue de construire et d'administrer des écoles sûres, de recruter des enseignants et personnels de l'éducation dûment qualifiés en nombre suffisant, de leur offrir le salaire qu'ils méritent en tant que professionnels de qualité et d'assurer le meilleur environnement d'enseignement et d'apprentissage possible. Mais surtout, nous avons besoin d'une volonté nationale, locale et individuelle concertée pour mettre un terme à ce fléau créé par l'homme.

**Les enseignantes et enseignants et les personnels de soutien à l'éducation sont au cœur de toute stratégie réussie visant à garantir le droit à l'éducation de chaque enfant** et à abolir le travail des enfants. Par leur présence, ils font en sorte que les enfants aient accès à un enseignement de qualité jour après jour ; ils veillent à leur bien-être et à un système éducatif axé sur l'enfant, dans lequel les parents accordent suffisamment de prix à l'éducation et les jeunes apprenants tirent un bénéfice suffisant de l'éducation pour rester à l'école ; ils repèrent les enfants vulnérables et ceux qui risquent le décrochage scolaire ; ils rencontrent les parents et les chefs des communautés afin de signaler des cas problématiques et ils insistent sur l'adoption de solutions avant qu'il ne soit trop tard ; ils travaillent avec les services gouvernementaux et non gouvernementaux de protection de l'enfance pour empêcher que des enfants ne tombent dans le gouffre sans fond du travail des enfants et ils aident ceux qui y tombent à s'en sortir. Les enseignants et leurs syndicats sont aux avant-postes dans la lutte pour éradiquer ce fléau. Telle est la raison d'être de ce manuel.

# ÉRADIQUER LE TRAVAIL DES ENFANTS

## Manuel pratique à l'usage des enseignants et des syndicats de l'éducation

Afin d'atteindre l'objectif ultime que chaque enfant aille à l'école plutôt qu'au travail, l'Internationale de l'Éducation (IE) et le Programme pour l'abolition du travail des enfants de l'Organisation internationale du travail (OIT-IPEC) ont uni leurs forces afin d'élaborer un manuel pratique pour les personnels enseignants et les personnels de soutien à l'éducation ainsi que leurs syndicats engagés dans la lutte contre le travail des enfants. En tant que principale fédération mondiale des syndicats des travailleurs de l'éducation, l'IE défend le principe d'une éducation de qualité, financée par des fonds publics et universellement accessible. La réalisation de cet objectif contribuera dans une large mesure à prévenir le développement du travail des enfants et finira par y mettre un terme. Ce manuel est destiné à guider les syndicats, les personnels enseignants et d'autres travailleurs de l'éducation à progresser dans la voie de ces deux objectifs étroitement liés.

Une première mouture de ce manuel a été préparée par l'Uganda National Teachers' Union (UNATU). L'IE tient à remercier ici l'UNATU d'avoir élaboré le présent manuel pour les personnels enseignants et leurs syndicats, en coopération avec les ministères ougandais de l'Éducation et des Sports, de l'Égalité entre les hommes et les femmes, du Travail et du Développement social, les centres nationaux de formation initiale et continue des enseignantes et des enseignants, le bureau national de l'OIT en Ouganda, des syndicats frères, des organisations de la société civile s'occupant d'éducation et du travail des enfants et d'autres experts individuels. Le présent manuel est le fruit d'un travail d'équipe et les contributions de toutes les personnes ayant contribué à son élaboration sont extrêmement appréciées, car elles reflètent les réalités, les connaissances et les expériences d'alliances nationales qui sont essentielles pour atteindre l'objectif général d'abolition du travail des enfants dans le monde.

L'élaboration de ce manuel pratique a été guidée par des années d'efforts et de travail de l'IE et de ses syndicats membres pour abolir le travail des enfants, un objectif énoncé dans la résolution adoptée par l'IE à l'occasion de son 6e Congrès mondial en 2011. La « **Résolution sur le travail des enfants** », qui se félicite du travail réalisé par de nombreux affiliés de l'IE pour lutter contre le travail des enfants, insiste également sur les éléments suivants :

- le rôle crucial des syndicats d'enseignants pour atteindre les écoles, les élèves, les parents et leurs communautés par le biais de leurs membres, les enseignantes et les enseignants et les autres travailleuses et travailleurs de l'éducation étant d'importants défenseurs des enfants et de leurs droits, ainsi que des partenaires essentiels pour une éducation de qualité ;
- la nécessité que l'IE œuvre de manière continue et proactive en faveur de l'élimination du travail des enfants et de l'offre d'une éducation de qualité, encourage, soutienne et coordonne la participation active de tous les affiliés en vue d'atteindre ces objectifs ;
- le rôle important que l'IE peut jouer en fournissant des outils d'action et en diffusant du matériel et de bonnes pratiques en matière de travail des enfants aux syndicats et à leurs membres.

Poursuivant l'objectif ambitieux d'empêcher que d'autres enfants ne travaillent, de soustraire les enfants au travail non autorisé par les normes internationales et d'offrir à tous les enfants une éducation de qualité et efficace, la résolution énumère sept domaines stratégiques sur lesquels les organisations membres de l'IE peuvent agir pour atteindre ces objectifs fondamentaux. Le présent manuel pratique est l'une de ces étapes.

Ce manuel a été conçu comme une ressource à l'usage des enseignants, des personnels de soutien à l'éducation et de leurs syndicats à travers le monde.

# ÉRADIQUER LE TRAVAIL DES ENFANTS

Manuel pratique  
à l'usage des  
enseignants et  
des syndicats de  
l'éducation

Afin d'assurer l'utilité et la pertinence du manuel dans des pays et contextes différents, l'IE et les auteurs reconnaissent la nécessité de l'adapter aux diverses réalités nationales et régionales et aux besoins des groupes et populations variés. Les utilisateurs du manuel sont invités à utiliser les sections qui leur sont les plus pertinentes et à les adapter à leurs besoins et à l'usage qu'ils veulent en faire. Ils peuvent par exemple remplacer les études de cas proposées par d'autres plus proches d'eux.

L'IE tient également à remercier les consultants internationaux en matière d'éducation, à savoir Bill Ratteree, ancien collaborateur de l'OIT, et Simone Doctors, consultante indépendante possédant une vaste expérience de l'Afrique et d'autres régions, pour leurs contributions personnelles à ce manuel.

La version définitive de ce manuel pratique a été discutée, révisée et adoptée lors d'une réunion internationale des syndicats membres de l'IE, qui s'est tenue à Brasilia le 7 octobre 2013. Les représentants de syndicats d'enseignants affiliés à l'IE de toutes les régions ont apporté leurs expériences et celles des 30 millions d'enseignants syndiqués de plus de 170 pays afin d'enrichir ce manuel.

Comme pour tout travail éducatif qui se respecte, ce manuel est le fruit d'un travail d'équipe collectif réalisé dans un seul but : aider les enseignants et enseignantes et les personnels de de soutien à l'éducation, ainsi que leurs syndicats, à reconnaître et à lutter contre le travail des enfants en promouvant une éducation de qualité pour tous. Ce manuel est destiné aux enseignants et aux enseignantes. C'est un petit présent, mais il est potentiellement vital pour ceux que nous défendons : nos enfants.



# ÉRADIQUER LE TRAVAIL DES ENFANTS

## Résumé

### Manuel pratique à l'usage des enseignants et des syndicats de l'éducation

Le manuel pratique est l'un des outils développés pour améliorer la réponse des enseignantes et enseignants, des personnels de soutien à l'éducation et de leurs syndicats à la lutte contre le travail des enfants. Ce manuel reconnaît que le travail des enfants est toujours un fléau, que l'un des principaux facteurs qui y contribue est la non-réalisation d'une éducation de qualité pour tous et que les syndicats et les personnels enseignants ont un rôle important à jouer pour contribuer à résoudre ce problème. Le manuel est conçu comme un outil destiné aux enseignants, aux personnels de soutien à l'éducation et à leurs syndicats, en fonction de leurs responsabilités et des ressources contenues dans chaque partie du manuel.

Ce manuel est le fruit d'une coopération permanente entre l'Internationale de l'Éducation (IE) et le Programme international pour l'abolition du travail des enfants de l'Organisation internationale du travail (OIT-IPEC). Il résulte d'un processus de collaboration entre le syndicat de l'éducation et d'autres parties prenantes majeurs en Ouganda et des consultants internationaux spécialisés dans l'éducation, et d'un processus de révision de l'IE, qui a inclus un atelier de validation avec des représentants des syndicats membres de l'IE issus de toutes les régions.

Le manuel commence par une **introduction** générale sur le travail des enfants, présentant quelques définitions, les causes principales du phénomène, les groupes les plus vulnérables au travail des enfants et les normes et ressources internationales pouvant servir à élaborer, au niveau national, des réponses en

matière d'éducation pour tous et de travail des enfants. L'introduction est suivie de trois modules.

**Le Module 1** s'adresse aux syndicats d'enseignants et des personnels de l'éducation. Il décrit les raisons historiques de l'intérêt des syndicats pour cette problématique et explique pourquoi l'éradication du travail des enfants est importante pour l'éducation, les conditions de travail des enseignants, le développement des enfants et des adolescents, le travail décent des adultes et le développement national général. Il expose les raisons pour lesquelles les syndicats d'enseignants sont bien placés pour contribuer à l'éradication du travail des enfants par le biais de l'éducation pour tous et donne quelques exemples de pratiques syndicales pour étayer ces arguments. Une troisième partie importante donne des conseils d'actions syndicales qui peuvent et devraient être menées dans les domaines suivants : sensibilisation à l'intérieur des syndicats, renforcement des capacités et de la stratégie, recherche et documentation, sensibilisation à l'extérieur des syndicats, plaidoyer et lobbying, négociation collective et autres formes de dialogue social.

**Le Module 2** passe en revue des concepts importants qui devraient servir à élaborer des programmes de perfectionnement à l'usage des enseignants (formations initiale et continue) ou à améliorer les programmes mis en place par les organisations d'enseignants sur les deux questions. Ce module explique comment l'application de ces concepts, notamment au niveau de la formation des enseignants, peut contribuer à l'élaboration d'un cadre qui définisse les rôles et responsabilités des enseignants

# ÉRADIQUER LE TRAVAIL DES ENFANTS

Manuel pratique  
à l'usage des  
enseignants et  
des syndicats de  
l'éducation

vis-à-vis du travail des enfants et oriente les enseignants vers des mesures appropriées qui peuvent être appliquées au niveau de la classe ou de l'école. Ce module est divisé en huit sections axées sur : comment créer des environnements d'apprentissage appropriés encourageant les enfants à poursuivre et à achever leurs études ; contrôles et actions de suivi des enfants et des jeunes à risque ; présence et progrès des apprenants ; éducation, orientation et conseil aux apprenants sur le travail des enfants ; offre de qualifications qui permettent aux enfants et aux jeunes de choisir l'éducation et de résister aux pressions les poussant vers le travail des enfants ; aptitudes à la communication avec les parents, la communauté scolaire et d'autres structures pertinentes et un résumé sur la formation et les partenariats.

**Le Module 3** s'adresse aux enseignants et aux enseignantes et leur donne des orientations sur les manières dont ils peuvent aider les apprenants et les apprenantes à mieux comprendre et à agir sur le travail des enfants grâce à diverses activités adaptées et adaptables à l'âge des enfants. Les activités sont classées en différentes catégories : lecture/écriture ; jeu de rôles, débat et théâtre, musique et arts, et actions de plaidoyer.

Chaque module commence par une introduction expliquant à quel public il s'adresse essentiellement et quels sont ses objectifs. Il fournit ensuite des informations qui peuvent prendre la forme d'orientations, de recommandations ou d'idées d'action qui ont été ou peuvent être prises pour atteindre les objectifs. Des études de cas ou des descriptions, des exemples de bonnes pratiques syndicales, des tableaux et des graphiques sont utilisés pour illustrer le contenu textuel. Des exercices, des activités, des éléments de réflexion ou des listes de contrôle sont utilisés pour encourager la réflexion et l'action. Certaines ressources sont mentionnées à la fin du manuel, comme une liste

de sites Internet utiles pour une consultation en ligne.

# ÉRADIQUER LE TRAVAIL DES ENFANTS

Manuel pratique  
à l'usage des  
enseignants et  
des syndicats de  
l'éducation

## INTRODUCTION

### Comprendre le travail des enfants : contexte général et définitions

Cette section introductive présente quelques définitions et explique le concept du travail des enfants, en le subdivisant en quatre parties, accompagnées d'outils d'information et d'exercices afin d'alimenter une réflexion et une discussion ultérieures :

- **Définition du travail des enfants**
- **Causes du travail des enfants**
- **Enfants et adolescents vulnérables**
- **Conventions et normes internationales sur les droits de l'enfant à l'éducation et à la protection au travail**

#### 1. Définition du travail des enfants

L'OIT définit le travail des enfants comme étant un travail qui prive les enfants et les adolescents de leur enfance, de leur éducation ou de leur formation, de leur potentiel et de leur dignité et qui est dommageable pour leur santé physique et mentale.

L'âge minimum d'admission à l'emploi est fixé à 15 ans, c'est-à-dire l'âge auquel prend fin la scolarité obligatoire, ou encore à 14 ans dans les pays où l'économie et les structures éducatives sont insuffisamment développées. L'âge minimum d'admission à l'emploi ou à un travail susceptible de nuire à la santé, à la sécurité ou à la moralité des jeunes est fixé à 18 ans, à moins que des mesures particulières

ne soient prises pour protéger les jeunes dans ces travaux, auquel cas l'âge minimum est de 16 ans.

#### *Ce qui n'est pas considéré comme travail des enfants*

Tous les travaux effectués par un enfant ne relèvent pas du phénomène du travail des enfants. Souvent, la participation d'enfants ou d'adolescents au travail peut être considérée comme positive pour leur développement, pour autant qu'elle ne nuise pas à leur santé ou à leur développement personnel et qu'elle n'interfère pas avec leur scolarité. Dans la plupart des cultures, les enfants assument des responsabilités appropriées, par exemple en aidant leurs parents ou leur famille au sens large et la communauté en dehors des heures d'école, dans le cadre d'activités qui contribuent au bien-être de la famille et de la communauté. Les enfants ou les adolescents peuvent également aider à tenir le commerce de la famille ou gagner un peu d'argent en dehors de l'école et pendant les vacances scolaires, sans que ce travail ne soit considéré du travail des enfants. Ces activités peuvent apporter aux enfants et aux adolescents des compétences et une expérience et les aident à se préparer à la vie adulte en tant que membres productifs de la société.

Dans de nombreux pays en développement, les contributions des enfants aux tâches ménagères et aux ressources du ménage sont capitales pour le fonctionnement et l'alimentation de celui-ci. Jouer un rôle dans le travail ménager est important pour les enfants et constitue une source d'identité, d'estime de



# ÉRADIQUER LE TRAVAIL DES ENFANTS

Manuel pratique  
à l'usage des  
enseignants et  
des syndicats de  
l'éducation

soi et de dignité. Dans certains pays où la prévalence du VIH et du SIDA est élevée, de nombreux enfants sont les chefs de ménage et sont obligés de travailler pour se nourrir et nourrir leurs frères et sœurs, en plus d'aller à l'école. Les enfants qui accomplissent un travail doivent aussi être en mesure d'aller régulièrement à l'école, d'arriver à l'heure et de participer pleinement à la vie de l'école, de faire leurs devoirs et de préparer leurs leçons. Lorsqu'un travail est effectué par un enfant, il doit être adéquat, limité quantitativement et ne pas avoir d'effets néfastes sur sa santé et son bien-être, tels qu'ils sont définis dans les normes internationales et la législation de nombreux pays (voir la section « Ce que l'on entend par travail des enfants » ci-dessous).

## Ce que l'on entend par « travail des enfants »

Le travail des enfants à proscrire fait référence au travail qui :

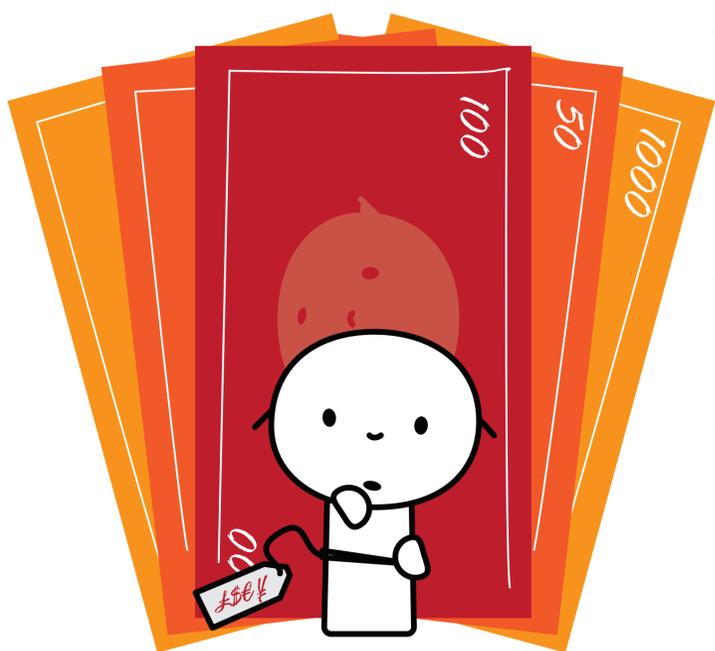
- est mentalement, physiquement, socialement ou moralement dangereux ou préjudiciable aux enfants, comme :
  - la servitude pour dettes et l'asservissement, le travail forcé ou obligatoire ;
  - la prostitution infantile ou leur participation à des productions ou des activités pornographiques ;
  - l'utilisation d'enfants pour des activités illicites, comme la production et le trafic de drogue ;
  - le travail dangereux sous la terre, sous l'eau, à des hauteurs dangereuses ou dans des espaces confinés ;
  - le travail avec des machines, des équipements et des outils dangereux, la manutention ou le transport de lourdes charges ;
  - l'exposition d'enfants ou d'adolescents à des substances, agents ou processus dangereux, comme les pesticides dans l'agriculture et des produits chimiques dangereux dans l'industrie ou les services ;

- un travail domestique excessif en dehors de la famille, notamment de longues heures de travail interdisant aux enfants le repos, l'éducation, des loisirs et un contact avec leur famille, le travail de nuit, un travail physique ou psychologique excessivement épuisant ou toute forme d'abus, de harcèlement et de violence ;
- interfère avec leur scolarité en les privant de l'occasion d'aller à l'école, les obligeant à abandonner l'école prématurément ou à combiner l'école avec un travail excessivement long et lourd. Les enfants et les jeunes doivent avoir du temps pour faire leurs devoirs, préparer leurs examens et avoir suffisamment de repos pour tirer profit de l'école dans les meilleures conditions possible ; de longues heures de travail et un travail très lourd ne le permettent pas.

S'ils effectuent l'un de ces types de travail et/ou se voient refuser le droit à l'éducation en raison de leur travail, les enfants sont victimes du travail des enfants – rémunéré ou non, dans l'économie formelle ou informelle, pour quelques heures ou à temps plein, de façon occasionnelle ou régulière, licite ou illicite.

## Éléments de réflexion:

- Connaissez-vous l'âge minimum d'admission à l'emploi dans votre pays/communauté ? La loi ou la pratique opère-t-elle une distinction pour le travail dangereux ?
- Quels sont les types de travail qui seraient considérés comme dangereux pour le développement mental ou physique des enfants ou des adolescents dans votre pays ou communauté ?
- Quelle est votre expérience personnelle ? Avez-vous, ou quelqu'un de votre entourage, été impliqué



# ÉRADIQUER LE TRAVAIL DES ENFANTS

Manuel pratique  
à l'usage des  
enseignants et  
des syndicats de  
l'éducation

*dans ou exposé au travail des enfants, lorsque vous étiez enfant ou plus récemment ?*

- *Quels sont les types de travail qui **ne seraient pas** considérés comme du travail des enfants qu'il faudrait empêcher ? En d'autres termes, quel type de travail effectué par des enfants est-il nécessaire ou souhaitable pour les familles, le bien-être de la communauté ou l'apprentissage de la vie adulte et n'empêche pas l'éducation des enfants ?*
- *Savez-vous où obtenir des informations ou trouver des ressources sur ces questions ?*

## 2. Quelles sont les causes du travail des enfants ?

Les facteurs qui contribuent au travail des enfants sont multiples et une grande partie d'entre eux échappent au contrôle des personnels de l'éducation et de leurs syndicats, mais il convient de les connaître et, dans la mesure du possible, d'agir sur ces causes au sein des syndicats d'enseignants, avec l'aide d'autres syndicats et d'alliés politiques afin que tous les acteurs conjuguent leurs efforts pour éliminer le travail des enfants. Mettre fin au travail des enfants n'incombe pas aux seuls enseignants et à leurs syndicats, mais ceux-ci ont néanmoins un rôle crucial à jouer, en commençant par établir une compréhension claire des causes du travail des enfants.

La principale cause du travail des enfants est la **pauvreté**, qui est fortement liée à l'**absence d'éducation**. Les revenus et la pauvreté sont des facteurs déterminants du travail des enfants, mais ils ne sont pas les seules raisons pour lesquelles des enfants sont amenés à effectuer un travail inapproprié. Le travail des enfants n'est en effet pas une problématique liée uniquement aux pays les plus pauvres du monde ; il existe également dans des

pays à revenu intermédiaire ou élevé. Cela signifie que les efforts des gouvernements nationaux et de leurs partenaires pour combattre la pauvreté et pour promouvoir une plus grande égalité économique au sein de leurs populations doivent s'accompagner de mesures législatives, d'une amélioration des conditions et pratiques de travail et d'emploi, d'investissements dans les systèmes éducatifs, ainsi que de campagnes d'information publiques sur l'importance de mettre fin au travail des enfants. Les gouvernements, ainsi que leurs partenaires nationaux et internationaux, ont la responsabilité de définir et de mettre en place des politiques pour combattre le travail des enfants, tout en résistant aux pressions nationales et internationales en faveur de politiques susceptibles d'augmenter la pauvreté, souvent motivées par l'idéologie néo-libérale.

La pauvreté interagit avec de multiples facteurs – tels que la discrimination envers certains groupes ethniques ou religieux, ou encore envers les femmes et les filles ; les pratiques traditionnelles comme le mariage et la maternité précoces ; mais aussi les mentalités culturelles qui sous-estiment la valeur de l'éducation – augmentant le risque de voir les enfants exposés au travail des enfants. Malgré ces interactions, il est important d'être conscient que la pauvreté augmente la vulnérabilité des filles et garçons au travail des enfants. Trop souvent des enfants ne vont pas à l'école ou abandonnent leurs études parce que leurs familles ou leurs tuteurs sont trop pauvres pour qu'ils poursuivent leur scolarité ou leur formation, ou parce que ces enfants ou adolescents sont des orphelins sans revenus, forcés de choisir entre travailler et mourir de faim. L'insécurité alimentaire ou la nécessité dans laquelle se trouvent les familles pauvres d'assurer les tâches agricoles et ménagères encourage souvent le travail des enfants, en particulier dans les familles nombreuses. Des chocs économiques, tels que la récession provoquée par la crise financière et de la dette et la perte d'emploi et de revenus chez les adultes, rendent les familles



# ÉRADIQUER LE TRAVAIL DES ENFANTS

## Manuel pratique à l'usage des enseignants et des syndicats de l'éducation

financièrement vulnérables en l'absence de systèmes de protection sociale. La maladie crée aussi des conditions propices au travail des enfants. Le VIH et le SIDA ont fait d'innombrables orphelins.

Les syndicats, les enseignants et les directeurs d'école doivent être particulièrement conscients des changements soudains de revenus dans les familles ou les communautés, à la suite de crises économiques, de chocs tels que des sécheresses, de mauvaises récoltes ou des catastrophes naturelles, ou de la perte des parents ou des tuteurs. Ces changements peuvent rapidement aggraver la pauvreté, l'insécurité et la vulnérabilité au travail des enfants et conduire directement les enfants et les jeunes sur le marché du travail, alors qu'ils devraient être sur les bancs de l'école.

Le lien existant entre la pauvreté et le travail des enfants ne devrait pas être utilisé comme justification au travail des enfants. Celui-ci est à la fois une des causes et une des conséquences du manque de travail décent pour les adultes et du manque de protection adéquate pour tous les travailleurs ; ce qui se manifeste notamment par :

- des employeurs payant aux adultes des salaires bas, inférieurs au niveau de subsistance ou basés sur des systèmes de rémunération à la pièce, qui empêchent les parents de subvenir aux besoins de leur famille sans le complément du revenu issu du travail des enfants ;
- des employeurs ou des entreprises sans scrupule qui recrutent délibérément des enfants parce qu'ils peuvent les payer moins ;
- la non-application de l'âge minimum d'admission à l'emploi et d'autres lois et règlements du travail par les

pouvoirs publics et des systèmes d'inspection du travail de qualité médiocre, notamment dans l'économie informelle, les petites entreprises ou les zones rurales ; et

- l'absence de syndicats pour négocier des conditions de travail décentes.

Plus important encore pour les syndicats des travailleurs de l'éducation et des enseignants, l'absence de **systèmes éducatifs publics gratuits et de qualité** à partir de la petite enfance et pour chaque enfant va de pair avec la pauvreté. La probabilité que le travail des enfants existe est d'autant plus grande :

- que **le droit à l'éducation** n'est pas garanti par la loi, en particulier la scolarité obligatoire jusqu'à l'âge de 14 ou 15 ans, ou que la législation n'est pas appliquée, notamment celle qui impose aux enfants d'aller à l'école ou de suivre une formation ;
- que **les frais d'éducation**, qu'ils soient directs ou indirects – droits d'inscription, uniformes, manuels et matériel, transport, repas – sont tellement élevés qu'ils découragent, voire interdisent aux familles pauvres d'envoyer leurs enfants à l'école ou de les y laisser ;
- que **les écoles ou les centres de formation** sont trop éloignés des villages ou des communautés rurales, en particulier des communautés indigènes et paysannes, et qu'il n'existe pas de moyen de transport pour les jeunes qui vont à l'école hormis de longues marches, parfois dangereuses ;
- **Enseignants** : il y a pénurie d'enseignants qualifiés, percevant des salaires égaux à d'autres professionnels de formation équivalente dans la région ou le pays, pour inciter des gens à devenir enseignants, les retenir dans la profession et motiver les enseignants à dispenser une instruction adéquate à chaque jeune ;
- **Méthodes pédagogiques** : les programmes scolaires, la langue d'enseignement - « coloniale »



# ÉRADIQUER LE TRAVAIL DES ENFANTS

Manuel pratique  
à l'usage des  
enseignants et  
des syndicats de  
l'éducation

ou langues dominantes plutôt que la langue indigène ou un enseignement bilingue – et des méthodes pédagogiques dépassées – l'apprentissage magistral plutôt que participatif – ne conviennent ni aux enfants ni aux familles ;

- **Environnements d'apprentissage** : l'absence d'environnements d'apprentissage et d'enseignement décents – installations sanitaires à l'hygiène déplorable, en particulier pour les filles, classes surpeuplées, peu ou pas de manuels ou d'autres aides à l'apprentissage – incite les enfants et les jeunes à abandonner l'école ou la formation prématurément.

Certains groupes ou communautés, notamment dans les sociétés traditionnelles qui n'accordent pas d'importance à l'éducation, en particulier des filles, **peuvent ne pas attacher de valeur à l'éducation.** Les filles sont souvent une source bon marché de travail domestique dans la société et sont chargées de prendre soin des plus jeunes enfants de la famille

en l'absence de systèmes d'accueil et de garde des enfants plutôt que d'aller à l'école.

**La discrimination** basée sur la race, l'origine ethnique ou la caste, le genre (les garçons sont privilégiés par rapport aux filles), la langue ou toute autre différence peut interdire ou décourager l'accès des enfants et des adolescents à l'éducation, ne leur laissant comme alternative que le travail des enfants.

Par ailleurs, de multiples **raisons politiques** expliquent que les enfants et les jeunes travaillent ; il s'agit notamment des guerres, des conflits armés à l'intérieur d'un pays ou de troubles civils qui perturbent le fonctionnement normal d'une société. Les gouvernements peuvent choisir de ne pas investir dans certaines régions, districts ou provinces, notamment dans le domaine de l'éducation, ou d'engager des dépenses militaires plutôt que d'investir dans l'éducation et le bien-être social, privant les enfants et

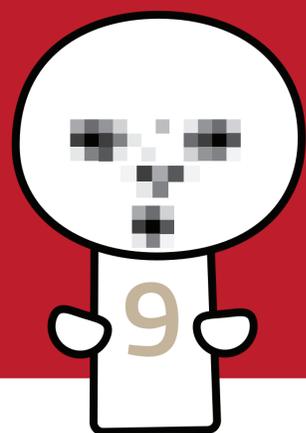
## Encadré 1. Activité: Comprendre les causes du travail des enfants

Au sein de votre syndicat ou de votre école, **créez un groupe d'étude** afin d'identifier les causes réelles ou potentielle du travail des enfants dans votre pays ou communauté pour qu'elles servent de base à une action.

### Sujets de réflexion pour guider les discussions :

- Dans votre pays ou communauté, existe-t-il des facteurs qui pourraient conduire des enfants ou des adolescents à travailler ? Dans l'affirmative, quels sont les principaux facteurs et comment pourraient-ils ou devraient-ils être traités ?
- Chaque enfant ou jeune de votre communauté bénéficie-t-il du même accès à une école ou à un centre de formation. Dans la négative, pouvez-vous dresser une liste des principales raisons de cet état de fait ? En tant que syndicat ou groupe d'enseignant(e)s, que pouvez-vous faire pour améliorer la situation ?
- Quels sont les autres facteurs qui, dans votre communauté, empêchent les enfants d'achever l'enseignement fondamental ou une formation initiale ? En tant que syndicat ou enseignant(e), que pouvez-vous faire pour éliminer ces facteurs afin que tous les jeunes puissent faire des études ou suivre une formation ?
- Pouvez-vous identifier les enfants particulièrement vulnérables dans votre école ou dans votre communauté ? Comment pouvez-vous réduire le risque qu'ils ne viennent pas à l'école ou qu'ils décrochent ?
- Comment inclure la problématique du travail des enfants dans les discussions et les activités scolaires ?

15 18+ 6+



# ÉRADIQUER LE TRAVAIL DES ENFANTS

Manuel pratique  
à l'usage des  
enseignants et  
des syndicats de  
l'éducation

les jeunes du droit à l'éducation.

La compréhension des divers et nombreux facteurs susceptibles d'aboutir au travail des enfants est un premier pas important dans l'adoption de mesures par les syndicats et les personnels enseignants et de l'éducation pour mettre un terme à cette problématique. Étant donné qu'elle touche directement les intérêts et l'emploi des travailleurs et des travailleuses de l'éducation, il est capital que le monde politique, syndical et de l'éducation engage des actions, notamment pour :

- promouvoir et défendre l'éducation pour tous ;
- repérer les enfants et les jeunes qui risquent d'abandonner l'école ou leur formation et
- travailler avec les familles, les communautés, les services de protection de l'enfance, les employeurs, les organisations non gouvernementales et les gouvernements à tous les niveaux pour s'assurer que les enfants et les jeunes soient à l'école ou en formation et pas au travail.

## 3. Enfants et adolescents vulnérables

Compte tenu des causes du travail des enfants, certains groupes d'enfants sont particulièrement exposés au risque d'exclusion de l'école ou de la formation. Les enfants ou les jeunes qui font partie de ces groupes ont besoin d'un suivi et d'efforts particuliers afin de garantir qu'ils pourront entrer à l'école et ne pas décrocher :

- enfants des régions rurales et des zones urbaines pauvres, en particulier là où les

services publics sont de mauvaise qualité ;

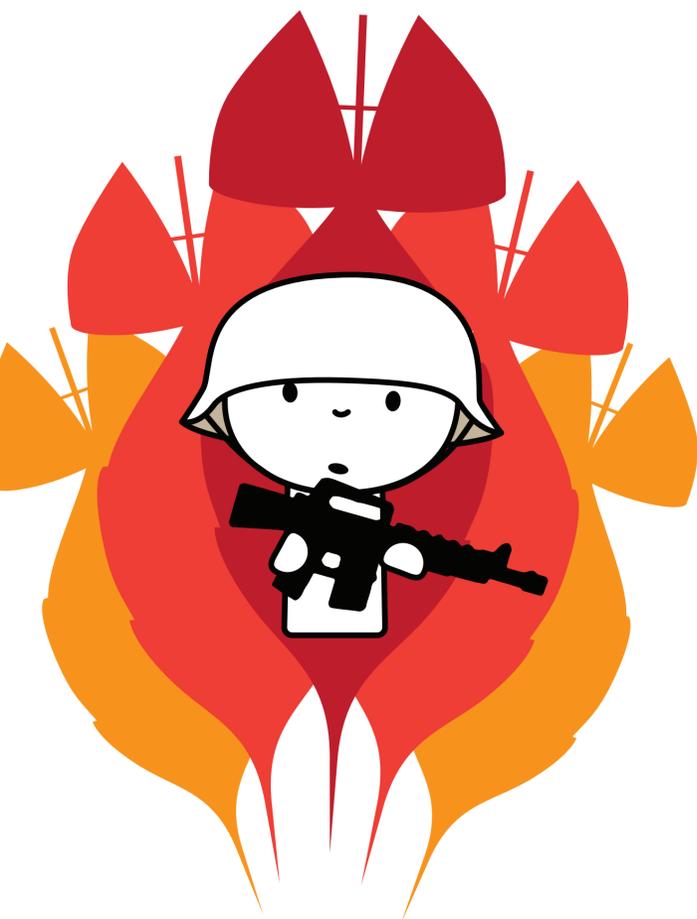
- minorités, castes inférieures, peuples indigènes et tribaux, communautés pastorales ou gens du voyage, tels que les Roms ;
- enfants touchés par le VIH et le SIDA et orphelins du SIDA ;
- enfants issus de familles de travailleurs migrants ;
- enfants des rues et orphelins à la suite de catastrophes naturelles ;
- enfants en servitude ou enfants recrutés en vue de leur exploitation sexuelle commerciale ;
- enfants travailleurs domestiques, essentiellement des filles ;
- enfants des zones frappées par des conflits.

*L'activité mentionnée dans l'encadré 1* donne quelques idées pour lancer le processus. Les modules 1, 2 et 3 de ce manuel suggèrent des moyens et méthodes plus détaillés pour prendre les mesures nécessaires.

## 4. Conventions et autres normes internationales

Des normes internationales ont été élaborées sur le droit à l'éducation et sur le travail des enfants et elles ont été adoptées par de nombreux pays afin de contribuer à protéger les enfants. Elles revêtent essentiellement la forme de **conventions**. Les conventions sont des lois internationales et lorsqu'un pays adopte une convention, il est tenu de veiller à ce que sa législation et sa pratique nationale soient conformes aux dispositions de la convention **dans tout le pays**.

Les syndicats d'enseignants et leurs membres ont un rôle à jouer en contrôlant que, dans nos pays, les



# ÉRADIQUER LE TRAVAIL DES ENFANTS

Manuel pratique  
à l'usage des  
enseignants et  
des syndicats de  
l'éducation

actions engagées soient conformes aux dispositions des conventions. Certaines ressources destinées à aider à contrôler le respect des conventions sont mentionnées dans l'encadré 2 ci-dessous.

## *Convention des Nations unies relative aux droits de l'enfant*

La convention consacre le droit de chaque enfant, sans discrimination d'aucune sorte :

- à un enseignement primaire obligatoire et gratuit et l'accès à un enseignement secondaire général ou professionnel ; la convention impose également aux pays de prendre des mesures pour encourager la régularité de la fréquentation scolaire et la réduction des taux d'abandon scolaire ;
- d'être protégé contre l'exploitation économique et de n'être astreint à aucun travail comportant des risques ou susceptible de compromettre son éducation ou de nuire à sa santé ou à son développement physique, mental, spirituel, moral ou social. La convention impose également aux pays de fixer un âge minimum d'admission à l'emploi, de prévoir une réglementation appropriée des horaires de travail et des conditions d'emploi et de prévoir des peines ou autres sanctions appropriées pour assurer l'application effective de ces dispositions.

Tous les pays du monde, à l'exception de deux (la Somalie et les Etats-Unis ont signé, mais pas ratifié la convention), ont ratifié cette convention. Cela signifie qu'à moins de vivre dans l'un de ces trois pays, votre pays a accepté d'appliquer ces droits et est tenu de mettre en œuvre des lois et des mesures pour protéger les droits de chaque enfant.

## *Conventions de l'OIT sur le travail des enfants*

La convention n° 138 et la recommandation n° 146 de l'OIT sur l'âge minimum d'admission à l'emploi et au travail (1973) disposent que l'âge minimum

d'admission à l'emploi ne devrait pas être inférieur à l'âge fixé pour la fin de la scolarité obligatoire et, en aucun cas, inférieur à 15 ans.

167 pays ont ratifié cette convention (avril 2014).

La convention n° 182 et la recommandation n° 190 de l'OIT sur les pires formes de travail des enfants :

- définissent les pires formes de travail des enfants qui devraient être interdites dans chaque pays et fixent l'âge minimum d'admission au travail pour les enfants à 18 ans ;
- appellent à assurer l'accès à l'éducation de base gratuite et, lorsque cela est possible et approprié, à la formation professionnelle pour tous les enfants qui

## **Encadré 2. Sources d'information et de suivi des droits de l'enfant, des normes, lois et pratiques d'organisations internationales**

1. Le Comité des droits de l'enfant est un groupe d'experts indépendants qui surveille la mise en œuvre de la **Convention concernant les droits de l'enfant** par les pays ayant ratifié la convention. Il peut entendre des plaintes concernant le non-respect des obligations et, sous peu, il entendra des plaintes individuelles. Le Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme (HCDH) accueille le Comité des droits de l'enfant et dispose de bureaux régionaux et nationaux dans le monde entier, qui peuvent être contactés pour demander information et assistance. Pour contacter le HCDH :

**Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme (HCDH)**

Palais des Nations, CH-1211 Genève 10, Suisse

Téléphone: +41 22 917 9220; Courriel: InfoDesk@ohchr.org

Site Internet: <http://www.ohchr.org/FR/Pages/WelcomePage.aspx>

2. L'application des normes de l'OIT dans les Etats membres est contrôlée annuellement par la **Commission d'experts pour l'application des conventions et recommandations** et par la **Commission de l'application des normes de la Conférence internationale du travail**, dans laquelle l'IE et

## Box 2.

d'autres syndicats peuvent faire entendre directement leur voix. L'IE peut aider des syndicats nationaux et des enseignants affiliés à transmettre les informations pertinentes sur la manière dont les normes relatives au travail des enfants sont appliquées dans votre pays et, si nécessaire, recourir à d'autres instruments de contrôle relevant des procédures de l'OIT.

3. L'**IPEC de l'OIT** gère des programmes destinés à contribuer à l'éradication du travail des enfants à soustraire les enfants à ce travail. L'OIT-IPEC est membre de l'Equipe spéciale mondiale sur le travail des enfants et l'EPT, qui comprend également diverses organisations internationales, à savoir l'UNESCO, l'UNICEF, le PNUD, la Banque mondiale, l'IE et la Marche mondiale contre le travail des enfants. Les personnels enseignants et leurs organisations sont des partenaires privilégiés du travail de l'IPEC. Pour une liste des bureaux de l'IPEC les plus proches de chez vous, prenez contact avec votre syndicat ou directement avec l'IPEC :

### **Programme international pour l'abolition du travail des enfants**

#### **Bureau international du Travail**

4 route de Morillons, CH-1211 Genève 22, Suisse

Tél.: +41 22 799-8181

Fax: +41 22 799-8771

Courriel: [ipecc@ilo.org](mailto:ipecc@ilo.org)

Site internet: [www.ilo.org/ipecc](http://www.ilo.org/ipecc)

5. Pour des informations sur la manière dont les pays remplissent leurs obligations pour assurer le droit des enfants à l'éducation, de bonnes sources sont le **Rapport mondial de suivi sur l'EPT**, publié annuellement par l'UNESCO et le partenariat EPT, et la **Campagne mondiale pour l'éducation (CME)**, dont l'IE et les syndicats nationaux d'enseignants sont des partenaires essentiels :

#### **Rapport mondial de suivi sur l'EPT (disponible en ligne)**

Site Internet: <http://www.unesco.org/new/en/education/themes/leading-the-international-agenda/efareport/>

#### **Campagne mondiale pour l'éducation (GME)**

25 Sturdee Avenue, Rosebank, Johannesburg 2132, South Africa

Courriel: [info@campaignforeducation.org](mailto:info@campaignforeducation.org)

Site Internet: <http://www.campaignforeducation.org/fr/>

6. Pour des informations sur les personnels enseignants et d'autres travailleuses et travailleurs de l'éducation, notamment les **recommandations concernant les enseignantes et les enseignants et le Comité conjoint OIT/UNESCO d'experts (CEART)**:

Département des activités sectorielles, OIT, Genève, Suisse

Courriel: [sector@ilo.org](mailto:sector@ilo.org)

Site Internet: <http://www.ilo.org/global/industries-and-sectors/education/lang--fr/index.htm>

auront été soustraits des pires formes de travail ; et

- recommandent d'identifier et d'entrer en contact direct avec les enfants particulièrement exposés à des risques et de tenir compte de la situation particulière des filles.

179 pays ont ratifié cette convention (avril 2014).

La convention n° 189 et la recommandation n° 201 de l'OIT concernant le travail décent pour les travailleuses et travailleurs domestiques :

- imposent un âge minimum pour les travailleuses et les travailleurs domestiques conforme aux conventions nos 138 et 182 ;
- appellent à la prise de mesures pour veiller à ce que le travail effectué par les travailleurs domestiques d'un âge inférieur à 18 ans et supérieur à l'âge minimum d'admission à l'emploi ne les prive pas de la scolarité obligatoire ni ne compromette leurs chances de poursuivre leurs études ou de suivre une formation professionnelle.

13 pays ont ratifié cette convention, qui est entrée en vigueur au plan international en 2013.

### **Autres normes relatives au droit à l'éducation des enfants**

Le droit à un enseignement gratuit et obligatoire, à tout le moins au niveau primaire ou fondamental, a été renforcé par les engagements pris par la majorité des pays du monde dans le cadre des Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD) des Nations unies et du mouvement en faveur de l'Éducation pour tous (EPT) conduit par l'Organisation des Nations unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO). Avec les OMD, la communauté internationale s'est fixée pour but de donner, d'ici à 2015, à tous les enfants, garçons et filles, partout dans le monde, les moyens d'achever un cycle complet d'études primaires. Grâce à l'EPT, la

# ÉRADIQUER LE TRAVAIL DES ENFANTS

## Manuel pratique à l'usage des enseignants et des syndicats de l'éducation

plupart des pays se sont fixé le même objectif : faire en sorte que d'ici à 2015, tous les enfants, et notamment les filles, les enfants en difficulté et les enfants issus de minorités ethniques, aient accès à un cycle complet d'enseignement primaire gratuit et obligatoire, de bonne qualité.

L'accès et la qualité de l'éducation dépendent également de la disponibilité d'un nombre suffisant d'enseignants qualifiés et d'autres travailleurs de l'éducation dans les établissements scolaires et les centres de formation professionnelle. Il existe un rapport direct entre l'accès universel à un enseignement de qualité et pertinent servant d'alternative au travail des enfants et le statut des personnels enseignants et des autres travailleurs de l'éducation, leur formation, leur rémunération et leurs conditions de travail, en d'autres termes, les conditions d'enseignement et d'apprentissage nécessaires pour contribuer à garder les enfants à l'école et en dehors du marché du travail. Les conditions nécessaires sont énoncées dans les normes internationales relatives aux enseignants, notamment la recommandation de l'OIT/UNESCO concernant la condition du personnel enseignant de 1966 et les recommandations du groupe d'experts internationaux qui surveille les progrès (ou l'absence de progrès) dans l'application de cette norme, à savoir le Comité conjoint OIT/UNESCO d'experts sur l'application des recommandations concernant le personnel enseignant (CEART).

Votre syndicat d'enseignants et l'Internationale de l'Éducation, par l'entremise de votre syndicat, peuvent être contactés au sujet de la législation nationale et de son application ou des normes internationales et de l'application des droits des enfants en matière d'éducation et d'emploi :

**L'encadré 2** présente quelques sources d'information sur les normes internationales et leur application par d'autres organisations internationales.

## Éléments de réflexion et liste de contrôle à utiliser dans les programmes de formation des syndicats ou des enseignants :

- *Connaissez-vous les conventions internationales sur les droits de l'enfant ? Pensez-vous qu'elles pourraient être utiles pour promouvoir ces droits dans votre pays ?*
- *Votre gouvernement a-t-il ratifié les conventions internationales relatives aux droits de l'enfant dans votre pays ? Dans la négative, pourquoi ?*
- *Dans la négative, quelles actions ou campagnes pourraient être menées pour les faire ratifier ? Dressez une liste des forces et des faiblesses des mesures de plaidoyer ou de lobbying qui pourraient être prises pour faire ratifier les conventions et analysez-les.*
- *Votre pays a-t-il adopté des lois pour mettre en œuvre les conventions qu'il a ratifiées ? Dans la négative, pourquoi et quelles actions de lobbying politique ou quelle campagne pourraient permettre de faire adopter une loi ? Dressez une liste des mesures susceptibles d'aboutir.*
- *Quelles autres actions ou mesures le gouvernement national ou local et les organisations non gouvernementales prennent-ils pour garantir la mise en œuvre effective des engagements pris en matière de droit des enfants à l'éducation et de protection contre le travail des enfants ? Une liste des actions/mesures en cours pourrait être un point de départ pour comprendre les lacunes à combler par une action syndicale ; celles-ci sont discutées plus en détail dans le module 1.*
- *Sur la base d'une analyse, que peut faire votre syndicat, en coopération avec d'autres syndicats et institutions, pour s'assurer que les conventions internationales sont ratifiées et les droits appliqués pour tous les enfants dans l'ensemble de votre pays ?*

# ÉRADIQUER LE TRAVAIL DES ENFANTS

## Manuel pratique à l'usage des enseignants et des syndicats de l'éducation

## MODULE 1: Le rôle des syndicats d'enseignants dans l'abolition du travail des enfants et la promotion de l'éducation pour tous

Les **groupes cibles** de ce module sont des **dirigeants syndicaux et des membres des syndicats** et l'accent est mis sur les membres du syndicat concerné. Le module poursuit trois objectifs :

1. aider les syndicats de l'éducation à mieux comprendre le concept du travail des enfants et ses conséquences sur :
  - a. l'éducation et les conditions de travail ;
  - b. le développement des enfants et des adolescents ; et
  - c. l'absence de travail décent pour les adultes et le développement national global.
2. expliquer pourquoi les syndicats d'enseignants sont bien placés pour contribuer à l'élimination du travail des enfants par le biais de l'éducation pour tous ;
3. guider les syndicats à prendre des mesures contre le travail des enfants et favoriser l'accès universel à un enseignement et une formation de qualité.

### 1. Pourquoi mon syndicat devrait-il se préoccuper du travail des enfants et de leur éducation ?

Historiquement, les syndicats de l'éducation et d'autres organisations syndicales ont joué un rôle majeur dans les campagnes en faveur d'un enseignement gratuit, obligatoire et de qualité et de l'élimination du travail des enfants. Il existe un lien manifeste entre la réalisation

d'un accès universel à l'éducation et la réduction du travail des enfants ; en effet, lorsque les enfants et les adolescents passent la majeure partie de leur temps à l'école ou en formation, ils ne sont pas en train de travailler. Quand les enfants ne sont pas mis au travail, les parents peuvent avoir de meilleures chances de trouver un travail décent et de toucher un salaire supérieur, les familles sont moins prisonnières de la pauvreté et les enfants et les jeunes ont de meilleures chances d'aller à l'école. L'objectif que tous les enfants achèvent un cycle complet d'études de base signifie :

- une communauté ou une nation mieux instruite, capable de contribuer au développement économique et social ;
- des améliorations en termes de santé publique grâce à un niveau d'instruction supérieur ;
- des travailleurs et travailleuses mieux éduqué(e)s, moins vulnérables, bénéficiant de meilleures opportunités d'emploi et d'un meilleur salaire ; et
- des connaissances de base en lecture, écriture et calcul pour une société plus démocratique.

L'abolition du travail des enfants grâce à un accès universel à un enseignement public obligatoire, gratuit et de qualité est un scénario où tout le monde sort gagnant, en particulier les travailleurs de l'éducation et les syndicats. Si chaque enfant achève des études primaires, davantage de jeunes auront besoin d'un enseignement secondaire et supérieur et la pression s'accroîtra pour que les gouvernements trouvent les ressources nécessaires pour former correctement

# ÉRADIQUER LE TRAVAIL DES ENFANTS

## Manuel pratique à l'usage des enseignants et des syndicats de l'éducation

et recruter des enseignants pour y parvenir. Il y aura davantage de jeunes éduqués qui deviendront enseignants, ce qui contribuera à réduire l'un des principaux facteurs de la pénurie d'enseignants dans bon nombre de pays. Les familles comprendront l'importance de l'éducation pour l'avenir de leurs enfants et feront pression sur le gouvernement afin qu'il libère des ressources pour de meilleures infrastructures scolaires. Cette question est particulièrement importante pour les jeunes filles, qui sont souvent contraintes de prendre en charge les plus jeunes lorsqu'il n'existe pas de structures d'accueil et d'éducation de la petite enfance.

C'est pour toutes ces raisons que les syndicats d'enseignants ont un intérêt vital à mener le combat contre le travail des enfants dans leurs pays et leurs communautés et à faire de cette cause l'une de leurs priorités en termes d'actions de plaidoyer et de négociation collective. Il convient également de collaborer avec d'autres syndicats et d'autres partenaires de l'éducation pour faire valoir l'idée qu'une éducation de qualité pour tous et l'éradication du travail des enfants sont essentielles pour garantir un travail décent aux travailleurs adultes. Pour atteindre ces objectifs, il est capital que les syndicats mettent en place des programmes de formation ou de renforcement des capacités pour leurs membres, afin qu'ils s'approprient ces questions et les inscrivent dans le programme de travail syndical à tous les niveaux : national, régional, section/district, sous-section et école. La section 2 ci-dessous fournit davantage de détails à ce sujet.

**L'encadré 1.1** présente un exemple de bonne pratique syndicale.

### Encadré 1.1. Bonne pratique syndicale: Accroître les investissements dans l'éducation et œuvrer pour l'abolition du travail des enfants au Brésil par l'entremise d'alliances politiques

Par le passé, la CNTE-Brésil a déjà largement participé au lobbying politique en s'alliant à des groupes d'action en faveur de l'éducation afin de soutenir des programmes innovants de financement de l'éducation, les Bolsa Escola/ Bolsa Familia, qui apportent un complément de revenus aux familles pauvres permettant à leurs enfants d'aller à l'école, comme le fonds pour l'amélioration de l'enseignement primaire (FUNDEF) et son successeur (FUNDEB). Ces programmes de financement spéciaux fournissent des ressources afin de soutenir l'éducation et d'améliorer les salaires et le statut des enseignants et des enseignantes dans les régions les plus pauvres du plus grand pays d'Amérique latine. Les deux programmes de financement ont permis d'accroître le nombre d'enseignants actifs, d'améliorer la formation des enseignants et leurs salaires, ainsi que les inscriptions en milieu rural. Forte de ce succès, la CNTE a pris part à un large mouvement politique qui a conduit le Congrès national en 2012 à approuver l'objectif de consacrer 10% du PIB à l'éducation ces dix prochaines années dans le cadre du Plan national pour l'éducation (PNE). Si cet objectif est atteint, le Brésil aura le niveau de financement de l'éducation le plus élevé du monde. Bien que l'on soit encore loin de l'adoption finale de ce plan, comme les manifestations récurrentes du syndicat d'enseignants l'ont montré en 2013, les résultats obtenus sont le fruit d'efforts considérables de lobbying politique au niveau national, soutenus par des manifestations publiques, les réseaux sociaux, des campagnes dans les médias et des contacts intensifs à tous les niveaux de la société.

Sources: Site Internet de l'IE : «Le Brésil alloue 10% de son PIB à l'enseignement», 9 juillet 2012 ; Manuel CSI/FSM/ACTRAV sur le travail des enfants : «Entretien avec Juçara Vieira» ; OIT-IPEC : Rapport mondial sur le travail des enfants, 2013; OCDE: «Brazil: Encouraging Lessons from a Large Federal System» in Strong Performers and Successful Reformers in Education: Lessons from PISA for the United States, 2010; Ratteree, B: «Social dialogue in education: National good practices and trends», document de discussion destiné à la 11e session du CEART (Genève, 2012, non publié).

# ÉRADIQUER LE TRAVAIL DES ENFANTS

## Manuel pratique à l'usage des enseignants et des syndicats de l'éducation

### 2. Ouvrir la voie : Expliquer pourquoi les syndicats d'enseignants et leurs membres sont bien placés pour contribuer à l'élimination du travail des enfants

Les syndicats d'enseignants ont pour mandat professionnel fondamental de contribuer à assurer un accès universel à un enseignement de qualité pour tous les enfants ainsi que l'achèvement d'un cycle d'études. Cela fait partie de leur raison d'être, comme le soulignent la recommandation OIT/UNESCO concernant la condition du personnel enseignant de 1966 et la déclaration de l'IE sur l'éthique professionnelle. L'une des tâches principales d'un syndicat de l'éducation consiste à faire tomber les obstacles à la réalisation de cet objectif et à éliminer les causes du travail des enfants.

Les syndicats d'enseignants tirent également profit des efforts qu'ils déploient pour éradiquer le travail des enfants:

- les syndicats deviennent plus visibles dans les établissements scolaires alors qu'ils offrent un soutien précieux à leurs membres sur une question importante de la politique éducative, mais difficile à résoudre en tant qu'enseignant individuel ayant à faire face à de nombreuses exigences et charges professionnelles concurrentes ;
- les syndicats peuvent attirer de nouveaux membres grâce à cette action, dans la mesure où ils interagissent plus étroitement avec des membres effectifs et potentiels ;
- au niveau politique national, régional ou local, les syndicats

Sources : IE, Les syndicats d'enseignants au premier plan dans la lutte contre le travail des enfants : Bonnes pratiques, 2013 ; vidéo du site Internet de la Journée mondiale de l'IE contre le travail des enfants ; Manuel CSI/FSM/ACTRAV sur le travail des enfants et de l'éducation.

peuvent renforcer leur position en se faisant entendre sur des questions graves qui affectent la nation et les communautés locales et en se servant du dialogue social pour dépasser l'engagement traditionnel en faveur des salaires, des pensions et des conditions de travail de leurs membres ;

#### Encadré 1.2. Bonne pratique syndicale : Au Maroc, le SNE-FDT s'attelle à l'élimination de l'abandon scolaire et du travail des enfants

Le syndicat marocain d'enseignants SNE-FDT, soutenu par le syndicat néerlandais d'enseignants AOb et la campagne Stop Child Labour, a lancé un programme dans la ville de Fès en 2004 pour prévenir l'abandon scolaire. Ce programme couronné de succès est désormais appliqué dans cinq régions du Maroc et couvre plus de 21 000 enfants dans 30 écoles.

Le SNE-FDT aide ses membres à comprendre et à résoudre la problématique du travail des enfants par le biais de programmes de perfectionnement professionnel et d'ateliers dirigés par le syndicat sur les droits de l'enfant et des sujets pédagogiques (techniques de communication, techniques de suivi de cas individuels, cessation des châtiments corporels).

En plus de travailler directement avec des enseignants, le syndicat s'engage auprès des élèves, des parents, des autorités chargées de l'éducation et d'organisations de la société civile pour rendre les écoles plus attrayantes en améliorant l'environnement scolaire (installations sanitaires propres et classes rénovées, nouveau matériel et bibliothèques), en organisant des activités culturelles et sportives, voire des cours d'alphabétisation pour les mères. Le programme comprend également des classes de soutien, ainsi que des lunettes de lecture pour les enfants ayant des problèmes visuels.

Selon les rapports, les enfants sont enthousiastes à l'égard des nouvelles possibilités éducatives. Les enseignants estiment que leurs méthodes pédagogiques, la compréhension et l'empathie vis-à-vis des besoins des enfants ainsi que les relations avec les parents se sont considérablement améliorées grâce au programme. Les chefs d'établissement et les enseignants recherchent désormais activement à rencontrer les parents afin de les convaincre et de mettre en place un soutien financier pour soutenir la décision de la famille et éviter le décrochage scolaire des enfants. En quelque trois années de fonctionnement, le programme a fait chuter les taux d'abandon scolaire dans les établissements ciblés de plus de 90% et « l'image du syndicat d'enseignants s'est également sensiblement améliorée », affirme Abdelaziz Mountassir, membre du Bureau du SNE-FDT et du Bureau exécutif de l'IE.

# ÉRADIQUER LE TRAVAIL DES ENFANTS

## Manuel pratique à l'usage des enseignants et des syndicats de l'éducation

- les syndicats peuvent renforcer les capacités en menant des actions de proximité et des campagnes, en faisant pression et en lançant des actions de plaidoyer auprès de divers acteurs politiques et autres – hommes et femmes politiques, maires ou chefs de village, employeurs, organisations non gouvernementales, responsables religieux ou autres, dont les

compétences et les alliances peuvent servir à faire avancer d'autres dossiers syndicaux.

**L'encadré 1.2** présente une bonne pratique syndicale sur les bénéfices de l'engagement des syndicats dans le domaine de l'éducation et du travail des enfants.

Ouvrir la voie signifie aussi que les dirigeants syndicaux et leurs membres servent de modèles de rôle. Ils doivent, en effet, adopter et appliquer strictement un code éthique ou son équivalent en ne faisant pas eux-mêmes travailler des enfants, par exemple en s'abstenant d'utiliser des enfants comme travailleurs domestiques et en évitant d'utiliser des produits dont on sait qu'ils sont fabriqués en exploitant des enfants. Si le syndicat ou ses membres se montrent hypocrites à ce sujet, la crédibilité du syndicat et le bon travail accompli par ailleurs pourraient être gravement ébranlés. Un code déontologique peut être intégré dans le code de conduite général du syndicat et de ses membres et/ou inclus dans les programmes de formation syndicale (**Encadré 1.3**).

### Encadré 1.3. Bonnes pratiques syndicales : Codes de conduite ou autres mesures relatives au travail des enfants

Au Cambodge, le code de conduite du NEAD contient un article qui interdit à ses membres de recourir au travail des enfants ou d'envoyer leurs propres enfants au travail. S'ils enfreignent cette règle, les membres risquent d'être suspendus ou exclus.

En Haïti, le CNEH n'a pas de code de conduite, mais lors des formations dispensées aux enseignants sur les enfants travailleurs domestiques, le CNEH insiste sur le fait que ses membres doivent servir d'exemple en n'employant pas d'enfants chez eux.

Source: IE, Les syndicats d'enseignants au premier plan dans la lutte contre le travail des enfants : Bonne pratique, 2013

## 3. Actions que les syndicats peuvent mener pour lutter contre le travail des enfants

Vous trouverez ci-dessous quelques exemples d'actions que des syndicats ont menées avec succès ou pourraient lancer pour lutter contre le travail des enfants et promouvoir un accès universel à une éducation de qualité. Ces actions peuvent être regroupées en quatre grandes catégories :

- Sensibilisation interne, élaboration d'une stratégie et renforcement des capacités**
- Recherche et documentation**

# ÉRADIQUER LE TRAVAIL DES ENFANTS

## Manuel pratique à l'usage des enseignants et des syndicats de l'éducation

- **Sensibilisation externe, actions de plaidoyer et de lobbying**
- **Négociation collective et autres formes de dialogue social**

### *A. Sensibilisation interne, élaboration d'une stratégie et renforcement des capacités*

#### **Sensibiliser les dirigeants syndicaux et les membres à la problématique**

L'une des premières mesures cruciales qu'un syndicat devrait prendre est la sensibilisation et la formation des dirigeants des syndicats d'enseignants aux notions de travail des enfants, droits des enfants et d'éducation pour tous. Selon le niveau de responsabilité et les actions à entreprendre, les dirigeants syndicaux et leurs membres devraient connaître :

- Le travail des enfants et le non-scolarisation comme une violation fondamentale des droits humains et des droits de l'enfant ;
- l'ampleur du phénomène du travail des enfants dans leur pays ;
- les secteurs économiques et les zones géographiques les plus susceptibles de faire travailler des enfants ;
- les conséquences du travail des enfants sur l'éducation, le travail décent et la pauvreté dans les régions concernées ou dans le pays dans son ensemble et
- les mesures que le syndicat devrait et pourrait promouvoir au niveau national, infranational ou local pour atteindre l'objectif d'une éducation de base universelle et gratuite en tant que moyen de prévention et d'éradication du travail des enfants.

Il est particulièrement important que les dirigeants

syndicaux nationaux, régionaux, de district ou locaux comprennent et admettent l'importance de ces questions, quels sont les facteurs à l'origine du travail des enfants et comment contribuer à éliminer le travail des enfants par l'éducation. Même si les ressources sont limitées et que la direction syndicale se démène pour mener à bien toutes les tâches que ses membres en attendent, il est utile de mettre sur pied un groupe de travail spécial ou de désigner un point de contact sur le travail des enfants aux différents niveaux du syndicat afin d'aider à attirer en permanence l'attention de ses membres sur cette question.

#### **Stratégie syndicale et programme d'action**

Après avoir pris conscience que le travail des enfants fait partie intégrante des préoccupations syndicales et avoir recueilli les réflexions d'un groupe de travail ou d'un point de contact, la direction du syndicat devrait élaborer et tâcher d'appliquer une stratégie syndicale en la matière, qui deviendra la fenêtre du syndicat sur le monde. Outre le fait d'ancrer cette problématique dans les intérêts primordiaux du syndicat, une stratégie activement défendue et appliquée dans le travail syndical montre aux parties prenantes de l'éducation et aux personnels enseignants ainsi qu'à la communauté dans son ensemble que le syndicat s'intéresse à autre chose qu'à des thématiques fondamentales, comme les salaires et les conditions de travail. Dans le cadre d'une sensibilisation plus large des membres et afin de contribuer à faire en sorte que les résultats soient ancrés dans la réalité des membres, une stratégie relative au travail des enfants devrait naître d'un processus démocratique venant de la base, à l'occasion de la conférence annuelle ou de réunions des délégués ou des représentants syndicaux au niveau opportun, plutôt qu'être une décision prise au sommet, par la direction nationale sans implication de la base.

Pour être exhaustive, la stratégie syndicale devrait

# ÉRADIQUER LE TRAVAIL DES ENFANTS

## Manuel pratique à l'usage des enseignants et des syndicats de l'éducation

aborder les questions de l'accès universel à un enseignement public et une formation de qualité et les mesures pour prévenir et éliminer le travail des enfants, dans les deux cas dans les limites des capacités d'action du syndicat. Elle devra inclure une référence à la scolarité et à la fréquentation scolaire obligatoires, à l'importance de l'éducation de la petite enfance, au financement de l'éducation, au statut et aux conditions de travail des enseignants conformément aux normes internationales relatives aux enseignants (voir l'introduction), à l'âge minimum d'admission à l'emploi, à la définition du travail des enfants dans le cadre national et local et aux recommandations faites par le syndicat à ses membres et à divers acteurs ou parties prenantes sur la manière de prévenir et d'éliminer le travail des enfants, en insistant tout particulièrement sur le rôle des travailleurs et des travailleuses de l'éducation et de la formation.

Une stratégie ne vaut que par sa mise en œuvre, d'où la nécessité d'un programme ou d'un plan d'action syndical sur le travail des enfants, qui pourra servir de projet ou de feuille de route aux diverses activités tant internes qu'externes du syndicat. Des idées concernant le programme d'action peuvent surgir du groupe de travail ou du point de contact, mais devraient être décidées par les membres et défendues par la direction par rapport aux nombreuses priorités concurrentes (et souvent plus élevées) d'utilisation des ressources syndicales.

### **Renforcement des capacités**

Les syndicats qui possèdent d'importantes ressources en personnel devraient renforcer la sensibilisation et les capacités du personnel rémunéré à la problématique du travail des enfants même (et surtout) si le personnel a d'autres responsabilités. Un petit atelier sur les principales questions liées au travail des enfants auquel est convié l'ensemble du personnel augmente les chances que ces questions soient intégrées dans tout le travail syndical, contribue à l'établissement des

liens nécessaires à la cohérence entre les diverses actions syndicales conformément à la stratégie du syndicat dans le domaine de l'éducation pour tous et du travail des enfants et permet d'éviter des conflits potentiellement embarrassants entre les positions et les activités publiques du syndicat sur le travail des enfants et d'autres thématiques de base.

Le renforcement des capacités du syndicat sur la double question de l'accès à l'éducation pour tous les apprenants et de l'abolition du travail des enfants poursuit plusieurs objectifs, parmi lesquels le développement d'une capacité accrue à :

- collecter et utiliser les ressources, en particulier lorsque les fonds et le personnel du syndicat sont limités ;
- renforcer la prise de conscience dans le cadre du travail de proximité du syndicat auprès des groupes cibles et des partenaires ;
- réaliser et utiliser efficacement des études et des informations pour concevoir des programmes incluant une formation au plaidoyer et au recrutement ;
- mener des actions de plaidoyer efficaces auprès du gouvernement et d'autres acteurs ;
- utiliser les mécanismes de négociation collective et de dialogue social avec les employeurs, tant publics que privés, sur cette problématique.

### **Affiliation : sensibilisation et formation**

Une fois la direction et le personnel du syndicat informés et engagés, les mêmes actions doivent être menées auprès des affiliés. La sensibilisation des affiliés peut passer par la préparation et la diffusion à l'ensemble des membres d'informations sur le travail des enfants et l'éducation pour tous, accompagnées par la présentation des politiques et du

# ÉRADIQUER LE TRAVAIL DES ENFANTS

## Manuel pratique à l'usage des enseignants et des syndicats de l'éducation

programme d'action du syndicat dans ces domaines, afin d'en souligner l'importance. Plusieurs formes de communication peuvent se révéler efficaces, en fonction des ressources et des structures du syndicat et de la distribution géographique de ses membres (les

### Encadré 1.4. Bonne pratique syndicale : En Albanie, le FSASH et le SPASH forment et soutiennent leurs membres dans leur lutte contre le travail des enfants

En Albanie, les syndicats ont axé leur formation sur le travail des enfants sur les six districts qui représentent plus de 45% des abandons scolaires du pays. Les enseignants formés par le programme s'efforcent de repérer les enfants risquant l'abandon scolaire et ceux qui ne vont plus à l'école. Les enseignants mettent en place des groupes de suivi dans les écoles, qui sont composés d'enseignants, d'élèves et de parents (essentiellement les membres des comités de parents et d'élèves). Chaque groupe surveille un certain nombre d'enfants qui ont déjà abandonné l'école ou risquent de le faire. La tâche du groupe de suivi consiste à identifier les raisons de l'abandon scolaire, à déterminer comment collaborer avec la famille de l'enfant et les personnes susceptibles d'influencer les parents ou l'enfant, à identifier les problèmes que rencontre la communauté et les questions connexes. Après avoir pris connaissance de la situation des élèves qui risquent de décrocher, le groupe travaille avec chaque élève et sa famille afin de les convaincre de reprendre le chemin de l'école. Parfois, une aide adaptée peut être apportée aux familles les plus pauvres.

Le syndicat rencontre régulièrement les groupes de suivi afin d'évaluer les progrès accomplis : combien d'élèves ont repris leurs études et les problèmes rencontrés. Malgré les nombreux défis qui se posent, depuis 2002, les syndicats estiment que plus de 2 000 enfants ont retrouvé les bancs de l'école grâce au travail des syndicats d'enseignants et que plus de 4 000 enfants à risque sont restés à l'école.

Source: IE, Série d'entretiens sur le travail des enfants, Conférence internationale sur le travail des enfants, organisée par l'IE, AOb et GEW, 2012.

exemples suivants ne sont pas exhaustifs) :

- articles dans le bulletin d'information ou le magazine syndical, lorsqu'il en existe un ;
- dossiers d'information spécifiques et affiches ou matériel de campagne similaire ;
- souvenirs ou aide-mémoire du syndicat : calendriers, agendas, matériel d'écriture, blocs-notes, stylos, crayons, etc. ;
- CD ou autres matériels d'information ou informatiques ;
- moyens audiovisuels : messages radiodiffusés ou sur l'Internet ou utilisation des réseaux sociaux, particulièrement importants pour les jeunes membres.

Afin de permettre aux membres du syndicat de réagir pleinement dans les écoles et les centres de formation en tant que groupe ou représentant individuel du syndicat, le matériel d'information doit être combiné à des activités de formation – ateliers ou séminaires, séparés ou intégrés dans des réunions syndicales plus générales, comme la conférence nationale, régionale, provinciale, ou de brefs cours de formation dans les centres de formation professionnelle gérés par les syndicats. Cette formation peut poursuivre plusieurs objectifs :

- informer les membres afin qu'ils pensent à intégrer l'éducation pour tous et le travail des enfants dans toutes leurs activités syndicales ;
- fournir aux membres les compétences et les outils nécessaires pour qu'ils puissent suivre les enfants à risque et prôner des mesures permettant de contribuer à éradiquer le travail des enfants ;
- aider les membres à comprendre l'importance et la nécessité de participer à des campagnes locales, nationales ou internationales sur le droit à l'éducation, l'importance de l'éducation de la petite

# ÉRADIQUER LE TRAVAIL DES ENFANTS

## Manuel pratique à l'usage des enseignants et des syndicats de l'éducation

enfance, les droits des enseignants et le travail des enfants, notamment des événements tels que la journée contre le travail des enfants, la journée mondiale des enseignants, la Semaine mondiale d'action (SMA) dirigée par la Campagne mondiale pour l'éducation et la journée mondiale du SIDA ;

- donner aux membres du matériel d'information qu'ils puissent utiliser rapidement dans des actions de plaidoyer ou d'autres activités provenant d'organisations nationales (organisations syndicales ou de lutte contre le travail des enfants) et internationales (IE, OIT, UNESCO sur les conventions et les normes) ;

### Encadré 1.5. Bonne pratique syndicale : L'IE soutient le renforcement des capacités des syndicats d'enseignants africains en matière de travail des enfants

Au début du mois de mars 2013, l'IE a apporté un soutien financier et technique à un projet auquel participe ses affiliés nationaux de 5 pays d'Afrique (Ghana, Mali, Maroc, Sénégal et Ouganda) en vue de permettre aux syndicats d'enseignants de ces pays de rejoindre la coalition «Omar's Dream», un projet de Hivos et Stop Child Labour financé par la Nationale Postcode Loterij des Pays-Bas, qui tend à créer des zones dans lesquelles les enfants ne travaillent pas. Dans le cadre de l'établissement de ce partenariat, des campagnes de renforcement des capacités et de sensibilisation visant à associer une éducation de qualité à l'abolition du travail des enfants, le soutien de l'IE permet :

- aux syndicats d'organiser des ateliers nationaux en vue de conclure des alliances nationales ;
- d'organiser un atelier infrarégional afin que les coordinateurs nationaux des cinq pays ciblés partagent leurs expériences et
- aux représentants des syndicats nationaux de participer à des conférences et à des programmes d'échange régionaux/internationaux afin de soutenir et de partager les meilleures pratiques.

- comprendre et appliquer la négociation collective et d'autres formes de dialogue social à l'éducation et au travail des enfants.

Un exemple de bonne pratique syndicale concernant les résultats d'une formation est décrit dans **l'encadré 1.4.**

### Mobiliser des ressources et développer des partenariats

En particulier lorsque les ressources générales du syndicat sont limitées et que les autres priorités sont nombreuses, un programme d'action centré sur le travail des enfants et une éducation de qualité pour tous les apprenants requiert des ressources extra-syndicales. Il est donc capital de nouer des partenariats à tous les niveaux pour mobiliser les ressources nécessaires. Cette tâche peut relever de nombreux niveaux syndicaux – direction, personnel, membres –, mais sera certainement facilitée par le fait qu'un groupe de travail ou un point de contact dédié au travail des enfants puisse identifier où et avec qui commencer.

La mobilisation des ressources peut porter sur plusieurs niveaux simultanément et frapper à de nombreuses portes :

- au niveau local, régional, provincial ou de l'Etat, avec des organisations non gouvernementales, des groupes de pression et des services de protection de l'enfance et de l'éducation ;
- au niveau national avec les autorités publiques et les organisations d'employeurs compréhensives, des fondations nationales ou des associations caritatives visant à prévenir ou à abolir le travail des enfants, les organisations en charge de la formation des enseignants, les ministères de l'éducation et du travail, d'autres agences engagées dans le développement de politiques nationales en matière d'élimination du travail des enfants, ainsi que par des alliances entre syndicats frères dans d'autres secteurs d'activité ;

# ÉRADIQUER LE TRAVAIL DES ENFANTS

## Manuel pratique à l'usage des enseignants et des syndicats de l'éducation

- au niveau international (en collaboration avec les représentants locaux ou nationaux, selon les cas) avec des fédérations syndicales internationales, des organisations non gouvernementales et intergouvernementales spécialisées du groupe des NU et des fondations privées s'occupant de ces questions.

A l'échelle internationale, la coopération en vue de mettre un terme au travail des enfants dans le cadre d'une campagne en faveur d'une éducation de qualité commencera naturellement avec l'IE et, par son intermédiaire, avec d'autres fédérations syndicales mondiales (FSM) et la Confédération syndicale internationale (CSI). Cela constituera le prolongement logique des alliances conclues au niveau national avec les affiliés nationaux des FSM et les centrales syndicales nationales. Un exemple de coopération régionale qui contribue à renforcer les capacités au niveau national et qui est soutenue par la campagne Stop Child Labour, l'IE et des affiliés majeurs est présenté dans **l'encadré 1.5**.

Une aide financière et technique peut également être apportée par de nombreuses organisations internationales ayant des programmes spécifiques en rapport avec le travail des enfants, comme l'OIT, l'UNICEF et l'UNESCO. Ces organisations reconnaissent diversement l'importance des syndicats nationaux d'enseignants qui font entendre la voix des enseignants et des personnels de soutien à l'éducation lors de l'adoption de décisions sur l'éducation qui touchent au travail des enfants et s'inscrivent dans le cadre de leur propre travail pour soustraire les jeunes du travail et les remettre dans les circuits de l'éducation et de la formation. Elles sont donc prêtes à soutenir les syndicats et peuvent être sollicitées dans le cadre d'une campagne syndicale de mobilisation de ressources. L'un des multiples exemples de coopération avec l'OIT (ce manuel en est un autre) est brièvement décrit dans **l'encadré 1.6**.

### Suivi et évaluation des progrès accomplis par les syndicats

Comme pour tout programme, le syndicat doit dresser un bilan régulier des progrès accomplis dans la réalisation de ses objectifs, des forces et des faiblesses de ses stratégies et de ses activités et de la manière dont il pourrait améliorer son action dans le domaine du travail des enfants et d'une éducation de qualité pour tous les apprenants. Cette évaluation peut tirer profit des étapes décrites ci-après.

#### **Encadré 1.6. Sensibiliser les enseignants à la problématique du travail des enfants et à l'importance de l'éducation grâce au kit pour enseignants et à la formation des enseignants du programme IPEC de l'OIT**

Depuis de nombreuses années, le programme IPEC de l'OIT reconnaît le rôle majeur des enseignants et du personnel de l'éducation et collabore étroitement avec l'Internationale de l'Éducation, ainsi qu'avec d'autres organisations internationales s'occupant d'éducation et des enfants, comme l'UNESCO et l'UNICEF. L'un des produits dérivés de cette coopération est un outil destiné aux travailleurs de l'éducation et intitulé « Travail des enfants : Kit d'information pour les enseignants, les éducateurs et leurs organisations » (en anglais) (voir aussi les références à la fin de ce manuel). Ce kit d'information est conçu pour sensibiliser à la nature et aux conséquences du travail des enfants. La présence d'une organisation d'enseignants forte, dotée de ressources humaines et financières à consacrer à ce phénomène, a été un facteur clé de la réussite de cette initiative. A titre d'exemple, l'agence brésilienne de mise en œuvre, Centro de Estudos e Pesquisas em Educação Cultura e Ação Comunitária, est un affilié de l'IE. Son réseau national de 29 sections a été mobilisé pour appliquer et travailler avec le kit d'information.

Source : OIT-  
IPEC : Education  
as an Intervention  
Strategy to  
Eliminate  
and Prevent  
Child Labour :  
consolidated  
good practices of  
the International  
Programme on  
the Elimination of  
Child Labour, 2013  
(anglais)

# ÉRADIQUER LE TRAVAIL DES ENFANTS

## Manuel pratique à l'usage des enseignants et des syndicats de l'éducation

1. Dès le début du travail ou du programme d'action syndical, les priorités devraient être fixées et les résultats escomptés devraient être définis. De même, une analyse de la situation de départ devrait être réalisée d'emblée afin de déterminer où en est le travail des enfants et quelle est la situation de l'enseignement et de la formation dans le pays, sur la base d'indicateurs tels que le type et l'ampleur du phénomène du travail des enfants, le niveau de sensibilisation à l'intérieur et à l'extérieur du syndicat, les garanties législatives, administratives et autres des droits ainsi que les lacunes, le statut des personnels enseignants et des travailleurs de l'éducation ainsi que les causes, les différents acteurs susceptibles d'être impliqués dans la réponse et d'autres informations pertinentes. Cet ensemble d'indicateurs permet de « photographier » la situation de départ afin de la comparer aux résultats du programme (comparaison « avant » et « après ») et permet au syndicat de déterminer quels sont les stratégies, les plans, les actions et les acteurs qui contribueront ensuite à l'établissement de partenariats, ainsi que les risques de doubles emplois ou d'incompatibilités entre les approches. En l'absence de bilan de la situation, il sera difficile de mesurer les progrès accomplis par l'action du syndicat. Une grande partie de la recherche syndicale sur cette question devrait être consacrée à l'établissement de ce « marqueur » d'évaluation du travail syndical (voir la section 2 ci-dessous).
2. Sans devenir trop rigide et obsédé par des objectifs quantitatifs, le syndicat peut se fixer des objectifs à atteindre dans un certain délai, notamment des actions à mener à bien pendant une année déterminée ou une période donnée (aussi appelés jalons ou points de référence) de manière à atteindre les objectifs globaux des principaux volets de son travail : sensibilisation et renforcement des capacités à l'intérieur du syndicat ; recherche et documentation ; sensibilisation, plaidoyer et lobbying dans le pays ou dans une zone géographique

**Tableau 1.1 Résumé des indicateurs de suivi d'un enseignement gratuit, obligatoire, universel et de qualité**

Education pour tous	Indicateurs de suivi
Gratuit	<ul style="list-style-type: none"> <li>Suppression des droits d'inscription</li> <li>Gratuité au point d'accès</li> <li>Seuils de protection sociale (soins de santé de base, revenu minimum garanti, pension de vieillesse, pension d'invalidité et pension de survie)</li> <li>Systèmes de transferts d'espèces assortis de conditions</li> </ul>
Obligatoire	<ul style="list-style-type: none"> <li>Système efficace d'enregistrement des naissances</li> <li>Inspection scolaire et sanctions judiciaires efficaces</li> <li>Inspection du travail et sanctions judiciaires efficaces</li> <li>Système de transport scolaire gratuit</li> </ul>
Universel	<ul style="list-style-type: none"> <li>Nombre suffisant d'écoles à une distance accessible</li> <li>Enseignant(e)s qualifié(e)s en nombre suffisant</li> <li>Attention particulière aux besoins des filles</li> <li>Dispositions particulières pour les groupes vulnérables, comme les peuples indigènes, les castes discriminées, les enfants handicapés ou infectés par le VIH/SIDA</li> <li>Stratégies de proximité pour les enfants ayant un statut de migrant ou vivant dans des zones de conflit</li> <li>Nombre d'enfants qui s'inscrivent à l'école</li> <li>Nombre d'enfants qui vont à l'école régulièrement</li> <li>Nombre d'enfants qui achèvent leur éducation de base</li> </ul>
De qualité	<ul style="list-style-type: none"> <li>Enseignant(e)s qualifié(e)s en nombre suffisant</li> <li>Développement professionnel continu de qualité pour tous les enseignants</li> <li>Bonnes conditions d'emploi conformes aux normes internationales</li> <li>Système efficace de gouvernance scolaire</li> <li>Matériel et ressources pédagogiques adéquats</li> <li>Programme scolaire adapté</li> <li>Éducation basée sur les droits afin que les enfants puissent exploiter pleinement leur potentiel</li> <li>Enfants traités avec dignité et respect</li> </ul>

Source : Adapté du Manuel CSI/FSM/ACTRAV sur le travail des enfants et l'éducation pour tous.

# ÉRADIQUER LE TRAVAIL DES ENFANTS

## Manuel pratique à l'usage des enseignants et des syndicats de l'éducation

donnée afin d'améliorer la stratégie, la législation ou des mesures pratiques ; conclusion de partenariats ou d'alliances et recours à la négociation collective et au dialogue social afin de renforcer l'influence du syndicat sur la stratégie et les résultats.

3. Afin de faciliter la mesure des progrès accomplis dans la réalisation des objectifs et, finalement, des résultats, le syndicat doit établir une liste d'indicateurs (clés du succès) qui montreront que son programme et ses actions progressent dans le délai fixé. La première fois, ces indicateurs servent de base de référence et permettent au syndicat de déterminer les objectifs. Certaines organisations, comme l'OIT, utilisent des critères pour que les indicateurs soient « SMART », c'est-à-dire spécifiques, mesurables, réalisables, pertinents et datés. Les indicateurs choisis peuvent être internes pour mesurer les progrès accomplis à l'intérieur du syndicat et externes pour montrer l'impact de la résolution du problème au niveau national, infranational ou local. Voici les principaux :

### Indicateurs internes

- a. Le travail des enfants est inscrit parmi les principales priorités du syndicat, comme l'indiquent, par exemple, un débat sur cette question lors d'une conférence syndicale nationale et, en particulier, l'adoption d'une stratégie ou d'un programme d'action particulier.
- b. Un code de conduite syndical ou équivalent par lequel les dirigeants et les membres s'engagent à renoncer à recourir au travail des enfants pour leur propre usage ou aux produits issus du travail des enfants est adopté et appliqué, et est assorti de mesures disciplinaires syndicales.
- c. Un groupe de travail ou un point de contact dédié à cette problématique est mis en place au niveau national ou à tout autre niveau adéquat et est doté des ressources nécessaires à son fonctionnement.
- d. Des programmes de sensibilisation et de formation

au travail des enfants et à l'importance d'une éducation de qualité pour tous sont organisés à l'intention des dirigeants syndicaux, du personnel et des syndicalistes.

- e. Les affiliations se multiplient, en raison des actions menées sur le travail des enfants et une éducation de qualité.
- f. L'image et le statut du syndicat s'améliorent, comme en témoignent, par exemple la couverture médiatique de l'action du syndicat dans le domaine du travail des enfants et d'une éducation de qualité, l'intégration du syndicat dans des coalitions ou des partenariats nationaux ou la décision du gouvernement de s'engager avec le syndicat dans la mise en œuvre de programmes de lutte contre le travail des enfants ou en faveur de l'EPT.
- g. Des résultats sont obtenus dans la négociation collective et l'influence du syndicat se fait sentir dans d'autres mécanismes de dialogue social, par exemple dans des améliorations des prestations ou du statut des travailleurs de l'éducation du fait que davantage de ressources sont consacrées

### Encadré 1.7. Bonne pratique syndicale : Etudier l'attitude des membres du syndicat vis-à-vis du travail des enfants en Argentine

En Argentine, le syndicat d'enseignants CTERA a eu recours à une enquête pour se faire une meilleure idée du point de vue des enseignants et des enseignantes sur le travail des enfants. Cette enquête a orienté la conception du plan d'action qui a inclus l'élaboration de matériel que les membres peuvent utiliser dans leurs discussions et leurs actions de plaidoyer sur cette question, des invitations adressées aux parents pour qu'ils viennent parler aux enseignants lors de réunions à l'école et des actions de plaidoyer avec des organisations de la société civile qui contribuent à promouvoir le message du syndicat auprès de certains publics, comme les agriculteurs.

Source: IE:  
Entretien avec  
le CTERA, Série  
d'entretiens sur le  
travail des enfants,  
Conférence  
internationale sur le  
travail des enfants  
organisée par l'IE/  
GEW/AOb, 2012

# ÉRADIQUER LE TRAVAIL DES ENFANTS

## Manuel pratique à l'usage des enseignants et des syndicats de l'éducation

à l'éducation, que les salaires et les prestations augmentent et que les conditions d'enseignement et d'apprentissage s'améliorent grâce à une nouvelle convention collective ou à la participation du syndicat dans des instances décisionnelles.

### Indicateurs externes de la réussite d'une stratégie ou d'un programme

- h. Amélioration de l'enseignement national et local du fait d'investissements accrus dans l'éducation et dans la formation (égaux ou supérieurs à un certain point de référence, comme 6% du revenu national (PNB)), abolition des coûts directs et réduction des coûts indirects de l'éducation pour les familles, rapprochement ou obtention d'un taux d'inscription de 100% de tous les enfants et jeunes d'âge scolaire, réduction de l'abandon scolaire et hausse du pourcentage d'élèves qui réussissent leurs études primaires.
- i. Amélioration du statut et du bien-être des enseignants (salaires et autres conditions de travail) mesurée par la hausse des inscriptions d'enseignants à des programmes de formation pour enseignants et réductions des effectifs qui quittent la profession.
- j. Réduction significative et/ou baisse du pourcentage des enfants travailleurs.

**Le tableau 1.1** propose une série d'indicateurs sur une éducation de qualité pour tous élaborées pour les syndicats.

A l'expiration de la période que le syndicat s'est fixée pour atteindre ses objectifs en matière d'élimination du travail des enfants et d'éducation pour tous au moins pendant la scolarité obligatoire, il peut évaluer les progrès accomplis en les comparant aux indicateurs de référence et aux objectifs fixés au début de la campagne.

### Liste de contrôle et Éléments de réflexion sur l'action syndicale interne

1. *Existe-t-il un programme de formation et/ou de renforcement des capacités du syndicat à l'intention de la direction, du personnel et des membres sur les questions liées au travail des enfants et au rapport entre celui-ci et l'éducation pour tous ? Tout le monde a-t-il accès à celui-ci, même dans les zones rurales et reculées ?*

#### Encadré 1.8. Programme de recherche et d'information de l'AFT sur le travail des enfants dans le secteur agricole aux Etats-Unis

Aux Etats-Unis, l'un des pays les plus riches du monde, le syndicat d'enseignants AFT, en coopération avec la Child Labor Coalition (CLC), dont il est l'un des membres les plus influents, a mené une étude et recueilli une grande quantité d'informations destinées à ses affiliés au niveau local et des Etats et, en particulier, aux enseignantes et aux enseignants afin de leur faire prendre conscience du problème largement ignoré que représentent les quelque 500 000 enfants qui travaillent dans l'agriculture dans leur pays. Les ressources en ligne fournissent des informations sur l'ampleur du phénomène, des faits et des chiffres, un historique, les causes, la législation et les normes pertinentes, du matériel et des ressources pédagogiques, des photos et des vidéos, ainsi que des recommandations concernant les mesures que peuvent prendre les membres du syndicat à différents niveaux. Les professeur(e)s d'éducation civique du secondaire ont donné de leur temps pour aider à élaborer le matériel, en coopération avec plusieurs organisations non gouvernementales de lutte contre le travail des enfants aux Etats-Unis

Source: Site Internet de l'AFT : «In our own backyard: the hidden problem of child labor in America», 2013

2. *Le syndicat dispose-t-il d'une stratégie et d'un programme ou d'un plan d'action pour traduire sa stratégie dans les faits ? A-t-il des structures (groupe de travail, point de contact) pour affiner ce plan en permanence ? La stratégie et le programme sont-ils disponibles sous une forme quelconque à tous les membres du syndicat ?*

# ÉRADIQUER LE TRAVAIL DES ENFANTS

Manuel pratique  
à l'usage des  
enseignants et  
des syndicats de  
l'éducation

3. *Le syndicat a-t-il identifié et examiné toutes les possibilités de conclure des alliances et des partenariats afin de mobiliser les ressources nécessaires à la mise en œuvre de son plan d'action ?*
4. *Le programme ou plan d'action a-t-il été évalué ou le sera-t-il et les enseignements qui en ont été tirés ont-ils servi à en modifier l'orientation ?*

## B. Recherche et documentation

Pour pouvoir mener à bien leur travail sur l'éducation pour tous et le travail des enfants, les syndicats ont besoin de données factuelles. La première activité de recherche peut très bien prendre la forme d'une étude de la situation interne du syndicat en vue d'adopter une stratégie, d'élaborer et de mettre en œuvre un plan d'action et des mesures de sensibilisation et de formation de ses membres. **L'encadré 1.7** en présente un exemple.

Evidence for the external union work of advocacy, IParmi les données factuelles destinées au travail externe du syndicat (plaidoyer, lobbying, négociation collective, etc.) figurent les informations disponibles sur l'état de l'éducation et du travail des enfants dans le pays, la région ou la communauté dans lequel les dirigeants syndicaux et les membres du syndicat opèrent, les informations régulièrement mises à jour pour se tenir informés des questions et des changements nationaux actuels. Cette collecte d'informations peut être organisée par l'équipe de recherche du syndicat et/ou par des membres en suivant une approche de recherche basée sur une action. Il est également possible de prendre appui sur des informations provenant d'autres syndicats, d'universitaires intéressés ou de groupes de recherche indépendants, ou en partenariat avec ceux-ci, du gouvernement, d'ONG ou d'agences spécialisées dans l'éducation et le travail des enfants qui ont déjà compilé des informations ou sont prêts à soutenir la recherche syndicale dans le cadre de leur propre programme de travail.

Pour qu'une recherche puisse être utilisée par d'autres structures syndicales ou d'autres membres, elle doit se centrer sur un certain nombre de questions ou de problèmes importants pour les thèmes ciblés par le programme d'action, notamment les critères de référence ou les indicateurs à utiliser (tableau 1.1), en particulier :

- faire le point de la situation de l'éducation/formation en termes de ce qui est disponible et des lacunes par rapport aux normes souhaitées en ce qui concerne :
  - la législation et les plans relatifs à l'éducation qui imposent des exigences d'enseignement obligatoire et des objectifs d'amélioration ;
  - les investissements réels dans l'éducation et la formation au niveau national et à tout autre niveau approprié ;
  - les coûts directs et indirects de la scolarité

**Graphique 1. Entreprendre une recherche basée sur l'action**



# ÉRADIQUER LE TRAVAIL DES ENFANTS

Manuel pratique  
à l'usage des  
enseignants et  
des syndicats de  
l'éducation

- ou d'une formation que doivent supporter les apprenants ou leurs parents et qui pourraient leur en interdire l'accès ;
- l'inscription des enfants et des jeunes compte tenu du genre, de leur localisation et d'autres critères qui contribuent à déterminer si tous les apprenants sont inscrits ;
- les taux d'abandon scolaire et d'achèvement des études pour aider à identifier les points forts et les faiblesses du système ;
- le nombre d'écoles par rapport aux inscriptions et à l'accessibilité, en particulier dans les zones rurales ou dans les zones où vivent des populations nomades ou des minorités ethniques, ainsi que la qualité des infrastructures scolaires (salles de classe, installations sanitaires et normes de construction) ;

- le nombre d'enseignants qualifiés par zone urbaine et rurale ou géographique, leurs possibilités de perfectionnement professionnel, leurs salaires et leurs avantages par rapport à d'autres professions similaires et leurs conditions de travail (conditions d'enseignement et d'apprentissage) ;
- matériel pédagogique disponible, allant de manuels, stylos ou crayons à du matériel informatique, selon le contexte d'apprentissage et l'état des ressources ;
- établir un profil du travail des enfants et des ressources nécessaires pour lutter contre ce phénomène au niveau national, régional ou local :
  - nombre estimé d'enfants travailleurs, âges, secteurs d'activité et localisation géographique ;
  - causes : économiques, sociales, naturelles (catastrophes) ou politiques, comme un conflit ;
  - acteurs : types d'employeurs du grand au petit, agences gouvernementales chargées de la protection de l'enfance, ONG ou agences spécialisées dans la lutte contre le travail des enfants, autres syndicats avec lesquels il est possible de coopérer dans des activités de plaidoyer ou de lobbying, ou dans le cadre d'une négociation collective, etc. ;
  - campagnes actuelles pour abolir le travail des enfants et, dans la mesure du possible, une évaluation de leur efficacité.

**Graphique 2. Dix étapes pour élaborer une stratégie de plaidoyer efficace**

<b>Définir la problématique</b>	Quel est le problème qui requiert un changement ?
<b>Fixer des buts et des objectifs</b>	Le but : ce que l'on espère obtenir à long terme Les objectifs : fondés sur des données factuelles/la recherche Les objectifs : inclure un acteur stratégique, une solution stratégique et un calendrier
<b>Identifier le public cible</b>	Objectifs primaires : ceux qui sont susceptibles de conduire à un changement politique Objectifs secondaires : ceux qui sont susceptibles d'influencer les objectifs primaires Identifier les personnes spécifiques, leurs positions, la base de leur pouvoir et leur point de vue
<b>Trouver des soutiens</b>	Créer des alliances avec d'autres ONG, des réseaux, des donateurs, des coalitions, des groupes civils, des associations professionnelles, des groupes de femmes, des militants et des personnes qui soutiennent cette cause
<b>Elaborer le message</b>	Adapter le message au public ciblé Qui voulez-vous atteindre ? Que voulez-vous réaliser ? Que voulez-vous que le public ciblé fasse ?
<b>Choisir les canaux de communication</b>	Adapter le moyen de communication au public P. ex. réunions, dossiers et communiqués de presse, conférences de presse, fiches techniques, débat public, conférence
<b>Elaborer un plan de mise en œuvre</b>	Le plan doit identifier les activités et les tâches, les personnes ou comités responsables, le calendrier souhaité et les ressources nécessaires
<b>Collecter des données</b>	La collecte de données est une activité permanente pendant toute la durée du travail de plaidoyer, lors de la sélection de la problématique, de la rédaction des messages de plaidoyer, pour influencer les parties prenantes
<b>Suivre, contrôler et évaluer</b>	Comment suivre la mise en œuvre et la comparer aux objectifs ? Comment évaluer les progrès et les résultats ? Le problème a-t-il été résolu ?
<b>Lever des fonds</b>	Les défenseurs devraient élaborer une stratégie de collecte de fonds dès le début des actions de plaidoyer

**L'encadré 1.8** présente un exemple de recherche syndicale combinée aux ressources d'un syndicat d'enseignants qui servira en classe.

### Recherche basée sur l'action

Une recherche basée sur l'action est un processus permanent de collecte d'information, d'analyse de celle-ci, de conception de programmes axés sur cette information et de collecte d'informations supplémentaires pour confirmer les résultats. Elle doit

# ÉRADIQUER LE TRAVAIL DES ENFANTS

## Manuel pratique à l'usage des enseignants et des syndicats de l'éducation

s'appuyer sur une approche participative et centrée sur les enfants et, en particulier, sur les thèmes de l'éducation et du travail des enfants. Elle peut constituer un outil particulièrement important au niveau local pour sensibiliser à la nécessité d'améliorer le système éducatif et contribue à repérer les enfants et les jeunes à risque, à les empêcher d'accepter de travailler ou à les soustraire à l'exploitation dans le cadre d'une campagne plus vaste. Certains syndicats d'enseignants, comme en Jamaïque ou en Ouganda, ont mentionné les bénéfices d'une recherche basée sur l'action dans leurs rapports respectifs à l'IE.

Une recherche basée sur l'action peut être le prolongement des étapes décrites dans le **graphique 1**. L'important est d'appliquer une approche participative, qui inclut les enfants et les jeunes concernés.

### Liste de contrôle et Éléments de réflexion sur la recherche et la documentation

1. *1. Le syndicat mène-t-il des recherches et partage-t-il de la documentation sur le travail des enfants et l'éducation pour tous ?*
2. *Existe-t-il une unité de recherche ou une ou des personnes chargées par le syndicat d'entreprendre des recherches, de préparer et de diffuser la documentation aux membres et au public ?*
3. *Les membres du syndicat sont-ils incités à entreprendre leur propre recherche et à élaborer leur propre documentation sur le travail des enfants, par exemple dans le cadre d'une recherche basée sur l'action ?*

### C. Sensibilisation externe, actions de plaidoyers et de lobbying

Lorsque l'on dispose d'une stratégie syndicale ou d'un programme ou d'un plan d'action syndical pour orienter le travail futur ainsi que de la recherche ou de l'information nécessaire pour le soutenir, il peut être utile

de concevoir et de mettre en œuvre une stratégie de plaidoyer efficace afin d'aider à promouvoir la vision du syndicat et la réalisation des objectifs qu'il s'est fixés en matière d'éducation de qualité et de travail des enfants. Le **graphique 2** suggère une approche progressive.

### Définir la problématique et les objectifs

Les thématiques syndicales principales seront définies par la stratégie et/ou le plan d'action du syndicat, lorsqu'il existe. Néanmoins, tout cela ne convient pas nécessairement à des actions de plaidoyer ou de lobbying pas plus qu'une campagne de plaidoyer englobant toutes les questions ne permet au syndicat de concentrer adéquatement ses ressources. Il est dès lors utile de déterminer quelles sont les questions ou les priorités principales du syndicat et de ses membres qui serviront de base à une campagne. Il pourrait, par exemple, s'agir d'un des éléments suivants :

- des ressources adéquates permettant le développement de l'enseignement public, notamment des services d'accueil de la petite enfance de qualité, des écoles, un enseignement spécial et de transition et une formation professionnelle pour assurer un accès à une éducation de qualité pour tous, ainsi que de meilleurs salaires et de meilleures conditions de travail pour les enseignants ;
- la suppression de tous les frais scolaires et autres coûts directs et indirects ;
- une législation nouvelle ou modifiée garantissant une scolarité obligatoire jusqu'à l'âge minimum d'admission à l'emploi dans le pays ;
- des mesures gouvernementales concrètes pour faire respecter les engagements convenus en vue de faciliter le développement et l'amélioration de l'enseignement public ;

# ÉRADIQUER LE TRAVAIL DES ENFANTS

## Manuel pratique à l'usage des enseignants et des syndicats de l'éducation

- le recrutement d'un nombre accru d'enseignants qualifiés (en particulier dans les zones rurales) et un meilleur statut des enseignants (par exemple, plus de possibilités de perfectionnement professionnel et une meilleure reconnaissance ou la fin des enseignants sous contrat ou occupant un emploi précaire) conformément à la recommandation conjointe OIT/UNESCO concernant la condition du personnel enseignant de 1966, dans le cadre de la mise en place d'un accès universel à l'éducation et à la formation et de la prévention du travail des enfants ;
- le renforcement des services éducatifs publics et des services d'inspection du travail afin de s'assurer que les enfants qui travaillent puissent arrêter ce

travail et retourner à l'école, que les lieux de travail des adultes soient décents et sûrs, que des actions en justice soient engagées contre les employeurs d'enfants, et que les lieux de travail qui n'existent que par le travail des enfants soient fermés ;

- en partenariat avec d'autres alliés, création de « zones exemptes de travail des enfants » dans des communautés ou des régions particulièrement affectées par le travail des enfants, dans lequel ce travail est interdit et où tous les enfants et les jeunes vont à l'école ou suivent une formation.

### **Public cible et message : qui le syndicat veut-il toucher ou influencer et comment ?**

Selon les objectifs de la campagne, le public cible peut varier : ministères concernés, parlementaires ou autres personnalités politiques, organisations de la société civile, enfants scolarisés ou non-scolarisés, enfants travailleurs ou risquant de le devenir, parents et tuteurs, employeurs, responsables locaux, etc. Comme le suggère l'approche progressive, les publics cibles peuvent être divisés en public primaire et secondaire. Cette approche permet de s'adresser spécifiquement à des personnes déterminées, de connaître leur position et leur degré d'influence dans l'une ou l'autre catégorie, notamment lors du lobbying auprès des décideurs politiques. Bien présenter l'information dans une stratégie de communication soutenue par des faits issus de la recherche et de la documentation sur les problématiques abordées renforcera la sensibilisation et l'impact.

### **Déterminer avec qui travailler : alliés et partenaires pour développer un réseau de soutien**

La campagne doit identifier les personnes, les partis ou groupes politiques, les parlementaires, d'autres syndicats, les employeurs (de nombreux employeurs sont opposés au travail des enfants et soutiennent

### **Encadré 1.9. Bonnes pratiques des syndicats: Collaboration avec d'autres syndicats sur l'éducation et le travail des enfants au Sénégal**

Depuis 2000, au Sénégal, le syndicat d'enseignants SYPROS a coordonné le travail sur la lutte contre le travail des enfants avec d'autres syndicats et la Coalition nationale syndicale de lutte contre les pires formes du travail des enfants. Le syndicat a identifié un certain nombre de victoires au niveau de la sensibilisation et du plaidoyer obtenus, au moins en partie, grâce au travail avec la coalition :

- Un programme à la télévision nationale expliquant le travail des enfants
- La révision du Code du travail pour établir l'âge minimum pour travailler
- La ratification de la Convention No. 182 de l'OIT et son application au travers d'une liste des emplois dangereux définie conjointement avec le gouvernement
- L'augmentation de l'âge pour l'obligation scolaire et un accord avec le Ministère de l'éducation pour permettre aux enfants de s'inscrire à l'école même s'ils n'ont pas de documents officiels

Source: IE: Série d'interviews sur le travail des enfants, Conférence internationale sur le travail des enfants, organisée par l'IE, AOb et GEW, 2012.

# ÉRADIQUER LE TRAVAIL DES ENFANTS

## Manuel pratique à l'usage des enseignants et des syndicats de l'éducation

une meilleure éducation et une meilleure formation dans l'intérêt d'entreprises plus performantes), les organisations non gouvernementales, les organisations de la société civile (y compris les chefs de groupes religieux) et d'autres organismes susceptibles de soutenir la campagne syndicale par un soutien politique ou des ressources tant financières que techniques. Les alliances renforcent la capacité du syndicat à influencer les dossiers et à atteindre ses objectifs et peuvent aboutir à des partenariats utiles pour d'autres priorités syndicales. En cas de coalition entre des organisations aux idées similaires, il sera nécessaire de définir les rôles et de répartir les tâches et les responsabilités afin d'exploiter au mieux les ressources et d'optimiser l'efficacité opérationnelle.

### Calendrier : quand lancer et arrêter une campagne

Les journées où se déroulent des événements nationaux (ou locaux) importants et les périodes électorales sont le moment idéal pour entreprendre une campagne, pour influencer le monde politique afin qu'il intègre les revendications syndicales dans leur propre manifeste de campagne et/ou pour utiliser la couverture médiatique accrue afin d'attirer l'attention du public sur la campagne du syndicat. C'est le contexte national ou local spécifique qui vous guidera pour choisir la période la plus adaptée pour lancer une campagne de plaidoyer.

Souvent, la participation à des campagnes internationales associées à l'éducation pour tous ou à l'abolition du travail des enfants, en association avec des alliés ou des partenaires, est un bon moment pour lancer une campagne nationale ou locale de plaidoyer. Voici quelques exemples de thèmes et de dates possibles :

- Semaine mondiale d'action pour l'éducation (avril)
- Journée mondiale contre le travail des enfants (12 juin)

### Encadré 1.10. Bonne pratique syndicale : Une convention collective albanaise traite de la prévention et de l'abolition du travail des enfants

Des articles de la convention collective en vigueur en Albanie jusqu'à la fin de 2014 et conclue entre les syndicats des travailleurs de l'éducation FSASH et SPASH et le ministère de l'Éducation et des Sciences traitent officiellement de l'engagement des syndicats aux côtés de leurs homologues gouvernementaux pour prévenir et abolir le travail des enfants dans le pays. Un accent particulier est mis sur la mobilisation des enseignants, leur formation et leur détermination à faire reculer les taux de décrochage scolaire. La convention soutient des actions communes des administrations scolaires et des syndicats en vue d'atteindre ces objectifs. L'un des articles prévoit que le ministère et les autorités régionales respectives chargées de l'éducation peuvent payer des enseignants nommés par le FSASH et le SPASH pour des activités extrascolaires qui permettent de maintenir les élèves à l'école et contribuent à la prévention et à l'élimination du travail des enfants. Que les autorités les acceptent ou non, ces nominations servent à sensibiliser et à rappeler aux autorités de l'éducation leur responsabilité en matière d'offre d'une éducation de qualité à tous les apprenants en Albanie, en ce compris les enfants de travailleurs migrants issus de familles roms et tziganes, qui sont plus exposés au travail des enfants en raison de la précarité de leur emploi.

Sources: IE : Série d'entretiens sur le travail des enfants, Conférence internationale sur le travail des enfants, organisée par l'IE, AOb et GEW, 2012 ; Manuel CSI/FSM/ACTRAV.

# ÉRADIQUER LE TRAVAIL DES ENFANTS

## Manuel pratique à l'usage des enseignants et des syndicats de l'éducation

- Journée internationale de l'alphabétisation (8 septembre)
- Journée mondiale des enseignants (5 octobre)
- Journée mondiale pour le travail décent (7 octobre)
- Journée internationale de la fille (11 octobre)
- Journée mondiale de l'enfance (20 novembre)
- Journée mondiale du SIDA (1er décembre)
- Journée internationale des droits humains (10 décembre)

Elaborer une campagne nationale autour d'un événement ou d'une journée internationale spécifique offre une occasion d'informer les membres du syndicat de l'importance des conventions ou des normes internationales relatives à l'éducation (évoquées dans l'introduction et à la section I de ce module) et d'exercer une pression politique sur le gouvernement afin de faire ratifier les conventions et appliquer les normes.

Une campagne « permanente » présente le risque de provoquer une dilution du soutien des membres et une perte d'intérêt du public ciblé. Même s'il n'a pas atteint l'ensemble de ses objectifs, le syndicat doit surveiller et déterminer quand il faut réduire la voilure ou arrêter une campagne, ce qui arrive généralement lorsque le coût du maintien de la campagne dépasse largement les bénéfices escomptés.

### Matériel de campagne

Choisir le bon matériel et s'assurer qu'il est disponible pour les militants et les militantes et pour le public cible est un élément essentiel de la stratégie de communication pour atteindre le public visé et réaliser les objectifs. Ce matériel peut se composer des éléments suivants :

- Matériel spécifiquement conçu – fiches techniques,

dépliants, affiches, messages radiodiffusés, télévisés ou sur les réseaux sociaux, etc. –, en prévoyant du matériel adapté à l'âge des apprenants à risque et qui travaillent déjà.

- Matériel prêt à l'emploi d'alliés, de partenaires ou de partisans de la campagne, comme :
  - les fédérations syndicales internationales (IE, CSI) ;
  - les ministères ou les agences gouvernementales chargées de l'éducation et de la formation ou du travail des enfants, comme les ministères de l'Éducation, du Travail ou de la Protection de l'enfance ;

Source: IE : Série d'entretiens sur le travail des enfants, Conférence internationale sur le travail des enfants, organisée par l'IE, AOb et GEW, 2012.

### Encadré 1.11. Bonne pratique syndicale : Le dialogue social en Jamaïque augmente les ressources afin de prévenir l'abandon scolaire et le travail des enfants

Le lobbying exercé par la Jamaica Teachers' Association (JTA) a porté ses fruits puisque le poste de « conseiller d'orientation en éducation » a été introduit dans les écoles jamaïcaines. Ces conseillers sont des enseignants qui continuent à donner cours, tout en suivant une formation en orientation professionnelle, en évaluation psychologique et dans des matières connexes. Lorsque les enfants s'absentent pendant deux ou trois jours sans certificat médical, les enseignants-conseillers rendent visite aux parents afin de découvrir pourquoi l'enfant n'est pas venu à l'école et de tenter de trouver des solutions. Etant donné que les conseillers d'orientation sont également chargés du bien-être à l'école, lorsque les causes de l'abandon scolaire sont liées aux revenus de la famille, ils peuvent suggérer de petites solutions, comme des repas gratuits à l'école, pour encourager l'enfant à revenir à l'école. Les conseillers peuvent également évaluer la situation financière du ménage et recommander l'octroi d'une aide publique à la famille. La JTA a également fourni un véhicule à ces conseillers et rembourse leurs frais lorsqu'ils se rendent dans la communauté pour s'occuper d'enfants en risque de décrochage scolaire.

La JTA a également fait pression sur le gouvernement afin que le bien-être des personnes vivant sous le seuil de pauvreté soit lié à la fréquentation scolaire de leurs enfants..

# ÉRADIQUER LE TRAVAIL DES ENFANTS

## Manuel pratique à l'usage des enseignants et des syndicats de l'éducation

- o les organisations de la société civile spécialisées dans l'éducation pour tous et la lutte contre le travail des enfants ;
- o les organisations internationales telles que l'OIT-IPEC, l'UNESCO ou l'UNICEF, leurs réseaux de représentants ou bureaux et ceux d'organisations non gouvernementales.

### Evaluation des progrès

En plus de déterminer si et quand une campagne devrait prendre fin, une campagne syndicale de plaidoyer doit être évaluée en termes d'efficacité, de faiblesses et de forces, tout comme le programme ou plan d'action général (voir la section ci-dessus sur les actions syndicales). La campagne peut – ou non – avoir atteint ses objectifs, mais le syndicat doit en tirer les leçons pour une prochaine campagne sur le même thème ou sur d'autres sujets, y compris sur la stratégie à utiliser. Dans le cadre de cette évaluation, il est utile d'enquêter auprès d'une partie du public cible, qu'il s'agisse des apprenants, des enfants travailleurs, des parents ou des tuteurs, des décideurs politiques, des employeurs d'enfants, des responsables communautaires ou d'autres personnes. Ces enquêtes peuvent apporter des informations précieuses sur l'efficacité de la campagne.

**L'encadré 1.9** présente un exemple de coalition entre un syndicat d'enseignants et d'autres syndicats, ayant pris la forme d'actions de plaidoyer, de lobbying et de dialogue social (voir aussi la section suivante).

### **Liste de contrôle et Éléments de réflexion sur la sensibilisation externe et les actions de lobbying**

1. *Existe-t-il une stratégie pour indiquer le cap aux campagnes syndicales en faveur de l'éducation pour tous et contre le travail des enfants ? Est-elle structurée et contient-elle les éléments qui rendent une campagne efficace ?*
2. *Le syndicat a-t-il évalué sa stratégie et ses campagnes et*

*en a-t-il tiré les leçons pour ses campagnes futures ?*

### **D. Négociation collective et dialogue social**

En négociant des conditions de travail décentes et des emplois décents pour les personnels enseignants et d'autres travailleurs et travailleuses de l'éducation, notamment des dispositions relatives à un perfectionnement professionnel continu, et en donnant aux enseignantes et aux enseignants une voix dans les décisions relatives à l'éducation, les syndicats peuvent générer des retombées positives significatives sur les taux d'inscription, d'abandon scolaire et de réussite et, partant, sur le travail des enfants. Un vaste ensemble de données factuelles met en évidence une combinaison de normes professionnelles élevées, de perfectionnement professionnel continu largement disponible, de salaires et de conditions de travail décents, de soutien administratif et d'autonomie professionnelle, qui influencent les décisions des jeunes de faire carrière dans l'enseignement, de se doter des compétences et d'être motivés à bien faire leur travail et à rester dans l'éducation. La pénurie d'enseignants qualifiés et des écoles, des installations et du matériel scolaire médiocres ou inaccessibles sont les principales raisons qui expliquent pourquoi les enfants et les jeunes ne vont pas à l'école, en particulier dans les zones rurales et reculées. Des enseignants mal préparés qui ne possèdent ni les qualifications ni les aptitudes pour appliquer des méthodes centrées sur l'apprenant, en particulier dans des classes surpeuplées et avec un programme scolaire dépassé, sont plus susceptibles de provoquer l'abandon des études ou de la formation, surtout si les apprenants ou leur famille ont besoin du revenu tiré du travail des enfants pour la survie du ménage ou s'ils doivent supporter des frais de scolarité directs ou indirects. Les syndicats peuvent peser sur l'ensemble de ces facteurs en recourant à la négociation collective et à d'autres formes de dialogue social pour

# ÉRADIQUER LE TRAVAIL DES ENFANTS

## Manuel pratique à l'usage des enseignants et des syndicats de l'éducation

obtenir des conditions de travail décentes pour les enseignants et les travailleurs de l'éducation. Cela contribuera à créer un environnement d'apprentissage et de formation de qualité pour tous, ce qui peut permettre de réaliser d'énormes progrès dans l'éradication du travail des enfants. La négociation collective dans le secteur de l'éducation devrait être au cœur du programme du syndicat sur le travail des enfants.

Les syndicats d'enseignants peuvent également aborder directement la problématique du travail des enfants dans le cadre de la négociation collective, en négociant des clauses par lesquelles les employeurs et les autorités de l'éducation s'engagent à soutenir les efforts de suivi et de prévention de l'abandon scolaire dans les écoles et les centres de formation. Les conventions collectives peuvent également préciser la façon dont les syndicats doivent collaborer avec les employeurs, y compris les gouvernements nationaux et les directeurs d'école, pour lutter contre le travail des enfants. **L'encadré 1.10** en donne un exemple.

Lorsque la portée de la négociation collective permet d'aborder de telles questions parce qu'elles ont un lien avec les conditions d'emploi, la convention collective peut stipuler qu'aucun produit ou service issu du travail des enfants n'est autorisé dans les établissements d'enseignement et de formation, par exemple, le matériel didactique, voire la nourriture servie à la cafétéria. Lorsque ces questions ne relèvent pas du champ de la négociation collective, elles pourraient être abordées par le biais d'autres mécanismes de dialogue social.

Ces autres formes de dialogue social entre les syndicats et les employeurs de l'éducation – partage d'information et consultation au sein de diverses enceintes formelles ou informelles – peuvent également influencer les politiques et les programmes d'éducation et de formation qui créeront, directement

ou indirectement, des obstacles au travail des enfants. Le dialogue social, en tant que partie d'un mouvement syndical plus vaste ou en tant que syndicats des travailleurs et des travailleuses de l'éducation uniquement, peut trouver sa place dans des mécanismes nationaux, infranationaux ou locaux tels que des commissions parlementaires sur l'éducation ou les services de l'enfance, organes tripartites (gouvernement, employeurs et syndicats) sur l'emploi, la formation ou les revenus ou organismes consultatifs sur l'éducation, comme les conseils de planification et d'élaboration des programmes scolaires. Dans ces instances de dialogue social, les syndicats peuvent influencer des politiques et des programmes se rapportant à une éducation de qualité et au travail des enfants plus vastes que ceux traités dans le cadre de la négociation collective, qui fixe souvent des limites à ce qui peut être négocié en matière d'éducation. Le recours au dialogue social peut faire partie intégrante des campagnes de plaidoyer (voir la section sur le plaidoyer et le lobbying dans ce module). Lorsque le dialogue social s'inscrit dans les relations régulières entre le syndicat, le gouvernement et les employeurs de l'enseignement privé, il peut servir à obtenir :

- l'adoption et la mise en œuvre d'une législation sur l'enseignement obligatoire, la fréquentation scolaire, l'inspection scolaire et davantage de programmes d'alphabétisation ou d'éducation des adultes ;
- davantage de ressources à consacrer à l'éducation et à la formation, notamment pour les enseignants (comme dans le cas du Brésil cité dans l'introduction) ;
- l'intégration de la problématique du travail des enfants et des mesures pour y mettre un terme dans les plans nationaux pour l'éducation ;
- des seuils de protection sociale et des mécanismes de soutien des revenus, notamment les transferts d'espèces assortis de conditions pour faciliter

# ÉRADIQUER LE TRAVAIL DES ENFANTS

## Manuel pratique à l'usage des enseignants et des syndicats de l'éducation

l'accès des familles pauvres à l'éducation et à la santé ;

- des normes professionnelles élevées à déterminer avec les autorités de qualification ou les conseils des enseignants, assorties de programmes correspondants de formation initiale des enseignants et de formation professionnelle continue afin de permettre aux enseignants de répondre aux besoins divers et particuliers de tous les apprenants ;
- une formation ciblée des enseignants et un soutien administratif sur les programmes de surveillance et de suivi des parents ou des tuteurs et des agences compétentes afin de prévenir l'abandon scolaire et de faire reprendre le chemin de l'école et de la formation aux enfants et aux jeunes ;
- des programmes de cours plus pertinents pour les apprenants ;
- soutien ou assistance aux écoles afin de leur permettre de résoudre les problèmes d'enseignement et d'apprentissage au niveau de l'établissement (cours de rattrapage, aide aux devoirs, activités extrascolaires, etc.) ;
- soutien du gouvernement ou d'employeurs privés à des programmes intégrés pour les familles pauvres dont les enfants travaillent ou risquent de travailler, notamment les services de santé, les repas pour les enfants qui fréquentent une crèche ou une école ;
- des restrictions à l'utilisation des produits issus du travail des enfants dans les établissements d'enseignement et les centres de formation.

**L'encadré 1.11** présente un exemple de lobbying syndical dans le cadre du dialogue social qui traite de ces questions.

### *Liste de contrôle et Eléments de réflexion sur la négociation collective et le dialogue social*

1. *Existe-t-il une convention collective avec l'employeur*

*des membres de votre syndicat ? Est-il possible de négocier une action conjointe avec les employeurs dans le cadre de la convention ou d'obtenir leur soutien à des actions des enseignants et des travailleurs de l'éducation dans le cadre de leur travail afin de prévenir ou d'éradiquer le travail des enfants ?*

2. *Quels sont les mécanismes formels ou informels de dialogue social existants qui pourraient être utilisés pour aborder les dossiers de l'éducation pour tous et du travail des enfants ? Certains d'entre eux ont-ils déjà été utilisés dans le passé ? Dans l'affirmative, pour quels résultats ?*

# ÉRADIQUER LE TRAVAIL DES ENFANTS

## Manuel pratique à l'usage des enseignants et des syndicats de l'éducation

## MODULE 2: Programme de perfectionnement professionnel des enseignants : Former les enseignants à la problématique du travail des enfants

Les enseignants et leurs syndicats sont bien placés pour jouer un rôle de premier plan dans la lutte contre le travail des enfants en suivant diverses approches innovantes.

Les enseignants et les directeurs d'école peuvent mieux faire comprendre à de nombreux groupes différents (élèves, parents d'élèves, membres de la communauté, etc.) l'importance de l'éducation pour tous les enfants et en quoi le travail des enfants est un obstacle à l'épanouissement personnel des enfants et au développement du pays dans son ensemble.

Les enseignants et d'autres éducateurs occupent également une place de choix pour aider les enfants à acquérir les connaissances et les compétences nécessaires au renforcement de leur participation, de sorte qu'ils puissent influencer leur environnement. L'éducation est un outil de lutte contre la spirale de la discrimination, de l'exclusion et de la pauvreté.

Ce module est destiné à être utilisé dans le cadre de programmes de perfectionnement des enseignants. Il peut s'agir de programmes de formation initiale et continue des enseignants, pour lesquels les syndicats peuvent travailler avec les institutions nationales en charge de la formation de enseignants afin d'assurer que la lutte contre le travail des enfants y soit prise en compte. Il peut également s'agir de programmes de perfectionnement en cours d'emploi ou de recyclage en partenariat avec les syndicats d'enseignants. Bien que la formation des enseignants relève avant tout de la responsabilité des organismes nationaux ou

régionaux de formation des enseignants, les syndicats de l'éducation peuvent jouer un rôle primordial en apportant leur soutien et leur expertise à ces organismes pour leur permettre de dispenser des formations sur des problématiques spécifiques, tel que le travail des enfants. Ce partenariat requiert une compréhension mutuelle des problématiques à aborder, de la portée du partenariat et des responsabilités de chacun. Il nécessite également une bonne compréhension de la politique gouvernementale en matière d'éradication du travail des enfants, telle que définie par les ministères de l'éducation et du travail.

### Ce module poursuit les objectifs suivants:

1. offrir un cadre définissant le rôle et les responsabilités des enseignants en matière de travail des enfants et
2. conseiller les enseignants sur les mesures appropriées qui peuvent être prises au niveau de la classe ou de l'école pour lutter contre le travail des enfants et créer un environnement d'apprentissage propice, qui encourage les enfants à rester à l'école et à terminer leurs études.

Les enseignants et les directeurs d'école ont une occasion unique de combattre le travail des enfants grâce au rôle spécifique qu'ils remplissent : éduquer les enfants. Cela comprend le fait d'enseigner aux enfants les risques liés au travail des enfants et de créer un environnement scolaire gratifiant et motivant, qui les encouragent à venir à l'école. En outre, le travail quotidien de l'enseignant et du personnel de l'éducation avec les enfants lui permet de détecter ceux qui sont le plus exposés au travail des

# ÉRADIQUER LE TRAVAIL DES ENFANTS

## Manuel pratique à l'usage des enseignants et des syndicats de l'éducation

enfants et d'influencer et de soutenir les enfants et leurs parents pour qu'ils ne choisissent pas cette option. Les enseignants doivent être soutenus par un cadre qui établit les procédures à suivre, fixe les limites de leur rôle et le soutien mis à la disposition des enseignants dans l'accomplissement de cette fonction délicate.

Sans oublier leurs multiples responsabilités professionnelles et le temps qu'elles leur prennent, les enseignants et les directeurs d'école peuvent remplir différents rôles dans la lutte contre le travail des enfants, notamment :

1. **promouvoir un environnement scolaire adapté aux apprenants ;**
2. **repérer les enfants travailleurs et ceux qui risquent de le devenir ;**
3. **vérifier la présence des apprenants et surveiller leurs progrès ;**
4. **sensibiliser et éduquer les apprenants au travail des enfants ;**
5. **guider et conseiller les apprenants ;**
6. **transmettre des compétences de vie essentielles pour permettre aux enfants et aux jeunes de faire des choix responsables et appropriés ;**
7. **communiquer avec les parents, la communauté scolaire, les APE et d'autres structures.**

### 1. Promouvoir un environnement scolaire adapté aux apprenants

Comme cela a été mentionné dans l'introduction et dans le module 1, de multiples facteurs se rapportant aux conditions d'enseignement et d'apprentissage influencent positivement ou négativement l'attitude des jeunes et celle de leurs parents ou tuteurs envers l'enseignement et la formation et peuvent dès lors

conditionner le fait que les enfants deviennent ou non des travailleurs. Comptent au nombre des principaux facteurs les coûts de l'éducation, des écoles ou des classes en mauvais état ou inadaptées, des enseignants mal formés, mal rémunérés et peu motivés et des programmes scolaires ou une langue d'enseignement inadaptés. Les gouvernements et/ou les autorités chargées de l'éducation ont pour responsabilité principale de combler ces lacunes. L'action collective des syndicats de l'éducation qui fait appel à diverses méthodes – pression politique, plaidoyer, négociation collective et autres formes de dialogue social – peut également contribuer à rendre l'environnement d'enseignement et d'apprentissage plus attrayant et plus efficace, comme l'a montré le module 1.

Cela étant, la présente section s'attarde sur les actions que les enseignants et les directeurs d'école en particulier peuvent entreprendre, dans le cadre de leurs responsabilités professionnelles fondamentales, en faveur des apprenants dont ils ont la charge : promouvoir un environnement scolaire et des classes adaptés aux apprenants.

Aux dires des enfants qui ont abandonné leurs études ou leur formation pour entrer sur le marché du travail, l'un des éléments majeurs de leur décision de quitter l'école est l'attitude des enseignants à leur égard et, en particulier, le rapport de force inégal entre les élèves et les enseignants. Par conséquent, la formation initiale et en cours d'emploi des enseignants devrait inclure un volet sur la compréhension du travail des enfants, le rôle du système éducatif et la manière dont des méthodes pédagogiques inappropriées et des attitudes discriminatoires font augmenter le taux d'abandon scolaire et aggravent le problème endémique du travail des enfants. Ces questions doivent être comprises par les enseignants et les travailleurs de l'éducation ainsi que par les autorités, à tous les niveaux, y compris les ministères de l'Éducation.

# ÉRADIQUER LE TRAVAIL DES ENFANTS

## Manuel pratique à l'usage des enseignants et des syndicats de l'éducation

En tant que professionnels ayant la charge de transmettre du savoir aux enfants, les enseignants sont tenus de faire de leur école un environnement adapté aux enfants et promouvant des conditions d'apprentissage favorables, avec le soutien de leur direction. Maintenir les enfants à l'école est la meilleure façon de lutter contre le travail des enfants. C'est l'une des raisons pour lesquelles les enseignants doivent veiller à ce que leur comportement envers leurs élèves et leurs méthodes pédagogiques soient appropriés, respectueux et adaptés aux apprenants.

Un environnement scolaire et une salle de classe adaptés aux apprenants et de nature à encourager les élèves à poursuivre leurs études :

- insiste sur l'utilisation de méthodes et de valeurs centrées sur l'apprenant et adaptées aux enfants et sur un enseignement adapté aux capacités de l'apprenant ;
- est inclusif, sensible au genre et respectueux des différences entre les apprenants à l'école et dans la classe, notamment en traitant tous les élèves comme des individus précieux, indépendamment de leur genre, de leur origine ethnique, de leur religion, de leur classe sociale ou de toute autre différence ;
- est un environnement sûr et sain, doté d'infrastructures et d'installations adéquates pour tous les apprenants, notamment pour les filles et les apprenants ayant des besoins éducatifs spéciaux ;
- crée une classe respectueuse dans laquelle les apprenants peuvent poser des questions sans crainte, se sentir en sécurité et respecter le point de vue des autres apprenants tout en instaurant une discipline entre les enseignants et les apprenants, dans la classe et dans l'école dans son ensemble, un élément essentiel à un bon enseignement et à un bon apprentissage, avec des enseignants formés à maintenir la discipline en classe ;

- permet aux apprenants, au niveau individuel et du groupe, de recevoir des conseils et des orientations en matière de choix professionnels ;
- sensibilise les apprenants aux questions de santé, comme le VIH/SIDA et l'éducation sexuelle ;
- permet à tous les apprenants d'avoir accès à l'éducation et d'en exploiter tout le potentiel ;
- travaille avec les apprenants afin de faire passer des messages sur le travail des enfants et sur des questions connexes qui promeuvent l'éducation et qui peuvent être affichés dans la classe et dans l'école.

Ces conditions ne seront remplies que si les enseignants sont des professionnels bien formés et motivés, authentiquement dévoués à l'éducation de leurs élèves ; ce qui requiert que les enseignants bénéficient d'un salaire et de conditions de travail acceptables. L'enseignant est un éducateur, un conseiller et un modèle de rôle qui met ses compétences et ses qualités au service du processus d'enseignement et d'apprentissage. Un enseignement centré sur l'apprenant doit motiver les élèves, en faire des apprenants actifs et correspondre à leurs besoins éducatifs et à leur mode d'apprentissage, plutôt que de reposer sur le confort et les habitudes de l'enseignant. Des enseignants bien formés et motivés préparent leurs cours, gèrent bien leur classe et la discipline et sont capables de rendre l'enseignement intéressant. Ils recourent à diverses méthodes pédagogiques, utilisent des exemples pertinents et des outils pédagogiques efficaces et s'occupent de tous les apprenants, grâce à la pédagogie différenciée si nécessaire, pour permettre aux élèves plus lents ou plus rapides de travailler à leur propre rythme. De plus, bien que les enseignants soient responsables de leur enseignement et de leur comportement en classe, ils ont besoin d'être soutenus, au premier chef par les directeurs d'établissement, et de bénéficier d'un perfectionnement professionnel afin d'optimiser leurs compétences et leurs connaissances.

# ÉRADIQUER LE TRAVAIL DES ENFANTS

## Manuel pratique à l'usage des enseignants et des syndicats de l'éducation

### Encadré 2.1. Activité et éléments de réflexion pour créer un environnement d'apprentissage adapté aux enfants

Créer un environnement d'apprentissage adapté aux enfants requiert une réflexion constante de l'enseignant sur les méthodes pédagogiques qu'il applique en classe et sur leur efficacité. C'est là l'une de ses responsabilités professionnelles primordiales. Dans la formation des enseignants, le programme de développement professionnel ou un groupe d'étude scolaire sur l'éducation et le travail des enfants, il serait extrêmement utile de se pencher sur ces questions essentielles pour une éducation de qualité pour tous les apprenants et pour la prévention du travail des enfants en prenant appui sur les points de réflexion suivants, notamment :

- dressez une liste de toutes les raisons possibles pour lesquelles, selon vous, les élèves pourraient ne pas être incités à poursuivre leurs études ;
- pour chacune des raisons mentionnées dans la liste, quels sont les changements qui pourraient être apportés pour encourager les élèves à rester à l'école ?
- réfléchissez à l'environnement scolaire dans lequel vous travaillez. Est-il adapté aux enfants et attrayant pour les apprenants ? Que pourrait-on faire pour mieux l'adapter aux enfants et comment y parvenir ?
- si vous êtes enseignant(e), pensez à trois aspects de vos techniques pédagogiques et de la pratique en classe qui pourraient être améliorés afin de rendre vos cours plus attrayants pour les apprenants. Si vous suivez une formation initiale pour devenir enseignant(e), repensez à vos propres études. Pensez à trois aspects des techniques pédagogiques et de la pratique en classe que vos propres professeurs utilisaient et qui pourraient être améliorées afin de rendre les cours plus attrayants ;
- dressez une liste de trois actions que peut prendre un directeur d'école pour s'assurer qu'une école soit un environnement d'apprentissage adapté aux enfants.

L'encadré 2.1 contient un exercice/une activité destinée à encourager la réflexion sur ces questions.

## 2. Identifier les enfants travailleurs et ceux qui risquent de le devenir

Les enseignants et les personnels de l'éducation sont extrêmement bien placés pour identifier les enfants travailleurs et ceux qui risquent d'abandonner leurs études et pour observer leurs activités et leur comportement en classe et en dehors de la classe. Les éléments suivants peuvent indiquer que les enfants travaillent, bien qu'ils puissent, bien évidemment, y avoir d'autres causes. Les enseignants doivent connaître et être attentifs aux indices que révèle le comportement des enfants et des jeunes, par exemple :

- des enfants montrent des signes de faiblesse physique ou de blessure ;
- des enfants s'absentent régulièrement de l'école, arrivent en retard ou partent tôt ;
- des enfants montrent des signes de fatigue, s'endorment en classe ou ont des problèmes de concentration ;
- les enfants ne font systématiquement pas leurs devoirs, leurs révisions ou n'étudient pas leurs leçons.

Les enseignants doivent être particulièrement attentifs à ces signes chez les enfants qui ont des frères et sœurs déjà engagés dans le travail des enfants. Il est important que la surveillance des enseignants ne soit pas isolée, mais soit soutenue par un réseau, qui pourrait inclure des collègues enseignants, des autorités éducatives, le syndicat d'enseignants, l'administration de l'établissement scolaire ou du centre de formation, ainsi que des inspecteurs, des agences ou des experts extérieurs à l'école qui luttent contre le travail des enfants. Les initiatives éducatives devraient être reliées à des systèmes de contrôle du travail des

# ÉRADIQUER LE TRAVAIL DES ENFANTS

Manuel pratique  
à l'usage des  
enseignants et  
des syndicats de  
l'éducation

enfants, dans un cadre commun afin d'éviter que des enfants et des jeunes identifiés comme étant à risque ou soustraits au travail des enfants et qui reprennent le chemin de l'école ne rencontrent des difficultés qui les replongent dans le travail des enfants.

**L'encadré 2.2** propose un exercice/une activité destinée à approfondir la réflexion sur ces questions.

Dans le cadre de cette réflexion, il serait bon d'utiliser des études de cas telles que celle mentionnée dans **l'encadré 2.3** pour vous exercer à identifier les signes du travail des enfants.

## 3. Surveillance de la fréquentation scolaire et des progrès des apprenants

Deux indices fréquents montrant qu'un enfant est peut-être victime du travail des enfants sont la fréquentation irrégulière de l'école et l'absence de progrès satisfaisants en matière d'apprentissage. L'enseignant est la première personne à remarquer que des enfants viennent régulièrement en classe et est aussi le mieux placé pour surveiller ses progrès en matière d'apprentissage.

Les enseignants peuvent utiliser les outils suivants pour contrôler la fréquentation scolaire des enfants :

- **un registre des présences** : le but du registre des présences est de relever quels sont les élèves présents ou absents et d'observer le schéma des présences et des absences de certains élèves. Un registre des présences aide l'enseignant à savoir quels jours certains apprenants sont régulièrement absents et, si possible, pourquoi ils sont absents. Le registre des présences doit être tenu soigneusement et systématiquement par l'enseignant et régulièrement examiné par le titulaire, le directeur ou son adjoint. De la sorte, il fait office de registre administratif comptable et peut

être consulté pour apporter une aide, des conseils ou une orientation à des élèves et à leurs parents/tuteurs lorsque des absences régulières sont observées. Il peut également fournir différentes informations à l'enseignant sur l'apprenant, comme son nom, sa situation familiale, sa religion, son origine ethnique (dans les pays où cette information est disponible) et d'autres informations susceptibles d'aider l'enseignant à mieux connaître l'apprenant et à adapter son enseignement ;

- **l'autoévaluation de l'enseignant** : lorsque l'enseignant enseigne et évalue ses cours, le taux de fréquentation des apprenants lui donne quelques indications sur ses faiblesses et ses points forts. En cas de taux d'absentéisme systématiquement élevé un jour donné, l'enseignant peut se demander si les cours de cette journée sont suffisamment attrayants. Cela peut aider l'enseignant à évaluer ses propres performances et à réfléchir à la manière de les améliorer ;

### Encadré 2.2. Activité sur les mécanismes de contrôle du travail des enfants

Dans votre programme de formation ou dans le cadre d'une discussion de groupe à l'école sur ces cas, voici quelques points pour nourrir votre réflexion :

- Existe-t-il dans votre école un mécanisme pour repérer les enfants qui risquent de devenir des enfants travailleurs ? Qui peut vous aider dans vos efforts de surveillance ?
- Votre école utilise-t-elle un système de contrôle ? Outre la liste ci-dessus, voyez-vous d'autres comportements qui indiquent que des enfants pourraient travailler ?
- L'un de vos élèves a-t-il été victime du travail des enfants dans le passé ? Comment l'avez-vous su ?
- Soupçonnez-vous actuellement que l'un de vos élèves pourrait être victime du travail des enfants ? Quels sont les indices qui vous font penser cela ?

# ÉRADIQUER LE TRAVAIL DES ENFANTS

## Manuel pratique à l'usage des enseignants et des syndicats de l'éducation

- **des réunions de l'association des parents avec les enseignants, des réunions de mobilisation de la communauté, des journées portes ouvertes ou de visite de l'école** permettent une interaction directe entre les parents/tuteurs et les enseignants, qui peut se révéler très utile pour surveiller l'assiduité des apprenants et découvrir les facteurs qui influencent leur fréquentation. Lors de ces rencontres, les parents/tuteurs peuvent rapporter à l'enseignant des événements importants se rapportant à leur enfant, partager des informations ou exprimer leur inquiétude concernant le comportement ou les progrès de l'enfant à l'école. Les enseignants peuvent profiter de ces occasions pour tenter de comprendre les causes

des absences inexplicables ou des changements de comportement et chercher des solutions en concertation avec les parents/tuteurs.

L'expérience acquise par plusieurs initiatives de surveillance à l'école met en évidence l'importance de la formation et de la reconnaissance des contraintes qu'impose la surveillance en termes de temps et de conditions de travail pour être efficace. En l'absence de formation spécifique, de soutien du directeur/chef d'établissement ou d'une source extérieure spécialisée dans le travail des enfants en vue de mettre en place un mécanisme de surveillance et, en particulier, en ne comprenant pas que l'horaire déjà chargé et les

### Encadré 2.3. Etude de cas et exercice sur le travail des enfants : reconnaître les signaux d'alarme est la première étape d'une action

Peter est enseignant dans une classe de cinquième primaire à l'école primaire Misyamo, dans le district de Mbarra en Ouganda. Il enseigne dans cette école depuis cinq ans. L'école est située dans une région rurale. La communauté tire la majeure partie de ses revenus de la vente de produits agricoles sur le marché local. Tous les membres de la famille doivent conjuguer leurs efforts et travailler ensemble pour gagner leur vie.

Peter donne cours à Bosco, un élève de cinquième primaire. Bosco arrive en retard à l'école presque tous les jours. Peter sait peut-être pourquoi. Compte tenu du contexte dans lequel vivent les familles dans cette communauté, il est très probable que les retards soient dus aux travaux domestiques que l'enfant doit effectuer chaque matin et, peut-être, le soir. Une journée typique de Bosco débute vers 5 heures 30 du matin, lorsqu'il part travailler dans la plantation de bananes ou qu'il cultive les quelques légumes du jardin. Ensuite, il va puiser 20 litres d'eau au puits et emmène paître les quatre chèvres de sa mère dans une ferme voisine avant de se préparer pour l'école. Il est souvent puni pour ne pas avoir terminé ses devoirs. Parfois, Bosco s'échappe de l'école pour rentrer plus tôt chez lui afin de terminer des travaux dans les champs qu'il n'a pas achevés le matin. Il risque d'être puni à nouveau si Peter le découvre, mais ce n'est pas toujours évident dans une classe qui compte généralement plus d'une cinquantaine d'élèves. Pour arranger les choses, Bosco se couche tard presque tous les soirs, souvent après minuit, parce qu'il aide sa mère à exploiter son petit bar, qui apporte un complément aux maigres revenus de la famille. Bosco termine sa journée très tard et fatigué et recommence très tôt le lendemain matin.

Il serait utile d'analyser une telle situation (ou une autre similaire) dans le cadre de votre programme de formation pour enseignants, du cours de perfectionnement professionnel ou du groupe d'étude formel ou informel de votre école. Voici quelques éléments de réflexion qui pourraient guider cet exercice:

- Pourquoi Bosco se comporte-t-il ainsi : arriver en retard à l'école, partir tôt et ne pas terminer ses devoirs ? Si vous étiez Peter, comment feriez-vous pour connaître les raisons de ce comportement – en discutant avec Bosco, avec d'autres enfants, avec ses parents ou avec le directeur de l'école ?
- Dès que vous connaissez les raisons de la fréquentation et du travail scolaire irréguliers de Bosco, que pourriez-vous faire en tant qu'enseignant, individuellement ou avec d'autres membres de l'équipe scolaire, pour modifier ce comportement ?
- Quelles autres mesures un enseignant peut-il prendre pour soutenir ou surveiller la fréquentation scolaire d'un élève afin d'identifier les élèves risquant d'être victimes du travail des enfants ?
- Que peut faire un enseignant pour l'aider, surveiller son assiduité à l'école et ses préoccupations personnelles afin d'identifier les élèves risquant d'être victimes du travail des enfants ?

# ÉRADIQUER LE TRAVAIL DES ENFANTS

## Manuel pratique à l'usage des enseignants et des syndicats de l'éducation

salaires limités dans de nombreux pays ou régions pauvres doivent être adaptés, la surveillance du travail des enfants par les enseignants ne peut pas résister à l'épreuve du temps. Pour remédier à ces problèmes, on peut améliorer le statut des enseignants, leurs salaires et les conditions d'enseignement, comme indiqué dans l'introduction et dans le module 1. A défaut de cela, certaines formes de compensation pourraient devoir être intégrées dans les mécanismes de surveillance, comme l'illustre l'exemple cambodgien (**encadré 2.4**).

Les mécanismes de surveillance sont des instruments importants dans la détection des enfants et des jeunes à risque. Néanmoins, le travail normal demandé aux enseignants en tant que professionnels pour suivre les progrès d'apprentissage des enfants, par le biais

d'une évaluation formative continue, peut également contribuer à prévenir l'abandon scolaire et le travail des enfants. Ce travail inclut toutes les activités d'évaluation qui ont lieu en classe, de l'interrogation quotidienne par les enseignants aux évaluations périodiques formelles, qui donnent aux apprenants l'occasion de montrer qu'ils sont capables de combiner tous leurs acquis. Une évaluation formative continue est intégrée dans le programme scolaire et encourage l'évaluation de l'apprentissage en classe, grâce à laquelle tant les enseignants que les apprenants tirent des leçons du processus d'évaluation. L'évaluation formative continue implique :

- de partager les objectifs d'apprentissage et les critères de réussite avec les apprenants ;

### Encadré 2.4. Bonnes pratiques et leçons à tirer : Améliorer la rétention des élèves à l'école grâce à des mécanismes de surveillance du travail des enfants mis en place dans les écoles du Cambodge

Au Cambodge, le programme IPEC de l'OIT a créé des mécanismes de surveillance du travail des enfants dans les écoles afin d'éviter que les enfants ne travaillent et que les enfants à risque n'abandonnent leurs études. Dans les districts de Kampot et de Sihanouk Ville, l'IPEC travaille avec des enseignants et des administrateurs d'écoles primaires et secondaires en vue d'élaborer un mécanisme d'alerte sur le travail des enfants dans les écoles participant au projet.

Les enseignants et les administrateurs ont participé à une formation sur les droits des enfants basée sur un kit de ressources élaboré par une ONG locale expérimentée, qui s'occupe des droits de l'enfant et du problème local de travail des enfants dans les pêcheries, la production de sel et les plantations de caoutchouc. Les enseignants ont reçu des informations détaillées sur ces questions et sur la manière de sensibiliser les enfants et leurs parents et ont été formés à des techniques de formation leur permettant de former d'autres enseignants. Les enseignants surveillent en permanence la présence des enfants à l'école, leur intérêt pour le travail scolaire et leur santé physique et psychologique. Les enseignants

se sont efforcés d'introduire la problématique du travail des enfants dans différentes matières enseignées en classe. En outre, des activités périscolaires spéciales pour les enfants à risque sont organisées deux heures par semaine. Lorsqu'ils détectent des signes que les enfants manquent régulièrement les cours ou que leurs résultats scolaires sont en chute, les enseignants contactent les parents concernés afin de les inciter à laisser leurs enfants à l'école.

Des systèmes d'incitation ont joué un grand rôle dans le mécanisme de surveillance. Les enseignants recevaient une petite somme d'argent tous les mois afin de couvrir leurs frais de transport pour assister à la formation et rendre visite aux parents. Etant donné que les salaires des enseignants sont très faibles par rapport au coût de la vie, nombreux sont ceux qui ont un autre emploi. Afin de compenser le travail et les responsabilités supplémentaires dus à l'organisation de cours spéciaux pour les enfants à risque toutes les semaines, surveiller et observer les enfants et rendre visite aux parents et aux familles, les enseignants recevaient chaque mois une rétribution pour l'accomplissement de ces tâches supplémentaires durant le projet.

Bien que la capacité du projet à aider les enseignants et les administrations à surveiller les enfants à risque soit prometteuse, la viabilité à long terme du programme après le financement de l'IPEC a suscité des craintes.

Source: OIT-IPEC: Education as an Intervention Strategy to Eliminate and Prevent Child Labour: consolidated good practices of the International Programme on the Elimination of Child Labour

# ÉRADIQUER LE TRAVAIL DES ENFANTS

## Manuel pratique à l'usage des enseignants et des syndicats de l'éducation

- d'aider les apprenants à acquérir les connaissances visées ;
- de fournir des informations qui aident les apprenants à détecter des améliorations ;
- que l'enseignant et l'apprenant réfléchissent tous deux aux performances de l'apprenant ;
- que les enseignants apprennent des techniques d'autoévaluation afin de trouver les points à améliorer dans leur pratique ;
- de reconnaître que la motivation et l'estime de soi sont essentielles à un apprentissage effectif et aux progrès et peuvent être renforcées par des techniques d'évaluation efficaces.

De nombreux types d'information différents peuvent servir à évaluer les progrès des enfants, tant sur le plan individuel qu'au niveau de la classe :

- observation du travail de l'enfant/du groupe ;
- interrogation ;
- discussion entre les enfants ;
- discussion entre l'enfant et l'enseignant ;
- établir une correspondance entre les concepts de base et les définitions pour montrer que l'on a compris ;
- démonstration par des présentations en classe ;
- dessins, diagrammes, graphiques, modèles, théâtre, jeux (par exemple vrai ou faux), quiz, questions à choix multiples ;
- évaluation par les pairs ; autoévaluation ;
- réalisation de fiches de travail, travaux écrits ;
- jeu de rôles ;
- épreuves écrites et orales.

Il est essentiel d'enregistrer ces informations. Tout

comme tenir un registre des présences permet de surveiller la fréquentation des élèves, tenir des registres précis des évaluations formatives continues permet à l'enseignant de suivre les progrès de l'apprentissage. Cela lui permet ensuite de détecter les problèmes potentiels et de décider des mesures à prendre, comme des cours de rattrapage ou des discussions avec les parents/tuteurs avant qu'il ne soit trop tard.

## 4. Sensibiliser et informer les apprenants sur le travail des enfants

Dans les environnements où les enfants et les jeunes sont exposés au travail des enfants, les enseignants, les personnels de soutien à l'éducation et les directeurs d'école ont un rôle particulièrement important à jouer en matière de sensibilisation et d'information des enfants sur leurs droits et leurs responsabilités et sur le travail des enfants et ses conséquences négatives. Pour le faire efficacement, l'enseignant doit bien comprendre son sujet (définition, causes potentielles, droits énoncés dans les normes nationales et internationales et informations sur la problématique du travail des enfants présentées dans l'introduction et le module 1).

Dans certains pays, le programme scolaire insiste beaucoup sur les questions des droits et des responsabilités. Que tel soit ou non le cas, bien que l'interprétation des droits et des responsabilités varie selon les cultures, il importe que les enseignants insistent sur les liens entre les deux concepts, en particulier que les droits sont assortis de responsabilités, et inversement. Les enfants et les jeunes doivent réfléchir et comprendre le concept des droits et des responsabilités et pas simplement être capable de les réciter. Une fois qu'ils ont compris le concept, ils peuvent être en mesure de proposer d'eux-mêmes des exemples de droits et de responsabilités. Il peut notamment s'agir (liste non exhaustive) des droits

# ÉRADIQUER LE TRAVAIL DES ENFANTS

## Manuel pratique à l'usage des enseignants et des syndicats de l'éducation

et responsabilités suivants :

### Droits

- accès à une éducation de qualité;
- vie digne sans exploitation;
- liberté d'expression des sentiments et des convictions dans une société démocratique;
- manger sainement, avoir accès aux soins de santé, à un logement et satisfaire d'autres besoins essentiels.

### Responsabilités

- être capable de se présenter à des adultes : nom, détails personnels, famille, domicile;
- prendre soin de son hygiène personnelle, de sa santé, de son apparence et de ses biens;
- participer aux tâches ménagères ou familiales essentielles au bien-être de la famille mais qui n'empêchent pas les études ou une formation;
- aller quotidiennement à l'école, arriver à l'heure, écouter les cours et faire ses devoirs;
- rapporter toute forme de mauvais traitement, y compris le harcèlement sexuel, à un adulte responsable (enseignants, parents/tuteurs, police, selon les cas).

Lorsque le programme scolaire le prévoit et sur la base des méthodes enseignées dans le cadre des programmes de formation initiale et de perfectionnement professionnel des enseignants, y compris dans ce module, les enseignants peuvent donner des cours centrés expressément sur le travail des enfants et sur les droits et responsabilités des enfants. Cependant, il est fréquent que les enseignants ne se sentent pas capables d'enseigner ces matières qui ne sont pas expressément prévues dans le programme. Dans ce cas, il est toujours possible de sensibiliser les

enfants aux effets négatifs du travail des enfants et de leur faire prendre conscience de leurs droits et de leurs responsabilités : ces thèmes et ces messages peuvent être intégrés dans de nombreuses activités en classe, sans pour autant négliger le programme scolaire. En particulier, les activités de lecture et d'écriture (comme l'écriture créative) ou les activités d'expression orale (théâtre, débats) peuvent être utilisées. Les enseignants et les chefs d'établissement peuvent également veiller à ce que le message concernant le travail des enfants soit mis en exergue durant les assemblées scolaires et d'autres réunions. Le module 3 contient davantage d'informations et d'exemples à cet effet.

Les exemples qui suivent illustrent les outils et les stratégies que les enseignants, le personnel d'encadrement et les chefs d'établissement peuvent utiliser pour sensibiliser et informer les apprenants sur le travail des enfants :

- **Messages lors des assemblées:** des informations sur le travail des enfants et ses conséquences négatives peuvent être diffusées aux apprenants lors des assemblées scolaires ou d'autres réunions. La langue utilisée doit être accessible et compréhensible à des enfants et à des jeunes et être adaptée à leur âge. Un langage coloré et incitant à la réflexion peut être utilisé pour faire passer le message ; néanmoins, il ne doit pas être inapproprié ou effrayant pour des enfants.
- **Messages sur des affiches:** des messages soigneusement formulés et incitant à la réflexion peuvent être imprimés sur des affiches et placés à des endroits stratégiques et visibles autour de l'école et dans les zones connexes (dortoirs ou espaces récréatifs, s'ils sont séparés des bâtiments scolaires). L'impact sera d'autant plus fort que les affiches apparaissent en même temps que le message est délivré dans une assemblée ou une autre réunion.
- **Débats:** des débats peuvent être utilisés dans le

# ÉRADIQUER LE TRAVAIL DES ENFANTS

## Manuel pratique à l'usage des enseignants et des syndicats de l'éducation

cadre de cours de lecture-écriture et d'expression orale ou dans des activités périscolaires. Des débats réguliers incitent les apprenants à faire des recherches, à recueillir des informations objectives et actualisées et à formuler des arguments en faveur ou contre des points de vue particuliers. Les apprenants peuvent, à tour de rôle, être les orateurs principaux, mais tous les apprenants d'une classe peuvent préparer une série d'arguments qu'ils souhaitent présenter. Les débats peuvent prendre la forme de compétitions entre des classes, des filières ou des écoles, les filles contre les garçons, ou les classes supérieures contre les classes inférieures afin de rompre la monotonie de toujours débattre à l'intérieur des mêmes groupes. Le cas échéant, des récompenses peuvent être attribuées aux meilleurs participants afin de motiver et de remercier tous les participants d'être intervenus. Néanmoins, il convient de prendre garde à ne pas reporter exclusivement l'attention sur les étudiants « lauréats ». Des étudiants moins doués doivent aussi être encouragés à réfléchir aux questions et à préparer leurs arguments.

- **Théâtre:** le théâtre est une excellente manière de développer la capacité des élèves à exprimer des avis et des points de vue différents et à affirmer et défendre leurs droits. Même des élèves timides peuvent trouver leur voie et apprendre à mieux affirmer leurs droits. Les thèmes en rapport avec les droits des enfants et des jeunes ou avec le travail des enfants peuvent être abordés, éventuellement sous la forme de concours dramatiques interclasses. Il peut être possible de présenter ces spectacles dans les écoles des environs ou de les jouer devant la communauté. Ces spectacles peuvent s'accompagner de musique et de danse. Les enseignants devraient encourager la participation de toute la classe ou de tous les membres de la communauté scolaire et l'utilisation d'accessoires et de costumes de fabrication locale tout en jouant des pièces sur le thème du travail des enfants.
- **Formation de clubs d'écriture:** durant les cours

de lecture-écriture et d'écriture créative ou dans des clubs d'activités extrascolaires, les enseignants devraient encourager les enfants à écrire leur expérience personnelle ou celle d'autres personnes en matière de travail des enfants. Leurs textes peuvent être autobiographiques ou fictifs, en fonction de leur expérience. Ils peuvent partager leur récit et réagir à ceux des autres. Les enseignants doivent se préparer à traiter des informations et des expériences personnelles et sensibles que les élèves peuvent révéler ainsi et ils peuvent décider de suivre un élève particulier qui a des histoires difficiles à raconter. Si les enseignants ne se sentent pas capables d'apporter le soutien nécessaire ou n'y ont pas été formés, ils doivent s'adresser au chef d'établissement, à son adjoint ou à un représentant du syndicat d'enseignants spécialisé dans la problématique du travail des enfants pour demander des conseils et un soutien.

- **Exemples durant les cours:** durant les différents cours (mathématique, histoire, géographie, santé, sciences sociales, etc.), lorsque la matière s'y prête, les enseignants peuvent recourir à des exemples en rapport avec le travail des enfants et ses conséquences pour les souligner. Ces exemples doivent être soigneusement choisis pour illustrer le point naturellement et pas de manière artificielle.
- **Arts:** les cours d'art et d'artisanat et d'autres cours d'expression artistique, comme la musique et la danse, peuvent être utilisés par les enseignants et les élèves pour exprimer leurs sentiments par rapport au travail des enfants et contribuer à souligner les messages essentiels.
- **Communication entre enseignants:** les enseignants peuvent sensibiliser leurs collègues aux pratiques et aux conséquences négatives du travail et de la maltraitance des enfants lors de réunions professionnelles et dans leurs conversations de tous les jours en abordant ouvertement cette question. Les chefs d'établissement peuvent apporter leur contribution en sensibilisant les enseignants à

# ÉRADIQUER LE TRAVAIL DES ENFANTS

## Manuel pratique à l'usage des enseignants et des syndicats de l'éducation

cette problématique et en s'assurant qu'elle soit considérée comme une priorité au sein de l'école.

- **Egalité des genres:** étant donné le chevauchement entre le phénomène du travail des enfants et le genre, en particulier dans le travail domestique qui est plus souvent réalisé par des filles en l'absence de systèmes d'accueil des enfants, le travail et les discussions en classe sur la dimension de genre peuvent naturellement s'étendre et inclure une discussion sur le travail des enfants.
- **Enseignants en tant que modèles:** les enseignants et les directeurs doivent veiller à ne pas abuser de leur position et à ne pas promouvoir le travail des enfants. Parfois, les enseignants utilisent leur statut pour faire exécuter des tâches domestiques par leurs élèves, soit pendant les heures de cours soit après les cours, comme aller chercher de l'eau, ramasser du bois pour le feu, travailler dans leur jardin ou d'autres petites faveurs, en fonction du contexte local. Suggérer à des élèves d'exécuter des travaux pour eux en échange de bonnes notes ou simplement en raison de leur position est un comportement inacceptable pour des enseignants et d'autres travailleurs de l'éducation professionnels et porte préjudice au message dispensé dans le cadre d'autres activités d'apprentissage.

**L'encadré 2.5** propose une activité pour renforcer les idées de pratique pédagogique.

## 5. Orientation et conseil aux apprenants

Lorsqu'un enseignant découvre qu'un ou plusieurs apprenants sont victimes du travail des enfants ou de maltraitance, il peut proposer des conseils et un soutien de base aux enfants ou aux jeunes ; Les enseignants devraient être formés à cette tâche délicate et soutenus par leur chef d'établissement, son adjoint ou un représentant du syndicat d'enseignants spécialisé dans la problématique du travail des enfants. Les enseignants ne devraient pas chercher à dépasser les limites de leur

compétence et de leur formation et devraient demander une aide et un soutien quand ils en ont besoin.

Lorsque la situation est complexe et qu'une intervention peut mettre l'enfant ou l'enseignant en danger, l'enseignant doit demander conseil avant d'agir et se faire accompagner par le chef d'établissement, son adjoint ou un représentant du syndicat d'enseignants, qui ont reçu une formation adéquate, lorsqu'il rencontre ou discute avec les parents ou les employeurs des enfants victimes du travail des enfants et/ou de maltraitance.

### Encadré 2.5. Activité : Cours sur le travail des enfants

Dans le cadre du programme de formation initiale ou de perfectionnement professionnel, organiser un travail de groupe basé sur les questions suivantes, par exemple :

1. Quel devrait être, selon vous, le rôle de l'enseignant dans la sensibilisation des élèves au travail des enfants et à ses conséquences négatives ? Les enseignements ont-ils plus d'occasions ou de meilleures occasions d'aborder la problématique du travail des enfants que d'autres adultes ? Expliquez pourquoi.
2. En tant que groupe, discutez des manières dont le travail des enfants peut être utilisé à l'école. Comment peut-il être évité ? Quel est le rôle : a) des enseignants ; b) du chef d'établissement/directeur ou de son adjoint ; c) des élèves, dans la prévention du travail des enfants au sein de l'école ?
3. Pouvez-vous citer un cours que vous avez donné récemment dans lequel il aurait été naturel d'insister sur le travail des enfants en tant qu'exemple ? Réfléchissez à la manière dont vous intégreriez cet exemple dans le cours à l'avenir ?
4. Outre les exemples mentionnés dans cette section, voyez-vous d'autres exemples de droits et de responsabilités des enfants qui revêtent un intérêt ou une importance particulière dans votre culture par rapport au travail des enfants ?

# ÉRADIQUER LE TRAVAIL DES ENFANTS

## Manuel pratique à l'usage des enseignants et des syndicats de l'éducation

Dans les cas moins sensibles, un enseignant bien formé et bien préparé peut apporter des conseils et une orientation efficaces aux apprenants victimes du travail des enfants. Quand ils parlent aux écoliers qui sont également des travailleurs, les enseignants doivent montrer qu'ils comprennent les difficultés et pressions auxquelles ces enfants font face et ils doivent les aider à développer des stratégies pour se libérer du travail des enfants, par exemple en décidant du discours à tenir à leurs parents ou leurs employeurs et en cherchant comment résister aux pressions qui les poussent à continuer à travailler. Il est important d'adopter la bonne attitude vis-à-vis des apprenants. L'enseignant doit :

- ressentir et montrer son empathie et son respect à l'égard de l'apprenant ;
- se comporter sincèrement avec l'apprenant et ne lui donner que des réponses constructives ;
- être capable de procéder à une évaluation préliminaire des besoins de l'apprenant et de proposer une aide à court terme, de demander conseil, recommandation et soutien sur la manière d'assurer le suivi. A défaut de cela et si nécessaire, l'enseignant peut mettre en place un suivi adéquat par une source qualifiée (service de conseil professionnel, médecin ou autre professionnel de la santé, travailleur social, membre du syndicat spécialement formé, etc.) dans la mesure des disponibilités ;
- continuer à soutenir l'apprenant pendant tout le processus de conseil.

### **Éléments de réflexion :**

1. *Avez-vous déjà repéré et tenté d'orienter et de conseiller des apprenants victimes du travail des enfants ? Comment vous en êtes-vous sorti(e) ? Pensez-vous que cela a été un succès ? Quel a été le résultat ? Feriez-vous les choses différemment aujourd'hui après avoir lu ce manuel ou suivi une formation sur le travail des enfants ?*
2. *Quel type d'informations, de qualités et de compétences*

*un enseignant doit-il avoir pour conseiller des enfants ou des jeunes victimes du travail des enfants ?*

3. *Quelles sont les limites du rôle et de la responsabilité de l'enseignant lorsqu'il conseille des enfants travailleurs ?*
4. *Où l'enseignant peut-il trouver un soutien et une aide pour guider et conseiller les apprenants victimes du travail des enfants ?*

## **6. Transmettre des compétences de vie essentielles pour permettre aux enfants de faire des choix responsables et appropriés**

Les enseignants peuvent aider les apprenants à acquérir des compétences de vie leur permettant de faire face à différentes situations qui, sans cela, les rendraient vulnérables, leur feraient abandonner leurs études et, en fin de compte, plonger dans le travail des enfants. Bien que ce ne soit pas toujours – et loin de là – les enfants qui choisissent de commencer à travailler, dans les cas où des enfants sous pression courent le risque de prendre une telle décision, de telles informations et compétences peuvent aider les apprenants à prendre des décisions éclairées, les aider à résister à la pression de leurs pairs ou des adultes et à être assertifs tout en traitant les adultes avec respect.

Parmi les compétences de vie utiles pour résister au travail des enfants, on peut citer, sans qu'ils soient exhaustifs, les exemples suivants :

- prise de conscience des risques qui conduisent généralement les élèves à tomber dans le travail des enfants et à abandonner leurs études ;
- aptitudes à la gestion de la vie quotidienne ; et
- aptitudes sociales générales.

Promouvoir la prise de conscience des risques d'entrer dans le travail des enfants permet aux enfants et aux adolescents

# ÉRADIQUER LE TRAVAIL DES ENFANTS

## Manuel pratique à l'usage des enseignants et des syndicats de l'éducation

### Encadré 2.6. Bonne pratique syndicale : Education des enfants travaillant dans le secteur de la chaussure à Bandung (Indonésie)

Un soutien extrascolaire aux études, à caractère académique ou non, a fait la preuve de son efficacité à maintenir les enfants travailleurs à l'école. A Bandung, en Indonésie, de nombreux enfants du primaire travaillaient dans le secteur de la chaussure et s'absentaient souvent, ce qui affectait leurs performances et leurs résultats globaux. Un grand nombre d'enfants ont abandonné leurs études après le cycle primaire. L'association des enseignants (PGRI) du sous-district de Bojongloa Kidul a lancé des cours de rattrapage pour les enfants en dehors des heures de classe afin de les aider dans les matières faisant l'objet d'un examen national. Le PGRI a réussi à impliquer des anciens élèves dans cette initiative afin qu'ils servent de modèles de rôle motivés. Les enseignants, les anciens élèves et les responsables locaux ont reçu des instructions détaillées. Les cours de rattrapage avaient lieu trois jours par semaine et trois heures par jour. Un groupe d'enseignants et d'anciens élèves a préparé le programme et le matériel sur la base de kits d'apprentissage élaborés par le ministère de l'Éducation nationale et de discussions avec différents intervenants.

A la fin de la première phase, 78 pour cent des enfants de 12 à 14 ans qui ont suivi les cours de rattrapage et étaient tous des enfants travailleurs ont poursuivi leurs études secondaires, 13 pour cent sont entrés dans un pensionnat islamique, tandis que 9 pour cent seulement ont arrêté leurs études. Ce dernier groupe, comprenant des orphelins et des enfants très pauvres, a admis qu'ils avaient continué à travailler pour gagner de l'argent. Au cours de la deuxième phase, près du double d'étudiants (presque également répartis entre garçons et filles) de quatrième, cinquième et sixième années ont bénéficié de cours de rattrapage, la grande majorité d'entre eux étant issus de familles pauvres.

Toutes les parties partageaient une même volonté de soutenir les cours de rattrapage et la « fierté » de faire partie du programme est devenue une source de motivation pour les enfants. La réussite de ces cours de rattrapage a eu un important effet d'entraînement sur la réussite globale des élèves de primaire dans le sous-district de Bojongloa Kidul, comme l'illustre le nombre croissant d'élèves ayant poursuivi leurs études supérieures et l'amélioration de leurs résultats aux examens nationaux finaux.

Source:  
OIT : Education as  
an Intervention  
Strategy to  
Eliminate  
and Prevent  
Child Labour :  
consolidated  
good practices of  
the International  
Programme on  
the Elimination of  
Child Labour, 2013  
(anglais).

de reconnaître et de battre en brèche les idées reçues sur le travail des enfants dans leur culture. La formation à la pensée critique par le biais d'un accompagnement, de discussions et de jeux de rôles permet aux enfants et aux adolescents de résister aux pressions qu'ils subissent pour devenir des enfants travailleurs. Les aptitudes à la gestion de la vie quotidienne apprennent aux enfants et aux adolescents à se fixer des objectifs, à prendre des décisions, à analyser les problèmes et à envisager les conséquences de leurs actes avant de prendre une décision. Ils apprennent qu'ils ont vraiment le choix et ils apprennent la manière de l'affirmer. Les aptitudes sociales générales apprennent aux enfants et aux adolescents à communiquer efficacement, notamment avec des gens qui tentent de les forcer à travailler, à affirmer clairement et fermement leur point de vue et à éviter les malentendus. Ils apprennent à répondre à des demandes et à des ordres et à participer activement à une conversation. La formation aux compétences de vie essentielles apprend aux élèves qu'ils ont le choix de ne pas accepter passivement la volonté des adultes qui veulent les exploiter par le travail.

Les enseignants doivent être dûment sensibilisés et formés à aider les apprenants à acquérir les compétences de vie essentielles nécessaires pour résister au travail des enfants. Une fois formés, les enseignants peuvent envisager de recourir à l'une des activités suivantes pour promouvoir les compétences de vie essentielles :

- intégrer l'acquisition des aptitudes de vie quotidienne dans l'enseignement ordinaire et dans d'autres activités scolaires, en particulier les exercices de lecture/écriture, d'écriture créative et d'expression verbale. Il peut s'agir de débats, d'art dramatique, de discussions en classe, de la rédaction d'un faux communiqué de presse, de revues, de chansons, de pièces de théâtre, de notes dans un journal personnel, de poèmes, d'entretiens, de rédaction de lettres, de partage d'expériences, de puzzles, de jeux, d'illustrations, de bandes dessinées, de cartes, de graphiques, de

# ÉRADIQUER LE TRAVAIL DES ENFANTS

## Manuel pratique à l'usage des enseignants et des syndicats de l'éducation

photographies et d'activités audiovisuelles ;

- utiliser des personnes-ressources, en particulier celles ayant une expérience personnelle du travail des enfants, pour faire des exposés aux apprenants sur cette problématique et la manière de l'éviter ou de la combattre ;
- organiser des activités de classe extraordinaires ou des ateliers spéciaux, comme des concours d'écriture d'essais ou des programmes de radio et des talk-shows locaux ;
- intégrer l'acquisition des compétences de vie essentielles dans d'autres activités scolaires, comme les assemblées ;
- élaborer un plan d'action afin de permettre aux élèves d'identifier et de se documenter sur les aptitudes qu'ils utiliseront pour résister au travail des enfants si on le leur propose.

**L'encadré 2.6** présente un exemple d'enseignants qui donnent des cours de rattrapage et aident les enfants à adopter une attitude plus positive envers l'école afin de lutter contre le travail des enfants en Indonésie.

## 7. Communiquer avec les parents, la communauté scolaire, les APE et d'autres structures

Les enseignants et les travailleurs de l'éducation ne sont pas les seuls adultes à combattre le travail des enfants et ne doivent pas se sentir isolés dans ce rôle. En travaillant en collaboration avec leur syndicat ou de façon directe, si la situation l'exige, ils doivent établir un contact et communiquer pleinement avec d'autres intervenants, à commencer par les parents/tuteurs, la communauté scolaire, les associations de parents et d'enseignants (APE) et d'autres structures, comme les conseils scolaires ou les comités de gestion des écoles. Les enseignants peuvent également, selon les besoins, engager des contacts et une communication

avec d'autres acteurs et structures de premier plan de la communauté, qui jouent des rôles spécifiques vis-à-vis de l'école, comme les conseils locaux chargés de la protection de l'enfance, des organisations basées dans la communauté ou d'autres organisations non gouvernementales, les services publics de protection de l'enfance, la police ou d'autres syndicats.

Grâce à ce travail de proximité et de communication, les enseignants, les chefs d'établissement/directeurs d'école et leurs adjoints peuvent fournir des orientations et des conseils sur la problématique du travail des enfants et sur le maintien à l'école des enfants à l'intention des parents, de collègues enseignants et des membres de la communauté les plus directement impliqués dans la vie scolaire, à savoir les APE et le comité de gestion de l'école, notamment dans le cadre de réunions et d'événements scolaires particuliers ou de journées de débat. Ces événements donnent l'occasion de discuter de divers sujets :

- l'importance de l'égalité des chances pour les filles et les garçons ;
- comment aider les enfants qui doivent parcourir de longues distances entre le domicile et l'école ;
- comment soutenir le processus d'enseignement et d'apprentissage ; et
- la nécessité de témoigner de l'amour et de l'empathie à tous les enfants.

Grâce à la sensibilisation d'autres adultes à la problématique du travail des enfants, ceux-ci soutiendront probablement davantage le travail des enseignants sur ces questions.

Il est vital d'établir un contact étroit avec les parents ou tuteurs au sujet du travail des enfants, afin d'insister auprès de ces derniers sur l'importance d'une fréquentation scolaire régulière et du refus du travail

# ÉRADIQUER LE TRAVAIL DES ENFANTS

Manuel pratique  
à l'usage des  
enseignants et  
des syndicats de  
l'éducation

des enfants et afin que les parents/tuteurs soulignent ce message auprès de leurs enfants. A moins que les parents ou tuteurs ne soient convaincus qu'il est important que les enfants aillent régulièrement en classe et que le travail des enfants est mauvais, le simple ciblage des élèves sera une bataille perdue d'avance. Les enseignants peuvent organiser des réunions individuelles avec les parents, mais également profiter de réunions collectives, comme les réunions des APE, les réunions où la communauté locale se mobilise et les journées portes ouvertes ou de visite de l'école pour sensibiliser les parents/tuteurs à cette question.

## Encadré 2.7. Activité en vue d'élaborer un plan d'action au niveau de l'école

Après avoir étudié ce module, un exercice de groupe utile consiste à élaborer un plan d'action au niveau de l'école. Répartissez-vous en groupes pour discuter et compléter le tableau suivants, en ajoutant d'autres activités et en remplissant les différentes colonnes.

DATE	ACTION	PERSONNE RESPONSABLE	AVEC QUI TRAVAILLER
Début de la première période/ semestre	Etablissement d'un registre des présences pour la classe	Titulaire de la classe	Administrateurs scolaires, chefs d'établissement/ directeurs d'école, parents
Dès que possible	Intéresser d'autres enseignants à la lutte contre le travail des enfants		
	Planifier le calendrier de travail et le plan des cours pour intégrer les compétences de vie essentielles ; éducation sexuelle	Chefs de département, chef d'établissement/directeur d'école	
	Evaluer chaque apprenant et analyser le soutien dont il a besoin (enfants susceptibles d'être touchés par le travail des enfants, besoins de conseil, etc.)		Autres enseignants
	Mettre en œuvre des actions de promotion d'un environnement scolaire adapté aux apprenants		
	Mise en œuvre d'actions visant à faire passer des messages et autres actions au niveau de l'école – clubs scolaires		

L'exemple du Cambodge (encadré 2.4 ci-dessus) illustre la manière dont les visites d'enseignants à des parents/tuteurs d'enfants qui s'absentent régulièrement de l'école ou dont les résultats ont sensiblement baissé peuvent avoir un impact.

Les directeurs d'école, les conseils scolaires, les comités de gestion et les APE ont tous un rôle majeur à jouer pour faire de l'école un environnement sûr et adapté aux enfants. Si le soutien de ces acteurs fait défaut, rien ne pourra véritablement aboutir. Alors que les enseignants ont la responsabilité directe des apprenants dans leur classe, les directeurs d'école et les conseils scolaires sont, quant à eux, responsables d'établir un lien entre l'école et la communauté au sens large et de trouver soutien et coopération. Il est donc essentiel qu'ils soutiennent et coopèrent avec toute campagne ou action menée au niveau de l'établissement scolaire pour lutter contre le travail des enfants.

Le comité de gestion de l'école et l'APE doivent aider les chefs d'établissement, leurs adjoints et les enseignants à planifier, organiser, guider, contrôler, coordonner et budgétiser des campagnes et des actions contre le travail des enfants et en faveur de l'éducation. L'engagement de toutes les parties prenantes au contrôle et à l'évaluation des activités qui se déroulent à l'école peut faire la différence entre succès et échec. D'où l'importance des activités de communication et de proximité que doivent mener les enseignants et les directeurs d'école auprès de ces parties prenantes.

**L'encadré 2.7** suggère une activité pour aider à mener à bien des actions concrètes pour résoudre des cas réels ou potentiels d'enfants travailleurs au sein de l'école.

# ÉRADIQUER LE TRAVAIL DES ENFANTS

Manuel pratique  
à l'usage des  
enseignants et  
des syndicats de  
l'éducation

## 8. Synthèse : Formation et partenariats pour aider les enseignants dans leur action sur le travail des enfants

Ce module insiste sur le rôle important que les enseignants et d'autres personnels de l'éducation peuvent jouer pour atteindre les objectifs associés de dispenser une éducation de qualité à tous les apprenants et d'aider à prévenir et à éradiquer le travail des enfants. Les clés de la réussite sont au nombre de deux : une formation approfondie et des partenariats solides entre les syndicats d'enseignants, les programmes de formation des enseignants, les autorités éducatives et les agences spécialisées dans la lutte contre le travail des enfants. Les programmes de formation qui en résultent abordent un grand nombre, pour ne pas dire tous les rôles et responsabilités multiples que les enseignants et les travailleurs de l'éducation sont invités à assumer dans le cadre d'un effort mondial visant à éliminer le travail des enfants.

**L'encadré 2.8** présente deux exemples venus du Brésil et du Chili.

# ÉRADIQUER LE TRAVAIL DES ENFANTS

## Manuel pratique à l'usage des enseignants et des syndicats de l'éducation

### Encadré 2.8. Formation des enseignants – Renforcer la capacité des institutions nationales à lutter contre le travail des enfants : de bonnes pratiques venues du Brésil et du Chili

En vue de mobiliser les enseignants dans la lutte contre le travail des enfants, une stratégie utile a consisté à travailler avec des associations d'enseignants afin de renforcer la formation des enseignants. Le programme national brésilien d'éradication du travail des enfants (Programa de Erradicação do Trabalho Infantil - PETI) a permis de former des enseignants et des personnels de l'éducation à la problématique du travail des enfants et de leur faire acquérir des compétences dans le cadre du programme national Jornada Escola Ampliada ou « journée d'école étendue », avec le soutien technique et financier de l'OIT-IPEC. Le ministère de l'Éducation et les autorités locales en charge de l'éducation se sont chargés de l'élaboration de leurs propres programmes de formation des enseignants et du matériel sur le phénomène du travail des enfants dans le contexte de la mise en œuvre du programme sur la journée d'école étendue. Le but était de réduire le risque que les enfants combinent travail et école et de libérer des adultes du ménage pour travailler, suivre une formation professionnelle ou s'adonner à d'autres activités productives. Les modules de formation incluaient : des possibilités d'apprentissage élargies, le renforcement des capacités de développement culturel par le biais d'ateliers théâtraux, d'arts plastiques, de jeux populaires et de divertissement ; la citoyenneté et la famille, le body art et la culture. Dans ce dernier module, les participants ont testé les compétences nouvellement acquises pour organiser des cours pour les apprenants. Plus de 500 professionnels de l'éducation ont pris part à ce programme de formation, dont des enseignants et d'autres travailleurs de l'éducation, des travailleurs de la petite enfance, des travailleurs sociaux, des fonctionnaires municipaux chargés de l'aide sociale et de l'éducation, ainsi que des personnes du programme national PETI.

Au Chili, le syndicat d'enseignants Colegio de Profesores de Chile a organisé un séminaire national afin de concevoir et de valider des outils et des méthodologies de formation des enseignants et une série d'ateliers de formation des enseignants au travail des enfants afin de mobiliser le syndicat et de renforcer ses capacités en vue de mener une action à long terme. Le programme a également bénéficié d'un soutien de l'OIT-IPEC. Cette collaboration a permis de renforcer le soutien du syndicat à la campagne nationale

de lutte contre le travail des enfants. Un atelier composé de trois modules a été conçu afin de mettre en évidence les droits des enfants, l'invisibilité du travail des enfants et les activités pédagogiques en vue de le prévenir et de l'éliminer. La formation était complétée de deux manuels de soutien, le premier sur le processus de sensibilisation, avec des informations théoriques et des ressources pour soutenir les enseignants, et le second avec du matériel didactique et des exemples d'activités à réaliser en classe. Les réactions des enseignants ont été très positives. Quelque 350 enseignants ont assisté aux ateliers organisés dans différentes régions du pays.

Dans ces deux pays, l'approche de formation des formateurs a été la clé de l'organisation de la formation aux enseignants. En effet, les enseignants formés ont constitué un groupe d'experts, qui a servi de catalyseur du changement au sein du système éducatif. Le succès de cette approche est dû, pour une large part, à la sélection soigneuse des enseignants qui ont été formés pour devenir eux-mêmes des formateurs, à la compétence des formateurs individuels, à l'adéquation du matériel de formation et à un mélange efficace d'activités en classe et d'activités de formation axées sur le terrain. Au Brésil, des ateliers de formation des formateurs basés sur le programme de formation en quatre modules ont été organisés à l'intention de professionnels de l'éducation et d'administrateurs dans deux États. Ces éducateurs formés sont devenus des agents multiplicateurs dans 60 sites de projet différents, qui ont pris part au programme de la journée d'école étendue. Au Chili, le séminaire national a suivi une approche de formation des formateurs également. Les participants ont établi une carte régionale et nationale de la distribution et de la classification du travail des enfants, sur la base de laquelle le syndicat d'enseignants a établi un plan de formation des enseignants couvrant toutes les régions du pays. Les membres du syndicat ayant suivi la formation ont ensuite organisé des ateliers de formation dans leurs régions respectives. Le syndicat d'enseignants a mis sur pied un comité consultatif national pour la prévention et l'éradication du travail des enfants à l'issue du programme de formation des enseignants. Trente-quatre équipes d'enseignants formés ont été mises sur pied dans différentes parties du pays afin de créer un réseau de prévention et d'autogestion.

Source: OIT-IPEC : Education as an Intervention Strategy to Eliminate and Prevent Child Labour : consolidated good practices of the International Programme on the Elimination of Child Labour

# ÉRADIQUER LE TRAVAIL DES ENFANTS

## Manuel pratique à l'usage des enseignants et des syndicats de l'éducation

## MODULE 3: Orientations pour apprendre à des enfants d'âges différents ce qu'est le travail des enfants

En plus de promouvoir et de contribuer à un environnement scolaire motivant et adapté aux apprenants, d'identifier, de surveiller, d'orienter et de conseiller les enfants et les jeunes susceptibles d'être concernés par le travail des enfants, les enseignants et les personnels de soutien à l'éducation ont un rôle important à jouer dans la transmission à leurs élèves d'informations sur le travail des enfants. Cela inclut de discuter avec les apprenants durant les processus d'enseignement et d'apprentissage et de leur fournir les outils et les aptitudes pour argumenter de façon cohérente contre le travail des enfants et éviter d'en être personnellement les victimes.

Comme indiqué à la section IV du module 2, pour sensibiliser les enfants aux conséquences négatives du travail des enfants et leur faire prendre conscience de leurs droits et de leurs responsabilités, les enseignants peuvent, tout à la fois :

- donner des cours spécifiquement centrés sur le travail des enfants et sur les droits et les responsabilités des enfants; et
- intégrer les thèmes et les messages relatifs au travail des enfants dans de nombreuses activités menées en classe, soit en faisant appel à des exemples se rapportant au travail des enfants, soit en utilisant ce thème pour développer des compétences, comme la lecture/écriture, l'écriture créative, l'expression orale, les compétences de vie essentielles ou les arts d'expression.

Une approche thématique de l'enseignement primaire peut permettre de traiter le même thème dans

différentes matières et compétences. Cette forme intégrée d'enseignement et d'apprentissage permet aux élèves de développer de nouveaux concepts et leur compréhension, de consolider les acquis et d'établir des liens entre les acquis anciens et nouveaux.

Lorsqu'ils planifient un cours, les enseignants doivent définir les objectifs d'apprentissage, parfois appelés « acquis d'apprentissage ». Ceux-ci doivent correspondre à l'âge et au niveau des élèves et peuvent couvrir la connaissance de la matière, des compétences ou une combinaison des deux. Les enseignants doivent choisir des activités appropriées afin de permettre aux élèves d'atteindre les objectifs d'apprentissage. Si les activités nécessitent l'utilisation de matériel didactique et d'apprentissage particulier, celui-ci doit être adapté aux objectifs d'apprentissage, ainsi qu'à l'âge et au niveau des élèves et doit être choisi ou élaboré par l'enseignant en conséquence.

Afin de toucher efficacement chaque élève, les activités retenues doivent être inclusives et adaptées à tous les élèves, y compris ceux ayant des besoins éducatifs spéciaux. Les activités doivent être adaptées pour répondre aux différents styles d'apprentissage et aux différents besoins des élèves et des activités différenciées devraient être prévues de sorte que les élèves qui ont besoin de plus de temps pour réaliser une tâche puissent travailler à leur propre rythme.

Le principe directeur pour définir les objectifs d'apprentissage et aider les élèves à les atteindre est que les élèves doivent connaître, comprendre et être

# ÉRADIQUER LE TRAVAIL DES ENFANTS

## Manuel pratique à l'usage des enseignants et des syndicats de l'éducation

en mesure de dire ce qu'ils apprennent, plutôt que de simplement savoir ce qu'ils font.

Voici quelques exemples d'objectifs d'apprentissage adaptés à des élèves d'âges différents. Les apprenants peuvent :

- expliquer la notion de droits ;
- citer deux droits et deux responsabilités ;
- expliquer le lien entre les droits et les responsabilités ;
- définir le travail des enfants en utilisant le vocabulaire adéquat ;
- citer quatre dangers liés au travail des enfants ;
- identifier des situations susceptibles de plonger les enfants dans le travail ;
- utiliser des jeux de rôle pour prouver leur fermeté à résister à toutes les formes de travail des enfants ;
- avancer des arguments convaincants en formulant plusieurs raisons pour lesquelles un camarade de classe ne devrait pas s'engager dans le travail des enfants ;
- mettre en scène un échange entre deux personnes, l'une résistant aux tentatives de l'autre de l'envoyer travailler chez un voisin dans des conditions difficiles ;
- établir une différence entre le travail des enfants et des tâches ménagères acceptables qui n'interfèrent pas avec la scolarité.

Une fois les objectifs d'apprentissage définis, des activités appropriées doivent être sélectionnées pour aider les enfants à atteindre ces objectifs. Si nécessaire, du matériel didactique et d'apprentissage adéquat doit être identifié ou créé.

Vous trouverez ci-dessous quelques exemples d'activités associées à la problématique du travail des enfants qui

ont été conçues par des enseignants. Ces exemples ne constituent pas des leçons complètes, mais peuvent être utilisés, même partiellement, ou être adaptés par les enseignants afin de soutenir les objectifs d'apprentissage qu'ils ont définis. Les activités seront d'autant plus bénéfiques qu'elles ne seront pas réalisées isolément, mais bien en association les unes avec les autres dans le cadre d'une approche thématique intégrée afin de renforcer et de développer les connaissances et la compréhension des apprenants sur les différents aspects du travail des enfants, en recourant à des sujets, des compétences et des supports variés.

Le conseil des personnes qui ont développé ces activités est d'être sélectif et créatif et d'adapter les activités au contexte d'apprentissage. En particulier :

- les enseignants doivent se sentir libres d'utiliser des éléments des activités suggérées dans des cours différents, comme des cours de langue, d'art, d'artisanat, de musique, etc. ;
- les enseignants doivent être créatifs et modifier les études de cas présentées pour s'adapter à leurs propres élèves, à leur situation géographique et aux situations qui poussent généralement les enfants à travailler. Les formes du travail des enfants varient d'une région à l'autre et peuvent inclure le travail agricole, dans des plantations de thé ou de café, sur des marchés, dans des jardins, des briqueteries, des usines textiles, comme travailleurs domestiques et bien d'autres ;
- il convient de toujours donner aux apprenants une occasion de soumettre leurs propres idées et de ne pas s'en tenir à ses propres exemples.

### Activités

Voici une liste de 10 suggestions d'activités comprenant des exercices de lecture et d'écriture, d'expression théâtrale et orale comme des jeux de rôles, du théâtre

# ÉRADIQUER LE TRAVAIL DES ENFANTS

Manuel pratique  
à l'usage des  
enseignants et  
des syndicats de  
l'éducation

et des débats, de la musique et de l'art, des exercices de plaidoyer :

1. Lire à haute voix ou silencieusement, comprendre des textes écrits et discuter en classe
2. Ecriture créative et rédaction sur des expériences réelles
3. Rédiger dans différents genres ou formes, comme des poèmes ou des articles
4. Mettre en scène un dialogue/Jeu de rôles
5. Débat
6. Expression théâtrale
7. Utiliser la musique pour exprimer des sentiments et attirer un soutien
8. Expression artistique
9. Art mural
10. Organiser une campagne de plaidoyer

# ÉRADIQUER LE TRAVAIL DES ENFANTS

Manuel pratique  
à l'usage des  
enseignants et  
des syndicats de  
l'éducation

## Activité 1: Lire à haute voix ou silencieusement, comprendre des textes écrits et discuter en classe

Lire et réfléchir sur un texte qui décrit une situation réelle dans laquelle le travail des enfants fait concurrence aux possibilités d'éducation offre à l'enseignant l'occasion d'utiliser un exercice d'apprentissage de base – la lecture – et une analyse de texte qui permettent de développer un raisonnement critique et des capacités de réflexion extrêmement importants chez les enfants et les jeunes au regard des choix souvent difficiles qu'ils doivent faire entre l'éducation et la formation et le travail des enfants.

### *Histoire 1 – Encadré 3.1.*

#### Objectifs d'apprentissage :

- Les apprenants sont capables d'expliquer la notion de droits.
- Les apprenants sont capables d'expliquer le lien entre les droits et les responsabilités.
- Les apprenants sont capables de discuter de concepts abstraits présentés dans un contexte concret.

### Encadré 3.1. Histoire 1

Il s'agit d'une famille de quatre personnes, M. et Mme Suleiman Bango et leurs deux enfants, Ali et Sarah. Un jour, le frère de M. Bango, Abdul, qui est enseignant, vient rendre visite à la famille. Après qu'Ali et Sarah l'ont salué, il demande à chacun d'entre eux ce qu'ils veulent étudier et quel métier ils voudraient exercer.

Ali dit qu'il veut être enseignant et Sarah déclare qu'elle veut devenir médecin. Leur père se joint rapidement à la conversation et dit qu'il ne peut pas laisser son fils devenir enseignant. Il insiste sur le fait qu'Ali pourrait étudier le droit pour devenir avocat ou faire des études d'ingénieur. Abdul dit à son frère qu'il doit respecter le choix de son fils parce que les enfants ont le droit d'intervenir dans la décision. Il veut l'informer des autres droits qu'ont les enfants, comme le droit à la vie et à la survie et le droit au développement et à la protection. Il lui dit aussi qu'à chaque droit correspond une responsabilité.

- Les apprenants sont capables de lire couramment un texte court à voix haute et d'en comprendre le sens

#### Suggestions pour la lecture du texte :

En fonction du niveau de lecture atteint, l'une des approches suivantes peut être utilisée :

- l'enseignant lit l'histoire aux apprenants ; ensuite ces derniers la lisent à haute voix à leurs camarades avant de réaliser les activités de suivi individuellement ;
- l'un des apprenants lit l'histoire aux autres et les élèves font les exercices de suivi en groupe ;
- les apprenants lisent l'histoire à haute voix en binômes et font ensuite les exercices de suivi par deux ;
- l'enseignant a recours à une variante adaptée au niveau de lecture de la classe.

#### Suggestions d'activités de suivi :

Discuter des questions suivantes :

- Que dit M. Bango à Ali ?
- Pourquoi Abdul dit-il à son frère qu'Ali devrait pouvoir devenir enseignant ?
- Etes-vous d'accord avec M. Bango ou avec Abdul ?
- Imaginez la suite de la conversation entre M. Bango, Abdul, Ali et Sarah. Que pensez-vous qu'ils vont dire ensuite ?

#### Discussion en classe :

Abdul dit à M. Bango qu'à chaque droit correspond une responsabilité. Discutez des liens entre les droits

# ÉRADIQUER LE TRAVAIL DES ENFANTS

Manuel pratique  
à l'usage des  
enseignants et  
des syndicats de  
l'éducation

et les responsabilités en groupe. Après la discussion, les apprenants peuvent compléter le **tableau 3.1** ci-dessous. Ils peuvent le faire en binômes ou comme devoir à domicile.

## Histoire 2 – Encadré 3.2.

### Objectifs d'apprentissage :

- Les apprenants sont capables d'identifier des situations qui entraînent parfois les enfants dans le travail infantile.
- Les apprenants sont capables de discuter de concepts abstraits présentés dans un contexte concret.
- Les apprenants sont capables de lire un texte court en silence et de le comprendre.
- Les apprenants sont capables de se servir d'un jeu de rôles pour montrer leur détermination à résister à toutes les formes de travail des enfants.

## Encadré 3.2. Histoire 2

Une fille prénommée Jane habite avec son père et sa mère. A l'âge de 10 ans, Jane perd son papa ; Sa mère n'a pas un travail qui lui permet de prendre soin de ses enfants et de payer leurs frais de scolarité. Elle a eu quatre enfants et Jane est l'aînée. Un jour, l'oncle de Jane qui habite en ville vient rendre visite à la mère de Jane. Il demande à la mère de Jane de l'autoriser à emmener Jane en ville, en lui promettant de l'inscrire dans une école et de payer ses frais de scolarité. Sa mère accepte ; Un an plus tard, la mère de Jane apprend par un parent que Jane ne va pas à l'école. Son oncle l'a placée comme domestique.

### Suggestions pour la lecture du texte :

En fonction du niveau de lecture de la classe, l'une des approches suivantes peut être utilisée :

- les apprenants lisent le texte en silence ; ensuite un apprenant lit le texte à voix haute avant que la classe ne fasse les activités de suivi ;
- les apprenants lisent le texte en silence et font ensuite les activités de suivi par deux ;
- l'enseignant utilise une variante adaptée au niveau de lecture de la classe.

### Suggestions d'activités de suivi :

Discuter des questions suivantes :

- Quelles sont les circonstances qui ont conduit Jane à travailler comme domestique ?
- Pourquoi pensez-vous que la mère de Jane a autorisé son oncle à l'emmener en ville ?
- Que devrait faire la mère de Jane pour aider sa fille à sortir de sa situation actuelle ?
- Que devrait faire Jane pour sortir de sa situation actuelle ?

**Tableau 3.1. Droits et responsabilités des enfants**

Droits de l'enfant	Rôle des parents/tuteurs	Responsabilité de l'enfant
Droit à la vie et à la survie	Fournir des soins médicaux, une alimentation saine, un logement et des vêtements à tous les membres de la famille	- Prendre les médicaments fournis par les adultes en cas de maladie - Manger tous les types d'aliments proposés par les adultes - Prendre soin de ses vêtements et les garder propres
Droit de participation	Permettre aux enfants d'intervenir dans les décisions qui les concernent	
Droit à la protection		
Droit au développement		

# ÉRADIQUER LE TRAVAIL DES ENFANTS

Manuel pratique  
à l'usage des  
enseignants et  
des syndicats de  
l'éducation

- Quels conseils donneriez-vous aux femmes qui ont perdu leur mari en termes de prise en charge de leurs enfants ?
- Quels conseils donneriez-vous aux enfants qui sont contraints de travailler dans une telle situation ?
- Demandez aux élèves d'écrire leur dialogue et recourez à la discussion pour les améliorer (cela peut être un devoir et quelques exemples de dialogues peuvent être lus en classe le lendemain).

# ÉRADIQUER LE TRAVAIL DES ENFANTS

Manuel pratique  
à l'usage des  
enseignants et  
des syndicats de  
l'éducation

## Activité 2 : Ecriture créative et rédaction sur des expériences réelles

Parfois, les mots sont si forts que les lire ou les écrire peut provoquer des changements d'attitudes ou d'expériences de vie. Lorsque les enfants sont victimes du travail des enfants, ils peuvent éprouver des difficultés à parler de certaines de leurs expériences ou en avoir honte. L'écriture peut être une thérapie et aider les enfants à raconter leur histoire et à exprimer leurs sentiments. D'autres enfants n'ont pas connu ces expériences personnelles difficiles, mais peuvent connaître d'autres enfants qui les ont vécues ou simplement être conscients de ces problèmes. Quelles que soient leur situation et leur expérience, écrire sur des expériences vécues ou imaginaires, sur eux-mêmes ou sur un personnage réel ou fictif peut se révéler extrêmement utile. Il peut être préférable que les écrits soient anonymes, que les noms ne soient pas mentionnés. Ecrire sur des stratégies pour se soustraire au travail des enfants peut être le début de l'acquisition des compétences de vie essentielles nécessaires pour résister ou encourager d'autres personnes à s'opposer au travail des enfants.

### Objectifs d'apprentissage :

- Les apprenants sont capables d'écrire une histoire à la première personne (autobiographique ou fictive) d'un enfant qui a commencé à travailler, mais a réussi à se sortir du travail des enfants.
- Les apprenants sont capables d'identifier des situations qui conduisent au travail des enfants.
- Les apprenants sont capables d'identifier des stratégies utilisées par les enfants pour résister et se soustraire au travail des enfants.
- Les apprenants sont capables de communiquer leurs sentiments et leurs émotions par écrit.

- Les apprenants sont capables de faire preuve d'empathie pour imaginer et exprimer les sentiments et les expériences d'enfants victimes du travail des enfants.

### Suggestions d'activités en classe :

- Demandez aux apprenants de fermer les yeux et de respirer profondément pendant environ une minute.
- En gardant les yeux fermés, demandez aux apprenants de penser à ce qui suit :
  - une forme de travail des enfants qu'ils ont un jour exercée ;
  - s'ils ont été victimes du travail des enfants, tout facteur de répulsion ou d'attraction qui les y a conduits et s'ils pensent que leurs droits ont été violés ;
  - un enfant qu'ils connaissent ou ont rencontré qui est ou a été victime du travail des enfants (il peut s'agir d'un parent, d'un frère ou d'une sœur, d'un voisin ou d'un ami) ;
  - s'ils n'ont pas été personnellement victimes du travail des enfants ou ne connaissent pas un enfant travailleur, ils doivent imaginer à quoi cela ressemble d'en être un.
- Donnez aux apprenants les directives suivantes pour les aider à structurer leur récit :
  - écrire à la première personne, se présenter, donner leur nom, d'où ils viennent, etc. ;
  - s'ils ont été des enfants travailleurs, décrire tout facteur de répulsion ou d'attraction les ayant conduits au travail des enfants ;
  - décrire le type de travail qu'ils ont fait ou font, le lieu et le moment ;
  - décrire les conditions et la manière dont ils ont été ou sont traités ;

# ÉRADIQUER LE TRAVAIL DES ENFANTS

## Manuel pratique à l'usage des enseignants et des syndicats de l'éducation

- dresser une liste d'autres personnes concernées, qui ont été ou sont gentilles avec eux et qui ne les traitent pas bien ou ne les ont pas bien traités ;
- décrire comment ils se sont sortis ou pourraient se sortir du travail des enfants, les stratégies et les ressources personnelles qu'ils pourraient utiliser ou ont utilisées pour ne pas rester des enfants travailleurs ;
- donner des conseils aux enfants qui se trouvent dans une situation analogue.

### Activités de suivi :

- Aidez les apprenants à corriger leur texte, en les recopiant proprement et en corrigeant les grosses fautes d'orthographe ; ils peuvent aussi dessiner et colorier leur dessin pour illustrer leur récit.
- Distribuez les textes dans la classe et encouragez tous les apprenants à les lire, en veillant à l'anonymat. Si certains apprenants ont raconté des histoires douloureuses sans mentionner leur nom, leur anonymat doit être respecté. Si tous les apprenants ont écrit à la première personne, théoriquement, toutes les histoires peuvent être autobiographiques ou fictives, mais les enseignants doivent veiller à protéger les apprenants qui ont raconté des histoires personnelles particulièrement pénibles de leurs camarades. Dans ce cas, une idée pourrait être de discuter avec les apprenants concernés pour déterminer s'ils veulent que leur récit soit présenté en classe ou non.
- Demandez à des volontaires de lire certains récits à la classe et encouragez les apprenants à parler d'eux, en gardant toujours à l'esprit la nécessité de faire preuve de délicatesse envers les apprenants qui ont raconté des histoires personnelles douloureuses.
- Choisissez certains essais et placez-les sur le tableau d'affichage de l'école ou lisez-les lors de l'assemblée.

- Le cas échéant, en partenariat avec des organisations religieuses ou d'autres groupes communautaires, demandez à leurs dirigeants d'autoriser l'administration scolaire à afficher certains récits dans les lieux de culte ou des lieux de rencontre communautaires.

# ÉRADIQUER LE TRAVAIL DES ENFANTS

Manuel pratique  
à l'usage des  
enseignants et  
des syndicats de  
l'éducation

## Activité 3 : Rédiger dans différents genres ou formes, comme des poèmes ou des articles

Tout comme pour l'activité 2, les apprenants peuvent exprimer leurs points de vue et leurs idées par les mots, en recourant à différents genres ou formes. Par exemple, composer un poème peut apprendre le rythme, la rime et l'utilisation d'un langage coloré aux apprenants et développer leur imagination et leur créativité. La rédaction d'articles peut leur apprendre à structurer un récit, à présenter des arguments de façon cohérente et à transmettre des informations objectives. Les apprenants doivent apprendre que des styles linguistiques et des formes de récits différents se prêtent à différents types d'écriture.

### Objectifs d'apprentissage :

- Les apprenants sont capables de reconnaître différentes formes d'écrits.
- Les apprenants sont capables d'écrire pour provoquer un effet en utilisant le langage approprié dans différentes formes d'écriture.
- Les apprenants sont capables d'identifier des situations qui conduisent les enfants à travailler.
- Les apprenants sont capables d'identifier des stratégies utilisées par les enfants pour résister et se sortir du travail des enfants.
- Les apprenants sont capables de communiquer leurs sentiments et leurs émotions par l'écriture.
- Les apprenants sont capables de faire preuve d'empathie pour imaginer et exprimer les sentiments et de raconter les expériences d'enfants travailleurs.

### Suggestions d'activités :

- Enchaînez sur les discussions précédentes ou commencez par autoriser les apprenants à parler

des différentes formes du travail des enfants, des facteurs de répulsion et d'attraction qui conduisent les enfants et les jeunes à travailler, leurs conséquences et leurs effets, comment les enfants et les jeunes peuvent se prémunir contre le travail des enfants, comment les enfants travailleurs peuvent être aidés et les rôles des différents intervenants dans la protection des enfants et des jeunes contre le travail des enfants. Un dessin ou une histoire peut être utilisé pour introduire le thème.

- Apprenez aux apprenants à identifier différentes formes d'écriture et expliquer à quoi elles servent. Cela peut prendre plusieurs leçons et les apprenants peuvent travailler sur les différentes formes d'écriture à des moments différents, en fonction de leur niveau, du programme scolaire et de la matière qui a déjà été vue.
- Encouragez les apprenants à écrire, par exemple des poèmes (Encadré 3.3. pour des exemples de poèmes rédigés par des enfants) ou des articles. Toute la classe peut, par exemple, travailler en même temps sur la même forme d'écriture, par exemple un poème. Quelle que soit la forme choisie, encouragez les apprenants à utiliser des illustrations.
- Laissez les apprenants lire leur texte à la classe.

### Activités de suivi :

- Les apprenants peuvent présenter leur texte à l'assemblée.
- Les apprenants peuvent présenter leur texte dans un magazine de classe ou d'école ou en créer un s'il n'en existe pas.
- Encouragez les apprenants à partager leurs poèmes et leurs articles avec des élèves d'autres écoles,

# ÉRADIQUER LE TRAVAIL DES ENFANTS

Manuel pratique  
à l'usage des  
enseignants et  
des syndicats de  
l'éducation

à échanger des bonnes pratiques au travers du réseau scolaire.

- S'il existe une bibliothèque communautaire, les textes, rassemblés ou non dans un magazine, peuvent être copiés et déposés à la bibliothèque, à titre individuel ou dans le magazine de la classe ou de l'école.

## Encadré 3.3. Poèmes d'enfants sur le travail des enfants

### *Sans titre*

- Anonyme

Dans cette poussière je vis  
Dans cette poussière je suis pris  
Des murs invisibles m'entourent;  
L'ombre aveugle mes yeux et cache toute différence que je pouvais avoir.  
Chaque grain sur mes mains et mes vêtements me fait sentir le poids  
insupportable de la chaîne qui me refuse la vie.

### *Murs*

- Ivan

Un mur de sable, la brise peut le faire tomber.  
Un mur de bois, le vent peut le faire tomber.  
Un mur de briques, la tempête peut le faire tomber.  
Un mur de béton, l'ouragan peut le faire tomber.

Mais un mur d'injustice?  
Mais un mur d'exploitation?  
Mais un mur d'incompréhension ?

Nous attendons  
Une tornade  
D'amour et de solidarité !

Source : OIT-IPEC :  
«Poèmes d'enfants  
sur le travail des  
enfants», 2008

# ÉRADIQUER LE TRAVAIL DES ENFANTS

Manuel pratique  
à l'usage des  
enseignants et  
des syndicats de  
l'éducation

## Activité 4 : Mettre en scène un dialogue/Jeu de rôles

### Objectifs d'apprentissage :

- Les apprenants peuvent se servir d'un jeu de rôles pour montrer leur fermeté et d'autres compétences de vie essentielles nécessaires pour résister à toutes les formes de travail des enfants.
- Les apprenants peuvent avancer des arguments convaincants et différentes raisons pour expliquer pourquoi un camarade de classe ne doit pas devenir un enfant travailleur.
- Les apprenants peuvent utiliser une voix, une intonation et des gestes convaincants pour mettre en scène un échange entre deux personnages, l'un résistant aux tentatives de l'autre en vue de le convaincre d'abandonner l'école et d'aller travailler pour gagner de l'argent.

### Suggestions pour faire mémoriser un dialogue aux élèves (Encadré 3.4) :

- Ecrivez un dialogue sur un tableau et affichez-le en classe pendant une semaine.
- Encouragez les apprenants à le lire quand ils le veulent et à le mémoriser.
- Demandez aux apprenants à recopier le dialogue (cela peut être l'occasion d'insister sur une écriture lisible et propre, sur l'utilisation correcte de la ponctuation, etc.). Les apprenants apprennent ensuite le dialogue en binômes et s'entraînent ensemble à le réciter.

### Suggestions d'activités de suivi :

- Demandez aux apprenants de réfléchir aux sentiments de chacun des personnages et à la façon dont ils parlent et se comportent. Demandez-leur de mettre en scène le dialogue en binôme en essayant de rendre leur voix, leur intonation et leurs gestes aussi réalistes que possibles.

- Choisissez quelques binômes qui maîtrisent le dialogue de manière particulièrement convaincante et laissez-les le présenter devant toute la classe.

### Encadré 3.4. Exemple de dialogue

- John Peter, tu n'es pas venu à l'école depuis un mois. Où étais-tu ? Pourquoi n'es-tu pas venu en classe ?
- Peter Oh, je n'ai plus envie d'étudier. Je gagne ma vie.
- John Gagner ta vie ? Qu'est-ce que tu veux dire ?
- Peter Regarde, j'ai 50 dollars ici. Je peux m'acheter des vêtements et bien manger au restaurant.
- John D'où vient tout cet argent ? Tu l'as volé ?
- Peter Non, je travaille dans une plantation de thé et je récolte du thé. On ramasse le thé toute la journée et plus tu en récoltes, plus tu es payé. Il y a beaucoup d'enfants qui font ça. Tu veux y travailler aussi ? Je peux te mettre en contact avec le responsable de la plantation.
- John Tu es trop jeune pour travailler dans une plantation de thé. C'est un travail d'adultes. Tu n'es pas fatigué de ramasser du thé toute la journée ? Tu dois revenir à l'école et continuer tes études.
- Peter Pour quoi faire ? Tout le monde étudie pour trouver un travail et gagner de l'argent. Moi, maintenant, je gagne de l'argent.
- John Les gens qui t'emploient t'exploitent. Tu es encore un enfant. Le travail que tu fais est un travail d'adulte. Notre professeur nous a parlé du travail des enfants et de ses dangers la semaine dernière. Je suis désolé, mais je ne peux pas venir avec toi à la plantation. Je vais continuer mes études pour trouver un bon travail plus tard.

# ÉRADIQUER LE TRAVAIL DES ENFANTS

## Manuel pratique à l'usage des enseignants et des syndicats de l'éducation

- Parlez à la classe de la tentation de choisir l'argent plutôt que l'école et des dangers du travail des enfants.
- Discutez des compétences de vie essentielles de John dans le dialogue. John a été capable de refuser la suggestion de Peter de venir travailler avec lui dans la plantation de thé parce que :
  - il sait ce qu'il veut et comprend l'importance de l'éducation ;
  - il a été ferme ;
  - il a réussi à résister à la pression d'un pair.
- Demandez à chaque élève individuellement ou par deux de rédiger la fin du dialogue, lorsque John fait preuve de ces compétences de vie essentielles, et de prévoir d'autres arguments que John pourrait utiliser pour être encore plus convaincant. Demandez aux élèves de mettre en scène leur nouvelle version, en utilisant une voix, une intonation et un langage corporel convaincants.
- Organisez une activité visuelle où l'enseignant décrit la plantation de thé et les élèves ferment les yeux et imaginent les travailleurs à la plantation. Laissez-les dessiner ce qu'ils ont visualisé et écrire un texte sur leur dessin.
- Encouragez les apprenants à écrire leurs propres dialogues en binômes, en insistant sur l'utilisation des compétences de vie essentielles pour résister à la pression exercée par le pair pour aller travailler. Demandez à chaque binôme de présenter son dialogue au reste de la classe, qui peut voter pour le binôme qui fait la démonstration la plus efficace de compétences de vie essentielles pour résister au travail des enfants.

### Jeu de rôles :

- On peut également réaliser un exercice d'apprentissage basé sur la mise en scène et la compréhension d'un dialogue pour élaborer le

support d'un jeu de rôles dans lequel les jeunes peuvent commencer à ressentir et, partant, à mieux comprendre ce qu'un enfant travailleur vit et éprouve. Bien que cet exercice ne soit pas toujours facile pour les apprenants mal à l'aise avec l'expression théâtrale, l'obligation de tenter d'imaginer l'expérience personnelle d'autres personnes peut approfondir le processus d'apprentissage et constituer une première étape utile à une mise en scène ou à un jeu de rôles complet, du type décrit dans l'activité 6. Cette activité sera, de préférence, utilisée avec d'autres, afin que les apprenants développent une compréhension plus globale et plus intégrée des questions liées au travail des enfants. Les enseignants qui ne sont pas familiarisés avec les techniques dramatiques peuvent demander une aide extérieure pour réaliser cet exercice et cette activité théâtrale (6).

### Objectifs d'apprentissage :

- Les apprenants approfondissent leur compréhension des conditions matérielles dans lesquelles les enfants travaillent.
- Les apprenants font appel à leur imagination, à leur empathie et à leur créativité pour développer leurs compétences artistiques.
- Les apprenants utilisent leurs compétences théâtrales pour communiquer leur compréhension des conditions matérielles dans lesquels les enfants travaillent et leurs tensions mentales et psychologiques.

### Suggestions de jeux de rôles :

- En vous servant des conditions de travail locales dans lesquelles les enfants pourraient travailler, utilisez des images ou demandez aux apprenants de visualiser et de penser à des enfants qui travaillent au marché, dans un champ ou dans une plantation, une mine, une usine textile ou un chantier de construction. Que ressentent-ils ? Quels

# ÉRADIQUER LE TRAVAIL DES ENFANTS

Manuel pratique  
à l'usage des  
enseignants et  
des syndicats de  
l'éducation

types d'outils utilisent-ils ? Comment font-ils pour soulever de lourdes charges, cultiver des champs en plein soleil, travailler dans un atelier sale ou faire face à toute autre situation difficile liée à leur travail ?

- Sur la base de ces images ou des images visualisées par les jeunes, demandez-leur de préparer un petit jeu de rôles dans lequel l'un joue le rôle d'un enfant travailleur et l'autre d'un employeur.
- Des variantes peuvent faire intervenir un enfant travailleur et un parent, un enfant travailleur et d'autres jeunes, un enfant travailleur et un adulte respecté de la communauté, etc.
- Le dialogue du jeu de rôles doit inclure :
  - l'utilisation d'un langage et d'un comportement fermes, qui montrent la résistance aux pressions exercées sur les enfants travailleurs potentiels ;
  - les stratégies et les compétences de vie essentielles qui pourraient être utilisées pour résister à ces pressions ;
  - des manières de trouver de l'aide en cas de danger, de ne pas se taire (rompre la culture du silence), de se montrer ferme et de dire non.
- Les élèves peuvent jouer le dialogue en binômes ou devant toute la classe.

# ÉRADIQUER LE TRAVAIL DES ENFANTS

Manuel pratique  
à l'usage des  
enseignants et  
des syndicats de  
l'éducation

## Activité 5 : Débat

Débattre permet de développer l'expression orale en public, ainsi que les capacités d'argumentation, de débat et de communication. L'aptitude à débattre aide les apprenants à avoir une pensée critique, à chercher et à utiliser des arguments de façon structurée et à communiquer leur réflexion à d'autres membres de leur communauté. Quelle que soit sa forme, le débat est une compétence essentielle dans une société démocratique.

### Objectifs d'apprentissage :

- Les apprenants sont capables de trouver des arguments pour et contre une motion particulière.
- Les apprenants sont capables d'utiliser des compétences de communication efficaces et de la fermeté pour avancer des arguments convaincants pour ou contre une motion particulière.
- Les apprenants sont capables d'anticiper les arguments de l'équipe adverse et de développer des contre-arguments appropriés.
- Les apprenants sont capables d'obéir aux règles et de suivre les procédures d'un débat « formel ».

### Suggestions d'activités :

- Une semaine avant le débat, donnez aux apprenants le sujet ou la motion qui va être débattu, par exemple « Les jeunes ne devraient pas travailler dans la pêche commerciale » ou « Travailler dans une usine de tapis est particulièrement adapté aux jeunes », afin qu'ils puissent réfléchir au sujet, en discuter avec des parents, des amis et d'autres personnes, et réfléchir à des arguments pour et contre.
- La veille du débat, demandez aux apprenants de travailler en groupes afin d'élaborer une série d'arguments en faveur du sujet/de la motion et une

série d'arguments contre. En fonction de l'âge et de l'expérience de la classe, les techniques suivantes peuvent être utilisées :

- faire travailler les élèves en binômes, chaque binôme devant développer une série d'arguments pour et contre la motion ;
- faire travailler la moitié de la classe sur les arguments pour et l'autre moitié sur les arguments contre, soit individuellement, soit en binômes, soit en petits groupes ;
- faire travailler la moitié de la classe sur les arguments pour, anticiper les arguments qui seront utilisés par les autres contre la motion et, dans le même temps, faire travailler l'autre moitié de la classe en groupes sur les arguments contre la motion et anticiper les arguments qui seront utilisés par les autres en faveur de la motion et préparer des contre-arguments.
- Le jour du débat, choisissez un modérateur, trois apprenants pour défendre la motion et trois apprenants pour s'opposer à la motion. Le reste de la classe sera le public, jouera le rôle des parents, des dirigeants civils, des responsables religieux, des enfants, des employeurs des enfants et d'autres personnes.
- Le modérateur présente le sujet qui va être débattu. Par exemple, « Les jeunes enfants ne devraient pas travailler dans la pêche commerciale ». Le modérateur invite les intervenants des deux parties à faire valoir leurs points de vue. Chaque intervenant s'exprime pendant un délai fixé (par exemple, une minute pour les classes inférieures, deux minutes pour des élèves plus âgés) pour ou contre la motion. Les intervenants doivent être invités à être aussi convaincants que possibles, indépendamment de leur opinion personnelle, et à avancer divers

# ÉRADIQUER LE TRAVAIL DES ENFANTS

## Manuel pratique à l'usage des enseignants et des syndicats de l'éducation

arguments et ne pas se contenter de répéter les arguments des autres intervenants. Le modérateur invite ensuite les enfants du public à lever la main pour exprimer leur point de vue, en jouant leur rôle.

**Note:** *L'enseignant ne doit pas interrompre le débat, mais doit faire passer des messages au modérateur (par exemple sur le respect du temps de parole) par écrit, sur un bout de papier. Après la participation du public, les intervenants de chaque partie auront l'occasion de résumer leurs arguments. A la fin du débat, le « public » vote pour le côté qui a été le plus convaincant.*

### Activités de suivi :

- Un autre débat sur un aspect différent du travail des enfants peut être réalisé, comme un talk-show à la radio, dans lequel le modérateur est l'animateur radio et les membres du public appellent pour apporter leurs contributions.
- Demander aux apprenants de dire si leur avis a changé pendant le débat, quels orateurs étaient convaincants et ce qui rend un argument convaincant.
- Les élèves peuvent rédiger des messages sur le travail des enfants sur la base des arguments avancés dans le débat.
- Certains de ces messages peuvent être lus devant toute l'école durant l'assemblée, affichés dans les classes et dans le reste de l'école.

# ÉRADIQUER LE TRAVAIL DES ENFANTS

Manuel pratique  
à l'usage des  
enseignants et  
des syndicats de  
l'éducation

## Activité 6 : Théâtre

Les activités théâtrales, comme l'écriture et la présentation de pièces et de sketches, peuvent permettre aux apprenants d'explorer et de comprendre une variété de situations émouvantes et délicates rencontrées par les enfants travailleurs. Ces activités constituent une forme plus complexe de compréhension et d'expression que celle proposée dans l'activité 4 : Mise en scène d'un dialogue/Jeu de rôles. Elles peuvent donc nécessiter davantage de formation ou une aide extérieure provenant d'une personne versée en théâtre, afin d'aider les enseignants et les apprenants à exploiter efficacement cette activité.

### Objectifs d'apprentissage :

- Les apprenants sont capables de faire preuve de créativité et d'imagination en écrivant une pièce de théâtre ou un sketch sur le travail des enfants.
- Les apprenants comprennent les situations qui conduisent au travail des enfants.
- Les apprenants jouent une pièce ou un sketch, en montrant leur capacité à mettre en scène et à interpréter un texte pour délivrer un message.
- Les apprenants se servent du théâtre pour se plonger et ressentir les situations rencontrées par des enfants travailleurs.

### Suggestions d'activités :

- Demandez aux apprenants de travailler en groupes et de réfléchir à une histoire impliquant un enfant ou une jeune victime du travail des enfants et d'écrire une pièce sur ce sujet.
- A titre subsidiaire, donnez aux apprenants un témoignage écrit ou un dessin sur lequel ils pourront baser leur pièce ou leur sketch, comme

l'histoire d'Ali Diabate du Mali (**encadré 3.5**), qui travaillait dans une exploitation de cacao.

- Encouragez les apprenants à introduire une chanson dans leur pièce ou dans leur sketch, s'ils le peuvent.
- Donnez aux apprenants le temps de répéter leur pièce.
- Laissez chaque groupe présenter sa pièce à la classe.
- Encouragez la classe à formuler des commentaires constructifs sur les pièces, en disant quelles parties étaient efficaces et pourquoi.

### Activités de suivi :

- Les apprenants peuvent présenter leurs pièces à l'assemblée scolaire.
- Les pièces peuvent être jouées lors des réunions des parents, des journées portes ouvertes et des journées de débat.
- L'école peut collaborer avec les responsables de la communauté et organiser la représentation des pièces et d'autres œuvres créées par les apprenants, comme des spectacles musicaux ou de danse, lors de concerts publics ou de réunions pour discuter du phénomène du travail des enfants.

# ÉRADIQUER LE TRAVAIL DES ENFANTS

Manuel pratique  
à l'usage des  
enseignants et  
des syndicats de  
l'éducation

## Encadré 3.5. Histoire sur le travail des enfants : Ali, un petit Malien de sept ans qui travaillait dans une exploitation de cacao

Ali Diabate, du Mali, avait 11 ans lorsqu'il a été incité par un marchand d'esclaves à quitter sa maison du Mali pour aller travailler dans une exploitation de cacao dans le pays voisin, la Côte d'Ivoire. Le marchand lui a raconté qu'il recevrait une bicyclette, mais qu'il pourrait aussi aider ses parents avec les 150 dollars qu'il allait gagner, une somme importante pour une famille pauvre du Mali. Mais la vie dans l'exploitation de cacao du « Gros » ne ressemblait en rien à ce qu'Ali avait imaginé. Lui et les autres travailleurs devaient travailler de six heures du matin jusqu'à la tombée de la nuit et les sacs de grains de cacao étaient plus grands qu'Ali et tellement lourds qu'il avait du mal à les porter et ne cessait de tomber. L'exploitant le frappait et l'accusait souvent de ne pas travailler assez dur. Le petit garçon a gardé les cicatrices laissées par la chaîne de vélo et les branches de cacao dont le Gros se servait pour le frapper. Ali et les autres esclaves n'étaient pas non plus bien nourris. Ils devaient subsister avec quelques bananes grillées.

La torture d'Ali ne s'arrêtait pas avec l'arrivée de la nuit. Avec 18 autres esclaves, ils devaient tenir dans une seule pièce minuscule. Les garçons dormaient sur une planche de bois. Il n'y avait qu'un petit trou pour laisser entrer l'air. Ali et ses camarades devaient uriner dans une boîte de conserve, étant donné qu'une fois entrés dans la pièce pour la nuit, ils ne pouvaient plus sortir parce que le Gros les enfermait.

En dépit de ces conditions terrifiantes, Ali avait trop peur pour s'échapper. Il avait vu d'autres esclaves qui avaient tenté de fuir être violemment battus lorsqu'ils étaient rattrapés. Pourtant, un jour, un garçon a réussi à s'échapper et à dénoncer le Gros aux autorités. Il a été arrêté et les enfants ont été renvoyés chez eux. La police a forcé le Gros à payer 180 dollars à Ali pour ses 18 mois de travail. Aujourd'hui, Ali a retrouvé ses parents au Mali, mais les cicatrices, tant physiques que psychologiques, demeurent. Il a reconnu qu'après être revenu de l'exploitation de cacao, il faisait des cauchemars dans lesquels il était battu toutes les nuits.

Source:  
Adapté de A Taste  
of Slavery, Knight  
Ridder Newspapers,  
2001

# ÉRADIQUER LE TRAVAIL DES ENFANTS

## Manuel pratique à l'usage des enseignants et des syndicats de l'éducation

### Activité 7 : Utiliser la musique pour exprimer des sentiments et mobiliser un soutien

En tant que support éducatif, la musique peut permettre aux enfants de comprendre et d'appréhender véritablement des problèmes. Le contenu appris par la musique est inscrit dans la mémoire. Les apprenants s'expriment plus aisément avec des supports différents. Si certains sont à l'aise dans l'écriture de textes, pour de nombreux apprenants, la créativité, l'imagination et l'expression passent mieux par la musique.

#### Objectifs d'apprentissage :

- Les apprenants sont capables d'utiliser la musique pour faire passer des messages sur les effets nocifs du travail des enfants.
- Les apprenants sont capables d'utiliser la musique, la chanson et la danse pour exprimer des aptitudes fondamentales telles que la fermeté, la communication et le refus de la pression des pairs.
- Les apprenants sont capables d'utiliser la musique, le chant et la danse pour mobiliser un soutien en vue de lutter contre le travail des enfants.

#### Suggestions d'activités :

- Demandez aux apprenants de discuter des différentes formes de travail des enfants, de ses causes, de ses effets et de ses solutions en groupes.
- Demandez aux groupes d'utiliser les informations rassemblées pour écrire une chanson. Ils peuvent créer leur propre musique et leur propre rythme ou reprendre un air et un rythme connus.
- Si un groupe veut composer un air, il peut penser à un son qui évoque un lieu de travail, comme des plantations de thé, des champs, des carrières, des mines, une usine, un marché, une maison, etc., ou une machine, une voiture ou un équipement qui

y est utilisé, et baser l'air et le rythme sur le son produit par cet équipement.

- Le groupe rédige alors les paroles qui correspondent à l'air et au rythme, répète la chanson et la présente à la classe. Les chansons peuvent être chantées a cappella, sans musique, accompagnées d'instruments de musique ou de danses, selon les talents de la classe.
- A titre subsidiaire, vous pouvez demander aux apprenants de composer une chanson en réaction à une histoire racontée, à une image ou à un texte sur le travail des enfants. Les élèves peuvent, par exemple, composer une chanson basée sur l'histoire racontée dans l'**encadré 3.6**, qui décrit comment une jeune fille prénommée Salissa a finalement réussi à aller à l'école après avoir travaillé dans une mine d'or à Ziniguima, au Burkina Faso.
- Les apprenants peuvent préférer rédiger et présenter un message en faisant du rap ou du slam. L'important est qu'ils utilisent un support qui leur est familier et avec lequel ils sont à l'aise. Le message sera plus convaincant et plus susceptible d'être entendu et d'entraîner des réactions, s'il sonne et est ressenti comme « leur » langage et « leur » musique.

#### Activités de suivi :

- Les apprenants peuvent présenter leurs chansons à l'assemblée scolaire.
- Les chansons peuvent être présentées lors des réunions de parents, des journées portes ouvertes de l'école ou de journées de débat afin de faire passer le message contre le travail des enfants.
- L'école peut collaborer avec les responsables de la communauté et organiser des concerts publics afin de trouver un soutien pour éradiquer le travail des

# ÉRADIQUER LE TRAVAIL DES ENFANTS

Manuel pratique  
à l'usage des  
enseignants et  
des syndicats de  
l'éducation

enfants.

- Les groupes d'élèves qui ont composé des chansons peuvent faire des dessins pour les illustrer.
- Les élèves peuvent rédiger des messages ou des slogans sur leurs dessins et les afficher en classe, autour de l'école ou lors d'événements publics, comme des concerts.

## Encadré 3.6. Histoire sur le travail des enfants : Comment Salissa a échappé au travail dans une mine d'or

Salissa travaillait avec sa mère dans une mine d'or à Ziniguima, au Burkina Faso. Chaque matin, elles partaient très tôt et rentraient tard dans la nuit, parce qu'elles vivaient loin de la mine. Chaque jour, elles triaient les pierres à la recherche d'or. Tous les travailleurs avaient peur de leur employeur, surtout les enfants. A la fin de la journée, il ne payait jamais ce qu'il devait. Un jour, Salissa a vu un tout petit homme qui pouvait à peine marcher et n'arrêtait pas de tousser. Sa mère lui a dit qu'il souffrait de la « maladie de l'or », une maladie respiratoire provoquée par la poussière de la mine. Cela a encore effrayé davantage Salissa. Heureusement pour elle, une organisation locale s'occupant d'aider les enfants de la mine a convaincu le père de Salissa de l'inscrire à l'école, afin qu'elle puisse étudier et arrêter de travailler à la mine.

Source: Adapté de UN briefing papers on child labour: <http://www.un.org/en/globalissues/briefingpapers/childlabour/#footnote3>

## Encadré 3.7. Histoire sur le travail des enfants : Sima, onze ans, travaille dans un four à briques depuis l'âge de 6 ans

Agée de onze ans, Sima est une travailleuse saisonnière qui possède cinq ans d'expérience dans la briqueterie. Elle travaille 13 heures par jour, six jours par semaine dans un four à briques à Deh Sabz, dans la province de Kaboul en Afghanistan, avec ses deux petites sœurs de cinq et dix ans et leur père. Sima est analphabète et n'a jamais été à l'école.

Les fours ne protègent ni du soleil ni des tourbillons de poussière et le travail est dur et dangereux. Mais sa famille pense ne pas avoir d'autre choix. La pauvreté, des qualifications limitées et des dettes la maintiennent dans le piège d'un travail forcé mal rémunéré, extrêmement répandu dans les briqueteries d'Afghanistan et d'Asie du Sud.

Sima ne fait pas figure d'exception dans son pays. Cinquante-six pour cent des briquetiers dans les fours afghans sont des enfants, dont la plupart ont commencé à travailler à sept ou huit ans. A neuf ans, près de 80 pour cent des enfants des ménages de briquetiers travaillent.

Source:  
ILO: Buried in  
Bricks, 2011

# ÉRADIQUER LE TRAVAIL DES ENFANTS

## Manuel pratique à l'usage des enseignants et des syndicats de l'éducation

### Activité 8: Art

A l'instar d'autres formes d'expression visuelle, l'art peut offrir une opportunité créatrice puissante aux enfants et aux jeunes afin de leur permettre d'exprimer leurs réflexions et leurs sentiments sur le travail des enfants. Le travail artistique qui en résulte peut aussi être un outil promotionnel efficace pour diffuser le message au-delà du cadre scolaire aux parents et à la communauté dans son ensemble.

#### Objectifs d'apprentissage :

- Les apprenants sont capables d'imaginer la réalité que vivent les enfants travailleurs et de trouver des moyens créatifs pour l'exprimer visuellement.
- Les apprenants sont capables de trouver des manières innovantes de dessiner ou de peindre des scènes de travail des enfants en utilisant les matériaux disponibles.
- Les apprenants sont capables de parler de leur travail artistique et d'en expliquer l'importance aux autres.

#### Suggestions d'activités :

- Donnez aux apprenants un moment de silence pour imaginer une scène dans laquelle un ou plusieurs enfants sont exploités.
- A titre subsidiaire, lisez-leur ou racontez-leur une histoire ou un témoignage se rapportant au travail des enfants, comme le récit de Sima qui travaille dans un four à briques en Afghanistan (**encadré 3.7**). Les apprenants écoutent, les yeux fermés, et sont invités à imaginer la scène.
- Demandez aux apprenants de dessiner ou de peindre la scène qu'ils ont imaginée. Si vous ne disposez pas de peintures ou de crayons de couleur, les apprenants peuvent utiliser des stylos, des crayons noirs, de la

craie, dessiner dans le sable avec des bâtons, ou fabriquer de l'encre avec des produits locaux.

- Demandez aux apprenants de présenter leurs dessins à la classe et d'en parler ensemble.
- Demandez aux apprenants de donner un titre à leurs dessins et de les afficher dans la classe.

#### Activités de suivi :

- Choisissez quelques apprenants pour parler de leurs dessins à l'assemblée scolaire.
- L'école peut organiser une exposition et inviter le public à la visiter.
- L'école peut échanger les dessins avec d'autres écoles ayant mené à bien une activité similaire.
- Choisissez quelques dessins qui peuvent être tirés en affiches de grande taille par des groupes d'apprenants et exposez-les bien en vue dans l'école.

# ÉRADIQUER LE TRAVAIL DES ENFANTS

## Manuel pratique à l'usage des enseignants et des syndicats de l'éducation

### Activité 9 : Art mural communautaire

L'art mural constitue un autre mode efficace de communication avec la communauté. Étant donné qu'il est à la fois pictural et verbal, il est accessible aux membres alphabétisés et analphabètes de la communauté. Les apprenants peuvent exprimer leurs idées et leurs opinions et faire passer des messages pour sensibiliser la communauté au travail des enfants.

#### Objectifs d'apprentissage :

- Les apprenants comprennent le potentiel de communication de grandes œuvres d'art dans les lieux publics.
- Les apprenants organisent ensemble une fresque murale pour faire passer un message sur le travail des enfants à la communauté.
- Les apprenants sont capables de traduire le dessin prévu en une fresque murale de grande taille en travaillant en équipe.

#### Suggestions d'activités :

- Discutez avec la classe du potentiel de communication de l'art mural et des types de dessins et de mots qui peuvent avoir un impact.
- Discutez avec les apprenants des questions liées au travail des enfants dans leur communauté qu'ils souhaiteraient communiquer aux acteurs de la communauté.
- Demandez aux apprenants de traduire ces questions en dessins susceptibles d'être reproduits en fresques murales. Les apprenants devraient avoir suffisamment de temps pour achever leurs dessins (1 à 2 semaines).
- Lorsque tous les apprenants ont terminé leurs dessins, discutez-en en classe et choisissez ceux

qui peuvent être intégrés dans la fresque murale. Elaborez en classe les messages à y insérer.

- Après avoir défini l'espace nécessaire avec les responsables de la communauté, discutez avec les apprenants pour trouver les murs où la fresque peut être peinte. Ils peuvent se situer dans les marchés, les magasins, des centres communautaires, etc.
- Une fois l'autorisation demandée et reçue, les apprenants peuvent peindre la fresque suivant le plan.

#### Activités de suivi :

- Après avoir exposé la fresque murale pendant quelque temps, demandez aux apprenants, dans le cadre d'une discussion en classe, de faire part des réactions qu'ils ont remarquées d'autres membres de l'école et de la communauté par rapport à la peinture. Est-ce qu'elle a changé les idées ou le comportement vis-à-vis du travail des enfants ?

# ÉRADIQUER LE TRAVAIL DES ENFANTS

## Manuel pratique à l'usage des enseignants et des syndicats de l'éducation

### Activité 10 : Campagnes de plaidoyer

Différentes parties prenantes ont des rôles distincts à jouer dans la prévention du travail des enfants. Certaines d'entre elles ne sont peut-être pas conscientes de leur rôle et de leurs responsabilités. Des campagnes de plaidoyer peuvent donc se révéler extrêmement utiles pour faire prendre conscience des dangers liés au travail des enfants. Des campagnes bien organisées peuvent être un moyen efficace de toucher différentes parties prenantes, en les informant ou en leur rappelant leur rôle et leurs responsabilités dans la lutte contre le travail des enfants et la nécessité d'une éducation et d'une formation de qualité.

En ce qui concerne les élèves, le fait d'organiser une campagne de plaidoyer peut avoir des répercussions importantes sur leur éducation à la citoyenneté, à la responsabilité sociale et sur le pouvoir de mobilisation des citoyens pour faire pression sur les décideurs, allant bien au-delà des résultats potentiels de la campagne proprement dite. Cette dernière doit être adaptée à l'âge et sera probablement moins ambitieuse que le plan. Il appartient bien évidemment à l'enseignant, en consultation avec le chef d'établissement/directeur d'école, d'utiliser son pouvoir discrétionnaire pour déterminer dans quelle mesure les enfants doivent être mobilisés et évaluer les risques de retombées négatives dont ils pourraient être victimes. Cette décision dépendra de chaque situation, du contexte local en matière de travail des enfants et du degré de liberté d'expression et de plaidoyer accepté par la société. Les enfants scolarisés ne doivent en aucun cas être instrumentalisés et devraient toujours être protégés des éventuelles répercussions négatives des activités de plaidoyer. En cas de doute, il convient de choisir la prudence et de ne pas exposer les apprenants à des risques.

#### Objectifs d'apprentissage :

- Les apprenants sont sensibilisés aux questions de citoyenneté, de responsabilité sociale et de pouvoir de mobilisation citoyenne pour faire pression sur les décideurs.
- Les apprenants planifient une campagne de plaidoyer.
- Les apprenants mènent à bien une campagne de plaidoyer adaptée à leur âge.

#### Suggestions d'activités :

Discutez avec les apprenants des objectifs d'une campagne de plaidoyer, à savoir son potentiel à entraîner des changements et la nécessité d'une planification soignée. Avec les apprenants, planifiez soigneusement quelques activités appropriées et réalistes dans le contexte local et qui ne mettront pas les apprenants en danger. Il pourrait s'agir des activités suivantes :

- Sur la base de l'ensemble des activités qu'ils ont menées, demandez à chaque apprenant d'élaborer un message ou un slogan et de faire un dessin pour l'illustrer. Voici quelques exemples de messages :
  - Stop au travail des enfants
  - Le travail des enfants est de la maltraitance
  - Trop jeune pour travailler dans une briqueterie
  - Protégez-moi
  - Ne m'exploitez pas
- Les messages et les dessins peuvent être peints sur des pancartes et affichés aux alentours de l'école.
- Les différentes activités créatives décrites dans ce module (théâtre, musique, etc.) peuvent être présentées au public pour le sensibiliser à la

# ÉRADIQUER LE TRAVAIL DES ENFANTS

## Manuel pratique à l'usage des enseignants et des syndicats de l'éducation

problématique du travail des enfants.

- La campagne de plaidoyer peut bénéficier d'une publicité au travers de la radio locale, d'annonces dans les lieux de culte, les supports sociaux et d'autres moyens.

## Synthèse

Ce module souligne combien il est important que les enseignants guident les apprenants et leur fassent comprendre ce que sont le travail des enfants et la valeur de l'éducation et de la formation en tant qu'alternative à ce travail, en fixant des objectifs d'apprentissage et, surtout, en recourant à des activités créatives et stimulantes pour susciter et maintenir l'intérêt pour ce thème et l'intégrer à la vie quotidienne des apprenants. Les principaux types d'activités et, dans le cadre de ceux-ci, différents exercices sont proposés comme « outils et astuces » pédagogiques destinés aux enseignants. Il va de soi que les activités décrites ici ne constituent pas une liste exhaustive et que, lorsqu'elles sont réalisées, il convient de les adapter au contexte local et scolaire pour qu'elles constituent un exercice d'apprentissage efficace. L'expérience a montré que la compréhension du travail des enfants par les apprenants était grandement améliorée lorsque ces principes sont appliqués, comme en témoigne le cas de la Thaïlande (**encadré 3.8**).

### Encadré 3.8. Utilisation du manuel didactique et formation au travail des enfants en Thaïlande

En Thaïlande, un manuel destiné aux enseignants a été élaboré afin de les sensibiliser au phénomène du travail des enfants. Ce manuel a été testé dans des écoles primaires où les taux d'abandon scolaire sont élevés, dans la province rurale de Srisaket. Le message sous-jacent consistait à inciter les enfants à rester à l'école et à poursuivre des études secondaires. Le manuel proposait des méthodes pour communiquer avec les enfants et fournissait un éventail de matériel de classe, comme des magazines, des coupures de presse, des brochures, des vidéos et des animations. Le fait que l'approche était axée sur le groupe cible (les enfants) a permis aux enseignants d'exploiter l'expérience personnelle de ces enfants et de leur famille. Travailler avec du matériel supplémentaire et des méthodes dynamiques pour susciter l'intérêt des enfants a aidé les enseignants à gagner la confiance de ceux-ci et a donc facilité le dialogue avec les enseignants sur la problématique du travail des enfants. Ensuite, le programme de formation des enseignants et le matériel ont été utilisés dans quatre provinces du nord-est de la Thaïlande, à savoir Srisaket, Ubonrachathani, Amnatcharoen et Buriram.

Source: ILO-IPEC: Education as an Intervention Strategy to Eliminate and Prevent Child Labour: consolidated good practices of the International Programme on the Elimination of Child Labour

# ÉRADIQUER LE TRAVAIL DES ENFANTS

## RÉFÉRENCES

Manuel pratique  
à l'usage des  
enseignants et  
des syndicats de  
l'éducation

### Ressources

- American Federation of Teachers (AFT) : « In our own backyard : the hidden problem of child labor in America », 2013 <http://ourownbackyard.org/index.shtml> (consulté le 1er juillet 2013)
- Internationale de l'Education (IE) : Les syndicats d'enseignants au premier plan dans la lutte contre le travail des enfants : Bonnes pratiques, 2013
- IE : « Sénégal : ateliers syndicaux contre le travail des enfants », 11 juin 2013
- IE : Entretiens avec Stavri Liko, Secrétaire général du FSASH, Carolina Marta Abrales, coordinatrice de projet du CTERA, Cheikh Fall, Secrétaire général adjoint du SYPROS, et Clayton Hall, Président de la JTA, in Série d'entretiens sur le travail des enfants, Conférence internationale sur le travail des enfants organisée par l'IE/GEW/Aob, Berlin, octobre 2012, [http://www.ei-ie.org/fr/events/event\\_details/55](http://www.ei-ie.org/fr/events/event_details/55) (consulté le 30 juin 2013)
- IE : Ressources pour les enseignant(e)s et les éducateurs(trices), 2011
- Organisation internationale du travail (OIT), Rapport mondial sur le travail des enfants : Vulnérabilité économique, protection sociale et lutte contre le travail des enfants, 2013
- OIT : Buried in Bricks : A rapid assessment of bonded labour in brick kilns in Afghanistan, 2011 (anglais)
- Organisation internationale du travail – Programme international pour l'abolition du travail des enfants (OIT-IPEC) : Education as an Intervention Strategy to Eliminate and Prevent Child Labour : consolidated good practices of the International Programme on the Elimination of Child Labour, non daté (anglais)
- [http://www.ilo.org/public/english/region/asro/bangkok/apec/download/edu\\_strat.pdf](http://www.ilo.org/public/english/region/asro/bangkok/apec/download/edu_strat.pdf) (consulté le 22 juin 2013) (anglais)
- OIT-IPEC : Lutter contre le travail des enfants par l'éducation, 2008
- OIT-IPEC, « La défense des droits des enfants par l'éducation, les arts et les médias (SCREAM) : Children's poems on child labour », 2008 <http://www.ilo.org/ipecinfo/product/viewProduct.do?productId=9110> (consulté en juin 2013) (anglais)
- OIT-IPEC : Child Labour - An Information Kit for Teachers, Educators and their Organizations, 2004 (anglais)
- OIT-IPEC SCREAM : « Education Pack », 2003 [http://learning.itcilo.org/ilo/ipec/scream/pack\\_fr/default.htm](http://learning.itcilo.org/ilo/ipec/scream/pack_fr/default.htm) (consulté en juin 2013)
- Organisation internationale du travail – Programme international pour l'abolition du travail des enfants (OIT-IPEC) : Mesurer les progrès dans la lutte contre le travail des enfants : Estimations et tendances mondiales 2000-2012, 2013

# ÉRADIQUER LE TRAVAIL DES ENFANTS

Manuel pratique  
à l'usage des  
enseignants et  
des syndicats de  
l'éducation

- OIT/UNESCO : Recommandation concernant la condition du personnel enseignant, 1966
- Un environnement scolaire sûr – Manuel pour les enseignants du primaire, 2010
- Confédération syndicale internationale/Fédérations syndicales mondiales/Bureau des activités pour les travailleurs de l'OIT (ACTRAV) : « Manuel sur le travail des enfants et l'éducation pour tous », à paraître, 2013
- OCDE : « Brazil : Encouraging Lessons from a Large Federal System » in Strong Performers and Successful Reformers in Education : Lessons from PISA for the United States, 2010
- Ratteree, B : « Social dialogue in education : National good practices and trends », document de discussion pour la 11e session du CEART (Genève, 2012, non publié)
- République d'Ouganda/USAID, Guidance and counselling for Primary Teachers' colleges, 2005
- Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO) : Jeunes et compétences : l'éducation au travail, Rapport mondial de suivi sur l'EPT, 2012

## Sites Internet utiles

- Internationale de l'Education, Droits des enfants : [http://www.ei-ie.org/fr/websections/content\\_detail/3275](http://www.ei-ie.org/fr/websections/content_detail/3275) et Journée mondiale contre le travail des enfants : [http://www.ei-ie.org/fr/websections/content\\_detail/6704](http://www.ei-ie.org/fr/websections/content_detail/6704)
- Campagne mondiale pour l'éducation : [www.campaignforeducation.org](http://www.campaignforeducation.org)
- Global March against Child Labour : [www.globalmarch.org](http://www.globalmarch.org) (anglais)
- Partenariat mondial pour l'éducation : [www.globalpartnership.org/fr](http://www.globalpartnership.org/fr)
- Stop child labour : [www.stopchildlabour.eu](http://www.stopchildlabour.eu) (anglais et néerlandais)
- Groupe de travail mondial sur le travail des enfants et l'éducation pour tous : <http://www.ilo.org/ipec/Action/Education/GlobalTaskForceonchildlabourandeducation/lang--fr/index.htm>
- Programme international de l'OIT pour l'abolition du travail des enfants (OIT-IPEC) : <http://www.ilo.org/ipec/lang--fr/index.htm>
- Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO) : <http://www.unesco.org/new/en/education/> et
- Rapport mondial de suivi sur l'éducation pour tous: <http://www.unesco.org/new/fr/education/themes/leading-the-international-agenda/efareport/>
- Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme (HCDH) : <http://www.ohchr.org/FR/Pages/WelcomePage.aspx> et
- Comité des droits de l'enfant des Nations Unies (CRC) : <http://www2.ohchr.org/french/bodies/crc/index.htm>
- UNICEF : <http://www.unicef.org>